BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

PIERRE MONTET
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

LES ÉNIGMES DE TANIS



PAYOT, PARIS

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE



PIERRE MONTET
Professeur au Collège de France

LES ÉNIGMES DE TANIS



PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1952

AUX ANCIENS DE LA MISSION
DE TANIS

M. l'abbé Paul BUCHER

M. Jean-Louis FOUGEROUSSE
ARCHITECTE D. P. L. G.

M. Georges GOYON

CE LIVRE EST
AFFECTUEUSEMENT DÉDIÉ

enfilade d'édifices dans une plaine voisine. Nos deux premiers chapitres sont consacrés à ces enceintes et à ces édifices.

Au sud-ouest du grand temple, un tombeau inviolé, celui de Psousennès, quatre tombeaux assez bien conservés et un sixième dont nous ne savons au juste s'il a été détruit presque entièrement ou abandonné sitôt commencé, sont groupés les uns contre les autres. Ces tombeaux ont plus fait pour la notoriété de Tanis que toutes nos autres trouvailles. Depuis que l'étude en est achevée et que nous avons constaté qu'il n'y a pas d'autre tombeau dans leur voisinage nous ne cessons de nous demander où se cachent les autres tombes royales des dynasties tanites et les nécropoles de particuliers. L'état de ce problème forme notre chapitre VII.

Nous avons eu plusieurs fois la chance de mettre la main sur des statues dont les inscriptions originales n'ont subi d'autres dégâts que ceux causés par le temps et les agents naturels de destruction. Considérons les groupes : Anta-Ramsès II, Houroun-Ramsès II ; la sculpture et la gravure en sont contemporaines. Sans être exceptionnel ce cas n'est pas des plus fréquents. Ramsès II et d'autres rois, dont Chéchanq Ier est le dernier, ont effacé presque toutes les inscriptions des statues de l'Ancien et du Moyen Empire pour mettre les leurs. Quand il subsiste quelque chose des inscriptions primitives, c'est bien plus l'effet de la négligence que du respect. Rendre ces ouvrages usurpés à leur premier maître est une entreprise toujours difficile, parfois désespérée, que nous n'avons pas voulu éluder. Quant aux statues de Ramsès II et de ses successeurs, nombre d'entre elles ont été débitées ou retaillées pour fournir des matériaux de construction ou des couvercles de sarcophages. D'autres ont été brisées et leurs fragments dispersés. Sans doute il n'y a plus d'usurpation, mais c'est une tâche souvent ardue que de rassembler ces morceaux et de reconstituer un ouvrage qui n'existe plus qu'à l'état de fragments.

La rivalité des dieux égyptiens pour la possession de Sân et les multiples noms de la ville antique sont deux problèmes en liaison, dont le second déjà débattu au temps de Mariette a fait couler beaucoup d'encre. Nous leur consacrons les chapitres V

et VI avant de passer à des problèmes archéologiques, les puits, la grande canalisation de poterie et les dépôts de fondation qui sont parfois le principal vestige d'un temple ou d'une porte de pierre. Nous en avons recueilli à Tanis huit séries qui permettent de suivre l'évolution du rite, de Psousennès à la basse époque, pendant un millénaire.

Les fouilles de Tanis ont enrichi le Livre des Rois d'Égypte en nous révélant deux Pharaons inconnus et en complétant la titulature de deux autres. Nous leur devons une quantité d'informations sur l'entourage de ces rois et de plusieurs autres, sur leurs tendances, sur quelques traits de leur caractère. Les résultats acquis à ce point de vue seront indiqués dans le dernier chapitre.

Ces problèmes ne sembleront pas toujours très nouveaux aux lecteurs de nos ouvrages antérieurs. Dans Les nouvelles fouilles de Tanis *je proposais déjà une solution à ce que j'appelais les trois énigmes de Tanis. En 1941, pour compléter l'ouvrage surtout descriptif* TANIS, douze campagnes de fouilles dans une capitale oubliée, *qui venait de paraître aux Éditions Payot, je présentais dans le* Drame d'Avaris, *les heurs et malheurs de Tanis, mais les questions abordées dans ces ouvrages ont été en partie renouvelées par les discussions et par les découvertes de ces dernières années. D'autres questions sont entièrement nouvelles ou n'ont été qu'effleurées dans des rapports de fouilles.*

Nous aurions voulu illustrer plus abondamment cet ouvrage. Le plan que M. Alexandre Lézine notre architecte, qui participe depuis 1946 aux fouilles de Tanis a dressé spécialement pour nos lecteurs donne l'état des travaux à la fin d'avril 1951. Les tombeaux d'Osorkon II et de Psousennès sont maintenant intégralement publiés avec tout leur contenu et un grand nombre d'autres trouvailles ont paru dans notre revue Kêmi *et dans d'autres ouvrages cités en cours de route.*

Si nous avons pu inspirer à nos lecteurs le désir de se reporter à ces publications et à ceux qui le peuvent de visiter les ruines de Sân et de chercher à travers le Musée du Caire les parures de Psousennès et de Chéchanq et les chefs-d'œuvre de l'école tanite de sculpture nous aurons atteint le but que nous nous étions proposé.

LES ÉNIGMES DE TANIS

CHAPITRE PREMIER

LES ENCEINTES

Le domaine des dieux égyptiens n'est pas simplement le bâtiment de pierre où sont enfermés les statues du dieu, ses barques sacrées et les accessoires du culte ; c'est un terrain généralement de forme rectangulaire dont la superficie varie de moins d'un hectare jusqu'à plus de vingt, borné par quatre puissantes murailles de brique crue, si hautes que de l'extérieur c'est à peine si l'on aperçoit la corniche des pylônes et le pyramidion des obélisques. On les franchissait par des portes monumentales de pierre qui ont parfois l'aspect d'une forteresse. Le visiteur se trouvait alors dans une cour souvent peuplée de sphinx et de statues et encombrée de chapelles. Il avait devant lui le temple proprement dit qu'encadraient des bâtiments variés, logements, écoles, ateliers, magasins.

Cet ensemble n'est pas à lui seul toute la ville. Des habitations se groupent dans son voisinage et bientôt l'entourent complètement. Il arrive souvent qu'une ville contienne plusieurs domaines divins. C'est donc une tâche essentielle pour l'archéologue qui explore une cité pharaonique de repérer les enceintes, d'en fixer les angles intérieurs et extérieurs, les portes et les voies d'accès.

Les premiers explorateurs de Tanis, Dolomieux et ses compagnons, membres de la Commission d'Égypte, ont été frappés dès l'abord par l'énormité des ouvrages de terre qu'ils devinaient à travers le tell. Un rapprochement se fit dans leur esprit avec les corvées que Pharaon imposa aux descendants de Jacob lors de la construction de Pithom et de Ramsès : « On reste convaincu, écrit Cordier, que ce n'est ni à Memphis, ni à Héliopolis, ainsi que plusieurs auteurs l'ont pensé, mais bien à Tanis qu'habitaient les princes égyptiens qui ont asservi les Israélites. » Ces savants ont publié un plan très conscien-

cieux du tell de Sân sur lequel nous apercevons en effet une enceinte rectangulaire traversée de bout en bout par un alignement de granits. Néanmoins le problème n'est pas simple. Il y a en réalité au centre du tell quatre enceintes de brique inégalement conservées que nous allons successivement étudier.

L'enceinte de Ramsès

L'enceinte que nous appelons la grande enceinte forme un quadrilatère dont les côtés mesurent respectivement à l'intérieur 290, 400, 330 et 370 mètres (fig. 1). Les murs larges

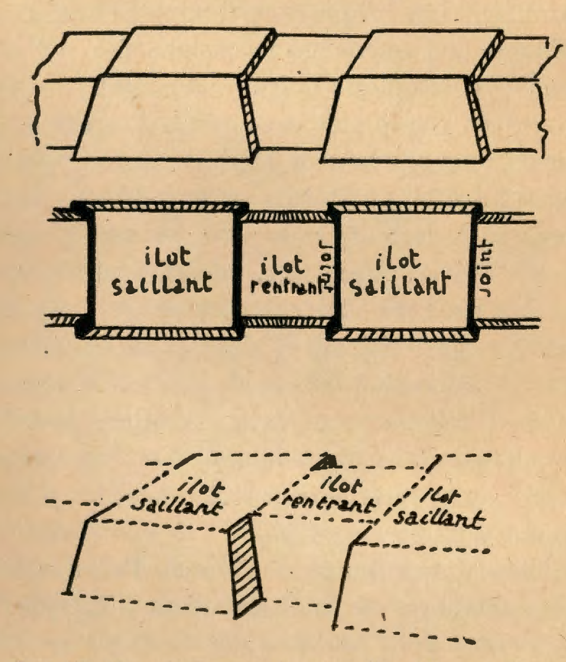


Fig. 2. — Constitution de la grande muraille (d'après Fougerousse).

d'environ 15 mètres sont constitués par une succession d'îlots saillants et d'îlots rentrants (fig. 2). Dans les premiers les briques forment des lits concaves, dans les autres des lits convexes. Pour mieux lier les briques on a placé horizontalement à intervalles égaux dans les deux sens de longues branches qui sont maintenant tombées en poussière, mais dont la place

est indiquée sur les parois par des rangées de trous. Les mêmes observations peuvent être faites sur les quatre côtés de l'enceinte qui se présente comme un ouvrage homogène.

Le mur ouest est interrompu au milieu par un énorme tas de granit dont certains blocs sont longs de plusieurs mètres. C'est ce qui reste de la porte monumentale. Bien qu'on puisse lire sur beaucoup de ces blocs les noms et les épithètes de Ramsès II, cette porte est l'œuvre du roi Ousirmarê Chéchanq

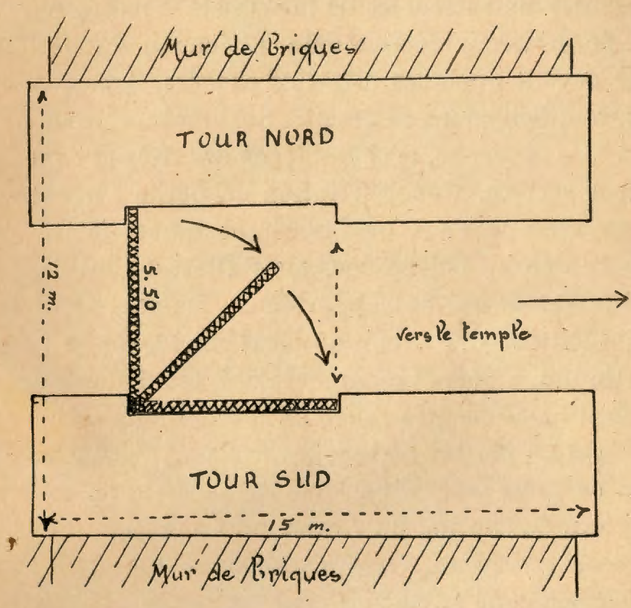


Fig. 3. — Plan de la porte de Chéchanq.

(Chéchanq III), dont le long règne se place dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Trouvant trop onéreux ou trop difficile de faire venir des carrières d'Assouan du granit neuf, il préféra débiter des colosses anciens, probablement déjà renversés, retailler des stèles, des montants de porte, des architraves qui avaient parfois été décorés déjà sous l'Ancien ou le Moyen Empire, avant d'être remployés par les architectes de Ramsès II.

Le monument de Chéchanq consiste en deux puissantes tours (fig. 3) séparées par une allée large de 5 mètres. Les

murs de brique viennent buter sur ces tours. Leurs façades sont légèrement inclinées. On remarque à l'intérieur deux feuillures qui se font face et déterminent un carré parfait de 5m,50 de côté. Un lourd vantail en sapin du Liban armé de bronze pouvait à volonté se rabattre contre la feuillure de la tour sud ou barrer le passage. Les deux tours sont indépendantes comme celles de la porte d'Osorkon II à Bubaste. Chacune d'elles se termine par une corniche. Les façades et les embrasures sont décorées de bas-reliefs disposés sur trois registres de grandeur décroissante. Chéchanq s'était fait représenter devant quelques divinités choisies, Amon, Mout et Chonsou, Min Seigneur des déserts, Sekhmet à tête de lionne, Hathor à tête de vache, accomplissant des rites et consacrant les barques sacrées. Une inscription en petits caractères racontait sans doute dans quelles circonstances le roi s'était décidé à construire cet édifice, mais elle est illisible.

Parmi les blocs qui ont appartenu à Ramsès II, il en est deux qui méritent une attention particulière, car ils faisaient déjà partie d'une porte monumentale. C'est d'abord un morceau d'un linteau en grès rouge décoré de deux scènes symétriques séparées par les cartouches royaux. L'autre bloc, qui est aussi en grès, mais d'une nuance plus claire, est décoré de cinq têtes de captifs, un Arabe, un Cananéen, un Libyen, un Nubien, un Nègre, très expressives (pl. II). Ce bloc était placé sous une ouverture pour donner au roi la satisfaction de s'accouder sur ses ennemis chaque fois qu'il se mettait à la fenêtre. C'est ainsi qu'au migdol de Medinet-Habou sont placés les blocs décorés de têtes d'ennemis. Nous avons donc la preuve que la porte de Chéchanq a remplacé une porte de Ramsès II, qui avait vraisemblablement l'aspect d'une forteresse syrienne.

Le sol de l'embrasure est dallé avec des blocs de granit et cette allée se prolonge, mais pas très longtemps, dans la direction du village. De chaque côté nous avons trouvé des statues renversées et brisées, d'abord deux groupes : Ramsès II entre deux divinités, puis deux colosses du Moyen Empire usurpés

par Ramsès II, hauts de 6 mètres (pl. VI), enfin deux statues originales de ce roi, l'une en grès, l'autre en granit noir. Toutes ces statues ont été très maltraitées. Chéchanq avait commencé à les débiter, car nous avons trouvé sous la tour nord le socle de l'un des colosses et dans la maçonnerie de la tour sud deux morceaux de l'une des triades. Quant à l'allée, elle est certainement postérieure à Ramsès II, puiqu'un des blocs du parement porte les cartouches de Ramsès VI. Toutefois les restes d'anciennes fondations existent encore dans cette région si tourmentée. Rien n'empêche donc de croire qu'une allée de pierre menait à la porte de Ramsès II et que cette allée était bordée de statues, de celles dont nous avons recueilli les morceaux et peut-être d'autres qui ont disparu.

Le mur nord présente aussi vers le milieu une large ouverture. Bien que nous n'y ayons trouvé aucun reste d'une construction de pierre, nous croyons à l'existence en cet endroit d'une porte monumentale. Nous avons recueilli soit dans l'embrasure, soit aux abords immédiats de nombreux morceaux sculptés. Les meilleurs proviennent d'un colosse de Ramsès II en grès. Un colosse de granit rose, deux lions couchés croisant les pattes de devant et tournant la tête de côté sont beaucoup plus frustes. Des éclats de granit noir attestent encore la présence d'autres ouvrages. Beaucoup plus probante fut la découverte de deux sacrifices de fondation, le premier près de l'angle intérieur, à l'ouest de la porte, sous les briques de la dernière assise, consistait en deux squelettes, un squelette d'enfant dans une jarre en poterie grossière ayant la forme d'un cigare (pl. IX) et un squelette d'adulte dans le sable. Le second a été trouvé au milieu de l'embrasure. Un squelette d'adulte était allongé à côté d'une jarre en forme de cigare.

L'usage des sacrifices de fondation n'était pas très répandu dans l'ancienne Égypte. En dehors de Tanis on n'en a signalé qu'un seul exemple dans le Ouadi Toumilât, qui est un lieu de passage très fréquenté par les Asiatiques. Par contre cette pratique était courante dans le pays de Canaan. La Bible y fait deux fois allusion, d'abord pour maudire celui qui recons-

truira les murs de Jéricho (Josué VI, 26), puis pour nous informer qu'Hul de Bethel jeta les fondements de Jéricho au prix d'Abiram son premier-né et qu'il en posa les portes au prix de Segub son dernier fils (I Rois XVI.34). A Sân il y eut aussi double sacrifice. L'un concerne la muraille et l'autre

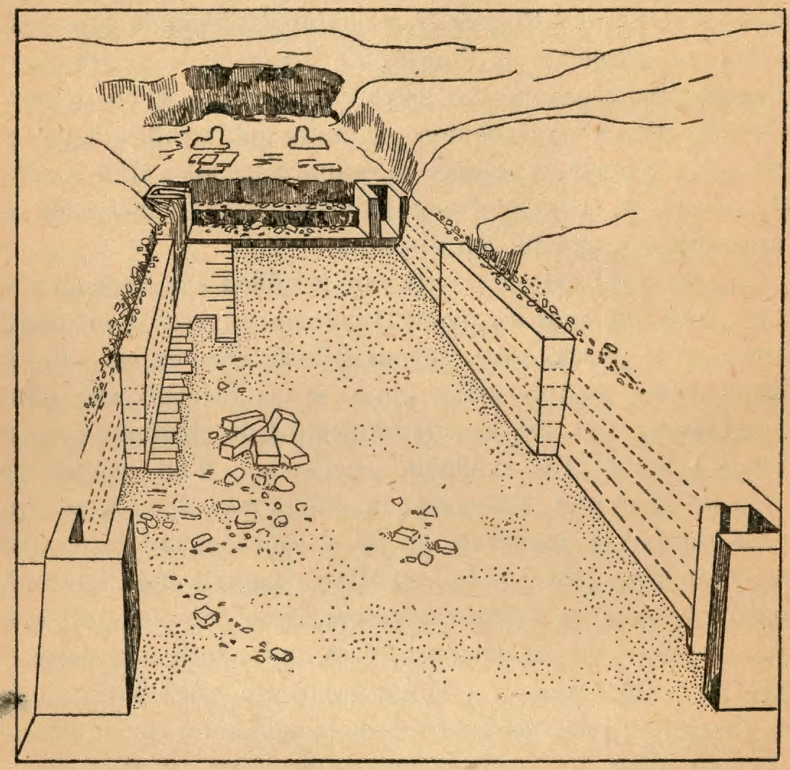


FIG. 4. — La porte de Ptolémée Sôter
(dessin de Mlle Ev. PONS, d'après les relevés de FOUGEROUSSE).

la porte, mais rien ne prouve que les enfants et les adultes aient appartenu à la famille royale.

Il est intéressant de signaler qu'une jarre ayant contenu un squelette a été découverte à quelques mètres devant la porte de Chéchanq, mais complètement écrasée par le poids des blocs. La position des jarres et des squelettes de la porte du nord prouve que la jarre de l'ouest n'intéressait pas la construction de Chéchanq. Elle se rapportait évidemment à celle de Ramsès II.

Le mur est a été aussi percé d'une porte, mais à une époque bien plus récente. On a enlevé tout un îlot rentrant jusqu'au sable et on a construit à la place un soubassement de pierre, d'au moins six assises (fig. 4). Sur ce soubassement s'est élevée une porte qui devait ressembler à la porte d'Evergète devant le temple de Chonsou ou à celle du temple de Montou à Karnak. Une allée pavée de blocs de calcaire partait de la porte en direction de l'est. Deux lions de granit rose montaient la garde de chaque côté de l'allée, à 7 mètres de la porte. Comme les lions de la porte nord ils croisent les pattes de devant et tournent la tête de côté.

Celui du côté sud qui est le mieux conservé (pl. II) baisse la tête, fronce le nez sans parvenir à avoir l'air féroce. Son partenaire, plus mince tient la tête plus haute. Cette paire d'animaux dissemblables a sans doute été constituée par ceux qui ont construit la porte. Les inscriptions du socle ayant été effacées, on ne peut les dater avec certitude ? Ils pourraient être contemporains d'un babouin de granit rose trouvé dans le temple de Nectanébo Ier, qui est aussi un ouvrage assez sommaire. Quant à la porte elle a été entièrement détruite par les chaufourniers (pl. I). Du soubassement, il ne reste qu'une partie de l'assise inférieure. Si nous avons pu établir sa hauteur c'est grâce aux traces blanches qu'il a laissé contre les briques. La date du monument n'a été déterminée que par les dépôts de fondation installés aux quatre angles sous une mince couche de sable, qui nous sont parvenus intacts. Ces dépôts, à peu de chose près identiques, sont composés de plaquettes et de petits blocs de diverses matières. Sur les plaquettes de céramique on lit, non sans peine mais sûrement, le prénom et le nom de Ptolémée Sôter. Il est évident que la porte a été bâtie pour donner accès au temple d'Horus de la plaine dont nous parlerons dans notre prochain chapitre.

Nous ne quitterons pas la porte de l'est sans signaler une particularité fort singulière. Des angles du soubassement se

détachent des petites niches en brique crue, ayant la même hauteur qui se tournent comme les aiguilles d'une montre vers les quatre points cardinaux (fig. 4). Des niches du même genre existent aux quatre angles de l'édifice de Ptolémée IV dans l'enceinte du sud-ouest. Nous avons d'abord pensé que ces niches avaient servi à mettre en place, sous les pierres d'angle, les dépôts de fondation, mais ayant constaté que la profondeur n'est généralement pas suffisante, nous avons renoncé à cette explication qui d'ailleurs ne rendait pas compte du changement d'orientation. Il arrive qu'une pierre du soubassement pénètre dans ces niches, comme si l'on avait voulu par ce moyen accrocher plus solidement l'édifice à la terre. Incontestablement ces niches sont l'une des énigmes de Tanis qui attendent une solution.

Deux autres portes, l'une dans le mur sud, l'autre dans le mur ouest, près de l'angle sud-ouest, ne nous arrêteront pas longtemps. Elles sont récentes et n'ont eu qu'une importance secondaire.

Considérons maintenant en vue de le dater l'ensemble de l'ouvrage. Il nous a paru homogène. Néanmoins toutes ses parties ne sont pas contemporaines. En effet le mur ouest enjambe, non loin de l'angle nord-ouest, l'enceinte de Psousennès, tandis que les briques de Psousennès au voisinage de la porte du nord s'appuient contre le mur nord (fig. 1). D'autre part nous avons pu établir que la porte monumentale de Chéchanq III a été précédée par une porte de Ramsès II, que les abords de cette porte et ceux de la porte nord ont été décorés de statues datant de Ramsès II ou usurpées par lui, que des adultes et des enfants ont été sacrifiés et enterrés sous ses portes. En résumé Ramsès II est pour nous le constructeur de la grande enceinte et de ses deux portes monumentales. A lui appartiennent les sacrifices de fondation du mur et des embrasures. Cette enceinte a été déclassée sous le règne de Psousennès, puis restaurée probablement par les rois de la XXIIe dynastie dont l'œuvre à Tanis, ainsi que nous le verrons au cours de ce livre, est considérable. Une fois que Chéchanq III eut élevé une nouvelle porte de pierre, il a bien fallu refaire les deux parties de ce mur qui venaient buter sur la porte et sans doute on a refait en même temps les parties hautes de l'ouvrage entier. Comme ces grands ouvrages de terre sont sujets à l'usure et comme l'invasion persane eut sans doute à Tanis des conséquences désastreuses, on peut admettre que Nectanébo Ier restaura de nouveau la grande enceinte en même temps qu'il entreprenait les vastes constructions dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Quoi qu'il en soit les restaurateurs ont conservé les îlots rentrants et saillants, les barres de bois et presque le module des briques, de sorte que les parties restaurées ne se distinguaient pour ainsi dire pas des parties anciennes.

L'enceinte de Psousennès

Cette enceinte est entièrement contenue dans l'enceinte de Ramsès II. Le domaine royal du temps de Ramsès avait une superficie de plus de 12 hectares. Avec Psousennès il s'est trouvé réduit de moitié. Les deux ouvrages de terre se distinguent facilement l'un de l'autre, même dans les parties où ils se chevauchent. En effet toutes les briques de Psousennès sont estampillées et portent sur la face supérieure le second cartouche du roi parfaitement lisible. Les murs ne sont plus constitués par une succession d'îlots rentrants et saillants. Chaque tronçon offre une ligne droite à l'intérieur comme à l'extérieur. On a renoncé aux barres de bois horizontales. De larges raies blanches horizontales, régulièrement espacées, décorent les parois intérieure et extérieure.

Le plan de l'enceinte se rapproche quelque peu du parallélogramme. Cependant les deux petits côtés ne sont ni égaux ni parallèles. La porte monumentale est toujours à l'ouest, soit que Psousennès ait conservé l'ancienne porte de Ramsès II, soit qu'il en ait construit une nouvelle sur le même emplacement, dont nous avons peut-être un vestige. Le mur ouest est le moins bien connu, car il disparaît presque totalement

sous le mur ouest de la grande enceinte refait sous la dynastie bubastite. Le mur est est partagé en deux parties égales par une ouverture qui faisait communiquer le domaine de Psousennès avec le temple de l'Est. Nous n'y avons trouvé aucune trace d'une porte de pierre, pas même les traînées blanchâtres que l'exploitation intégrale d'un monument de calcaire laisse toujours après elle, mais deux sacrifices de fondation analogues à ceux de la porte nord dans l'enceinte de Ramsès. Une jarre contenant un squelette d'enfant était dissimulée sous le dernier rang de briques, au milieu du côté nord de l'embrasure. Une autre jarre était enterrée à l'extérieur, tout près de l'angle sud-est de l'ouverture. Nous savons que de grands changements s'étaient produits à Tanis entre les dernières années de la XXe dynastie et le commencement de la XXIe. La coutume des sacrifices de fondation a survécu à ces changements, mais elle est sur le point de disparaître, car les deux sacrifices de fondation qui viennent d'être mentionnés sont les plus récents que nous ayons constatés à Tanis.

Le mur nord est parallèle à l'axe du grand temple depuis l'angle nord-est jusqu'à une grande ouverture qui correspond à la porte construite par Ramsès II dans la grande enceinte. Après cette interruption les briques de Psousennès forment non pas un mur, mais un talus appuyé contre celle-ci. A 78 mètres de l'axe de la porte le mur de Psousennès redevient indépendant et s'infléchit vers le sud. On a ainsi entre les deux enceintes un espace triangulaire occupé en partie par une autre enceinte de brique dont nous aurons bientôt à nous occuper. A 125 mètres du changement d'orientation le mur nord de Psousennès disparaît sous le mur ouest de la grande enceinte. C'est pourquoi nous n'avons pu préciser exactement l'angle nord-ouest de Psousennès. Près de l'angle nord-est nous avons fait dans le sable, une trouvaille inattendue, un four composé de cinq éléments superposés. Quatre de ces éléments sont de petites tours cylindriques ayant à peu près 0^{m},30 de hauteur et 0^{m},50 de diamètre, percées de petites fenêtres triangulaires ou rectangulaires et munies d'un large rebord horizontal. Un cinquième élément est une jarre percée. Ce four a servi au moins une fois puisque l'intérieur contenait un peu de cendre. Vraisemblablement il a été installé et utilisé à cette place pendant que l'on construisait l'enceinte ou tout de suite après son achèvement. Des fours du même genre ont été trouvés à Tanis en plusieurs points et nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le mur sud-est est d'abord lui aussi, parallèle à l'axe du temple. A 60 mètres de l'angle sud-est il s'infléchit vers le sud et s'infléchit une seconde fois sans être jamais exactement parallèle au mur nord. Dans l'angle formé par le long mur méridional du temple et le mur de Psousennès des maisons ont été bâties à l'époque ptolémaïque. Leur façade est parallèle au grand temple, mais sous ces maisons nous avons découvert en 1946 les fondations d'un vaste édifice qui sont parallèles à la grande muraille. Le quartier des tombes royales fait suite à cet édifice. On pourrait donc soutenir que Psousennès en donnant à son enceinte un tracé aussi irrégulier avait pour dessein d'y enfermer toute une série d'édifices déjà construits ou projetés, ainsi que des tombeaux. Il n'est pas douteux que la construction de ces murailles de terre a compromis la belle et simple perspective qu'offraient un siècle plus tôt les constructions de Ramsès. Aussi ne peut-on guère imaginer que la grande enceinte et celle de Psousennès aient pu coexister. Psousennès a construit son enceinte parce que celle de Ramsès était en partie détruite et qu'il voulait réduire le domaine royal. Ceux qui après lui ont refait la grande enceinte ont du même coup déclassé l'enceinte de Psousennès qui, le niveau général s'étant élevé, ne formait plus qu'un gros talus.

TRONÇON D'UNE VIEILLE ENCEINTE A L'EST

Pendant le déblaiement du temple de l'Est, en 1935, nous nous sommes heurtés à une grande muraille de brique crue allant du nord au sud, passablement usée, puisqu'elle ne dépassait jamais 3 mètres de hauteur. Pendant longtemps nous nous sommes contentés de ces constatations sommaires. Nous

en avons repris l'étude au cours des trois dernières campagnes. Il s'en faut de beaucoup que nous puissions en fournir une description complète. Des sondages successifs ont établi que la muraille était large de 17 mètres et qu'elle avait une longueur de 240 mètres, depuis l'endroit où nous constatons sa présence au nord, jusqu'à son angle sud-est, à une cinquantaine de mètres de la porte de Ptolémée Sôter et de l'angle intérieur sud-est de la grande enceinte. Nous avons dégagé le mur sud pendant quelques mètres à partir de l'angle, mais la masse de terre à remuer et à transporter au-delà de la grande enceinte était si importante que nous avons renoncé au moins momentanément à poursuivre ce travail. Le lecteur verra sur le plan que le mur sud prolongé évite de justesse l'aile droite du temple d'Horus et qu'il pourrait rencontrer la grande enceinte à 190 mètres de l'angle sud-est, s'il ne change pas de direction auparavant. Il serait extrêmement désirable de préciser au moins deux autres angles de cette enceinte. Cette précision nous permettrait de la construire sur le papier, de déterminer son axe et par conséquent la position probable de sa porte monumentale. Si un jour nous entreprenons ce travail, nous ne devrons pas nous dissimuler qu'il n'existe peut-être plus aucune trace de la porte et que les murs eux-mêmes peuvent avoir fondu complètement, étant donné qu'ils n'ont que trois ou quatre rangs de briques au voisinage de l'angle sud-est.

Dans les conditions actuelles on ne peut guère dater ce nouvel et important ouvrage de terre. M. Al. Lézine constatant qu'il paraît borner le temple de l'Est construit avec des matériaux anciens par Osorkon II et que le module des briques est le même que dans les contreforts appliqués contre la muraille de Psousennès, voudrait l'attribuer à la XXIIe dynastie et retarder la restauration de la grande enceinte jusqu'à l'époque saïte ou même à celle de Nectanébo.

On peut aussi y voir un ouvrage très ancien qui aurait été déclassé par Ramsès II lorsqu'il entreprit ses grands travaux.

Tronçon d'enceinte au nord-ouest

Le tronçon d'enceinte repéré dans le triangle compris entre le mur nord de Psousennès et la grande enceinte, se compose en

[illegible] monumentale partage le mur nord en deux parties égales. L'axe est à peu près perpendiculaire à celui du grand temple. Son prolongement passe un peu à l'ouest de la porte de Chéchanq.

Nous n'avons pas dégagé les murailles de cette petite enceinte sur tout leur parcours. Nous nous sommes borné à fixer les quatre angles intérieurs et extérieurs et à étudier la région de la porte (fig. 5). Nous nous sommes aperçu que les deux tronçons du mur nord reposaient sur deux tronçons

d'une enceinte beaucoup plus large. Nous les avons dégagés pendant une quinzaine de mètres, mais nous avons renoncé à poursuivre ce travail qui devenait plus onéreux au fur et à mesure que nous nous enfonçions dans les collines qui entourent

l'ouvrage. Ayant déchaussé jusqu'au fond les angles sud-est et sud-ouest, nous avons constaté qu'il n'y avait dans ces endroits qu'une seule enceinte. Ainsi, l'enceinte inférieure, nécessairement plus ancienne, plus puissante que l'enceinte supérieure, bornait un espace plus considérable.

La porte de pierre reposait sur un épais matelas de sable encadré à l'est et à l'ouest par les embrasures de la vieille enceinte, au nord et au sud par deux minces murs de brique. Comme tous les ouvrages de calcaire la porte a été impitoyable-

ment exploitée, mais cette exploitation a laissé intacts trois des quatre dépôts de fondation qui nous ont conservé le nom du roi constructeur, Neter-kheper-rê Siamon, successeur d'Amonemopé et cinquième roi de la XXIe dynastie. A l'intérieur de l'enceinte nous avons trouvé des blocs de Siamon remployés dans le dallage d'Apriès et un fragment de corniche traînant sur le sol. Il est donc permis de penser que la porte de Siamon fut détruite avant le règne d'Apriès et remplacée par un roi de la dynastie saïte.

Ce sont les seules enceintes que nous ayons pu étudier partiellement au cours d'une longue exploration, d'autres enceintes probablement se cachent dans le tell de Sân. On devine une enceinte rectangulaire sur les photographies aériennes que la R. A. F. a gracieusement exécutées pour nous en 1929. Le double alignement de blocs de granit qu'on peut remarquer sur la carte de Jacotin (*Description de l'Égypte* V, pl. 28) marque approximativement l'axe de cette enceinte. Un important sondage a été fait par Mariette à l'ouest de cet alignement. Bien que notre curiosité nous ait souvent entraîné de ce côté, nous n'avons jamais pu former sérieusement le projet d'y entreprendre des recherches.

BIBLIOGRAPHIE

Cordier, *Description des ruines de Sân*, in *Description de l'Égypte*, t. VIII.

Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis* (1929-1932), ch. I.

Fougerousse, *Etudes sur les constructions de Tanis*, I. *Les enceintes de Tanis*, in *Kêmi*, V, 19-48.

Mission Montet, *La nécropole royale de Tanis*, II, *Les constructions et le tombeau de Psousennès*, 18-16.

CHAPITRE II

LES ÉDIFICES

Le grand temple

Le grand temple est encadré par quatre murailles de calcaire larges uniformément de $4^{m},50$ et qui mesurent, celles de l'ouest et de l'est 82 mètres de longueur, celles du nord et du sud environ 240 mètres. Ces murailles ont eu le même sort que les portes de Siamon et de Ptolémée Sôter et de tous les édifices de calcaire. Cependant le mur du fond n'a pas complètement disparu (pl. III). La dernière assise est conservée toute entière et une partie appréciable de deux autres assises est encore en place. Parvenus aux deux extrémités nous avons cru tout d'abord que les murs nord et sud avaient été traités de même, mais bientôt nous les avons vu se métamorphoser en une longue traînée blanchâtre. A l'endroit où nous supposions le mur ouest on peut encore apercevoir un assez grand nombre de blocs, mais ils ont été déplacés. Si nous avons pu reporter exactement sur le plan l'enceinte de pierre c'est grâce au mur-caisson et aux dépôts de fondation.

Les monuments anciens de Tanis ayant été bâtis sur une île de sable sensiblement plus élevée que la plaine environnante, les constructeurs n'ont pas éprouvé le besoin d'enfouir les fondations. Les enceintes de brique reposent sur le sable. Quand elles paraissent s'y enfoncer, comme dans le secteur nord-est, c'est qu'on a rejeté le sable contre le mur. Les portes et tous les monuments de pierre ne descendent pas au-dessous du niveau du sable. Les Égyptiens avaient sûrement remarqué que le sable est incompressible pourvu qu'on l'empêche de glisser. Dans ce but ils construisaient dans le sable une muraille de brique crue au bord du terrain qui devait occuper l'édifice. Celui-ci a disparu très souvent. Le mur-caisson a généralement survécu à cette destruction et nous avons grâce à lui les dimensions du soubassement. Cependant à l'ouest

le mur-caisson lui-même se réduit à peu de chose. En 1940, ayant trouvé au nord du tombeau de Psousennès un riche dépôt de fondation laissé par Osorkon II, nous l'avions attribué à un petit édifice indépendant dont on voyait quelques vestiges au sud-est de la porte monumentale. Mais six ans plus tard nous trouvions un second dépôt d'Osorkon II semblable au premier et nous constations qu'ils étaient à la même distance de l'axe et que la ligne qui les joignait était perpendiculaire à cet axe. Le mur ouest du temple était ainsi déterminé. Sous la pierre d'angle du mur du fond nous avions trouvé déjà en 1935 un autre dépôt, mais bien plus récent puisqu'il était au nom de Nectanébo Ier. Ainsi le mur de clôture du grand temple exécuté sous la XXIIe dynastie a été réparé sous la XXXe.

Dans ce vaste rectangle nous pouvons encore fixer quelques points intéressants. En dépit des bouleversements opérés par les chaufourniers et par les premiers fouilleurs, deux bases de colonne taillées par Siamon dans des blocs muraux de Ramsès II sont demeurées à la même place et au même niveau, au milieu d'un véritable chaos. Plus à l'est, à 17 mètres au nord de l'axe, nous avons trouvé, en 1947, intact dans le sable, tout un dépôt de Psousennès. Nous nous sommes aussitôt reportés au point symétrique, au sud de l'axe, mais cette région a été extrêmement bouleversée et notre recherche est restée vaine. Les anciens fouilleurs ont en effet recueilli plusieurs dépôts de fondation de Psousennès et de Siamon qui ont été partagés entre le Musée du Caire, le Musée britannique et diverses collections. Nous-mêmes, nous avons pu ramasser entre les bases de colonne et la stèle de l'an 400 trois plaquettes de Psousennès. Avec ces éléments nous pouvons construire d'une façon suffisamment approchée le rectangle couvert par le temple de la XXIe dynastie.

Ce n'est pas tout. Nous pouvons encore fixer assez exactement les points où se dressaient les dix obélisques de granit dont les morceaux gisaient déjà, à l'époque de Bonaparte, à côté de leur base. Ces bases étaient placées sur un soubasse-

ment formé d'une demi-douzaine de blocs de granit que la chute de l'obélisque a désarticulés sans toutefois les écarter beaucoup du point initial. Ces blocs une fois reportés sur un plan, le centre de la figure ainsi obtenue nous donne presque automatiquement le centre de la base, car les autres sont à peu

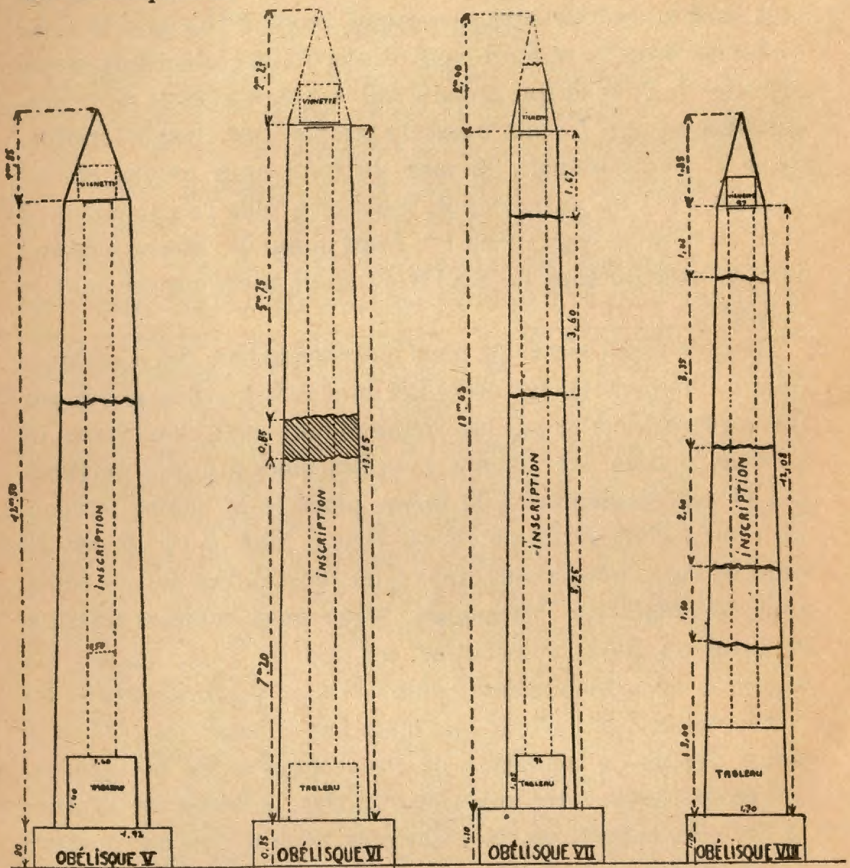


Fig. 6. — Élévation des obélisques V, VI, VII, VIII
(d'après G. Goyon)

près à la même distance de l'axe. En conséquence nous plaçons la première paire d'obélisques un peu à l'ouest du mur de façade, la seconde à 50 mètres à l'est de ce mur, la cinquième devant le mur du fond. Pour les paires 3 et 4 nous sommes un peu plus embarrassés parce que nous ne disposons que de trois bases et de trois soubassements. Par hypothèse nous les

avons placés sur une même ligne perpendiculaire à l'axe (fig. 6), à peu près à égale distance de la deuxième paire et des bases de Siamon, mais d'autres solutions pourraient être envisagées. Considérons maintenant la première paire d'obélisques hauts seulement avec leur base de 13m,50. Si le grand temple avait commencé par un pylône large de 82 mètres et haut en proportion, ces modestes obélisques auraient passé presque inaperçus. Aussi nous avons écarté l'idée d'un pylône en façade et admis que le mur ouest était simplement percé d'une porte dont la corniche était un peu moins haute que les obélisques.

Ces dix obélisques et leurs bases datent de Ramsès II, mais nous ne pouvons affirmer que les emplacements que nous avons déterminés soient valables pour le règne de cet illustre constructeur, car les blocs des soubassements ont été empruntés à des monuments du même Ramsès II. Plusieurs de ces blocs portent encore les hiéroglyphes faciles à reconnaître de ce roi. Ces emplacements ne sont donc valables que pour la XXIIe dynastie ou tout au plus pour la XXIe. Les rois tanites et bubastites ont exploité comme une véritable carrière les monuments de Ramsès II. Ils ont traîné dans la région centrale des obélisques et surtout des stèles dont quelques-unes ont des dimensions colossales. Ce rassemblement avait frappé Emmanuel de Rougé qui visita les fouilles de Tanis en 1866. Il l'attribuait à Ramsès lui-même. Mais les stèles sont en somme un avis à la population. On les dresse de préférence à l'entrée ou dans les cours du temple et non dans les parties de l'édifice où quelques privilégiés seulement avaient accès. En fait au moins deux stèles ont été taillées en bases de colonnes. Les autres ont été employées comme dalles de couverture ou dalles de soubassement. Nous avons trouvé dans le chaos des granits un bloc montrant très bien comment Psousennès ou ses successeurs ont accommodé les matériaux qu'ils remployaient. La face sur laquelle ont été gravés d'un ciseau parfait les hiéroglyphes de Ramsès a été plâtrée et une nouvelle inscription a été gravée dans le plâtre (fig. 7). Ainsi les murs du temple

sous la XXIe dynastie avaient bien été construits en granit, mais ils ont été ensuite plâtrés et ressemblaient à des murs de calcaire blanc. Psousennès et Siamon se sont résignés à cette pitoyable solution parce qu'ils n'ignoraient pas qu'il n'y avait presque plus, de leur temps, d'artiste capable de tailler et de sculpter le granit.

Ainsi nous arrivons à nous faire une idée du grand Temple de Tanis sous les rois tanites et bubastites, mais nous aimerions pouvoir remonter plus haut, car les anciennes dynasties ont laissé à Sân, dans la région du grand temple, des traces

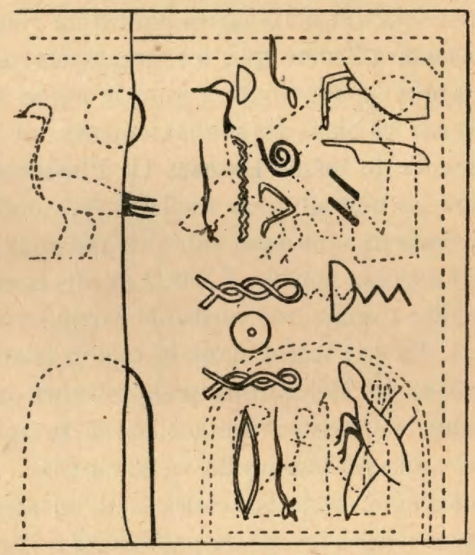


Fig. 7. — Bloc de Ramsès II plâtré par Psousennès.

nombreuses. Les noms de Chéops et de Chephren se lisent encore sur des montants de porte et sur un bas-relief mural, celui de Ne-Ouser-rê sur une colonne papyriforme, celui de Teti sur un linteau, celui de Pépi 1er sur deux montants de porte, qui appartenaient à deux paires différentes, celui de Pépi II sur un obélisque, celui de Noub-Kaou-Rê sur une architrave. A côté de ces blocs bien datés les grandes colonnes monolithes à chapiteau palmiforme, hautes de 11 mètres peuvent encore passer pour un ouvrage de l'Ancien Empire. On en dira autant du tronçon de colonne papyriforme que nous avons dressé sur l'une des deux bases de Siamon. Un obélisque de petite taille qui orne actuellement la façade du Musée du Caire est sans doute plus récent. La fin du Moyen Empire peut revendiquer une paire d'obélisques en granit gris dont les deux unités ont subi un sort différent. Au moins deux des stèles de Ramsès II ont été gravées sur des blocs anciens. Malheureusement il ne s'agit là que de pièces détachées, usurpées par Ramsès II, dont il serait absolument vain de prétendre retrouver l'emplacement primitif, car nous ne devons pas oublier que les édifices construits sur la colline de sable n'ont pas de fondation. Dès que ces antiques vestiges eurent été incorporés dans les constructions de Ramsès II, nul n'était plus en mesure de l'indiquer.

Serons-nous plus heureux avec le temple de Ramsès II, dont les vestiges, abstraction faite des statues qui seront étudiées dans un autre chapitre et de tous les remplois, sont si considérables ? Parmi les monuments originaux de ce roi nous citerons : huit paires d'obélisques, un obélisque et un pilier carré isolés, des colonnes, des architraves, des montants de porte et des linteaux, des stèles et plus de soixante blocs muraux qui ne sont pas de médiocre dimension. Déjà ce que nous avons dit des travaux des rois de la XXIe et de la XXIIe dynasties ne peut nous laisser aucune illusion. En 1934 et 1935 pendant que nos ouvriers déblayaient le grand temple, nous avons essayé d'assembler des blocs muraux, ainsi que nous l'avions fait avec succès pour les blocs de la porte monumentale de Chéchanq III. Nous n'avons réussi qu'à raccorder les éléments de deux linteaux. La médiocrité de ce résultat prouve surabondamment que les matériaux des monuments de Ramsès ont été dispersés. C'est ainsi que deux montants de porte ont contribué à la couverture du tombeau d'Osorkon II.

Cependant, si l'on considère que l'axe du temple n'a pas changé depuis la XXIe dynastie jusqu'à sa destruction et qu'il coïncide avec la médiane de la grande enceinte que nous

tenons pour un ouvrage de Ramsès II, si l'on considère en outre la difficulté de transporter des obélisques, on admettra peut-être que le grand temple à l'époque de Ramsès II ne différait pas essentiellement de ce qu'il a été plus tard. Osorkon II quand il a refait la clôture a certainement remployé des blocs de l'ancienne clôture et ne s'est même pas donné la peine d'effacer complètement les hiéroglyphes du temps de Ramsès. On franchissait alors deux cours et l'on passait entre trois paires d'obélisques pour arriver dans une cour pavée de basalte que décoraient des colosses de grès jaune ou rouge du Mokattam, limitée à l'est par un sanctuaire de granit. On nous excusera de rester dans le vague et de n'indiquer ni les dimensions de l'édifice, ni sa disposition intérieure. Le plan

Fig. 8. — Inscription mentionnant les temples de jubilé de Ramsès II.

de la ville royale n'était certainement pas simple. Un bloc de granit dont Siamon a fait un montant de porte a fait d'abord partie du soubassement d'un édifice construit par un des premiers successeurs de Ramsès II (fig. 8). Ce roi avait fait un grand temple en pierre belle et blanche de calcaire au nord des châteaux de jubilé du roi Ousirmarê Sotepenrê. Un grand progrès sera donc fait dans la topographie de la ville ancienne si nous trouvons *in situ* un vestige de ces châteaux, mais cet espoir n'est pas grand. Pour le moment nous possédons seulement un réchaud de cuivre provenant de ces châteaux de jubilé, qui a été trouvé à côté de la vaisselle d'or et d'argent dans le tombeau de Psousennès.

Constructions de l'ouest

Au sud de l'axe, à l'ouest de la façade présumée du grand temple on peut voir de gros blocs de calcaire blanc et de calcaire coquillier qui sont les vestiges d'un soubassement. Il ne s'agit pas encore d'un édifice très ancien, car un de ces blocs porte quelques mots d'une inscription gravée par Merenptah. L'édifice était embelli de colonnes qui ont disparu, mais nous avons trouvé dans son périmètre une base de colonne en grès rouge sur laquelle sont gravés le nom et les titres d'un fils de Ramsès II nommé Prâ-her-ounem-ef. Il fut peut-être construit par Chéchanq Ier, car de nombreux blocs de calcaire décorés des cartouches du fondateur de la XXIIe dynastie ont été découverts dans le voisinage, trois dans la porte monumentale, un plus grand nombre près de la première paire d'obélisques, un autre près du puits, dans la première cour du temple, mais je dois reconnaître que le nom de Chéchanq ne s'est pas rencontré au milieu du soubassement lui-même. Quoi qu'il en soit cet édifice était consacré à la triade thébaine : Amon, Mout et Chonsou.

Le temple du Nord

Comme nous explorions au cours de la campagne récente le vaste terrain compris entre la porte du nord, le lac sacré, le grand temple et l'édifice en brique crue, nous avons rencontré un petit mur de brique crue enfoncé dans le sable que nous avons rangé d'office dans la catégorie des murs-caissons. L'ayant complètement dégagé, nous avons obtenu le pourtour d'un édifice large de 30 mètres précédé d'un pylône qui occupait un emplacement de 48 mètres sur 9. Cet édifice est situé dans l'axe de la porte du nord. Il en est séparé par une vaste cour qui a pu être limitée à droite et à gauche par des portiques à colonnes. Le mur-caisson se trouvant interrompu à quelques mètres du grand temple nous n'avons pu établir formellement si les deux édifices communiquaient entre eux ou bien s'ils étaient séparés par une étroite rue. On verra plus

tard que la première supposition est la plus vraisemblable.

L'édifice a été détruit. Quelques blocs seulement ont été oubliés sur le sable. Ayant trouvé un de ces blocs dans un angle du mur caisson, nous l'avons soulevé avec précaution, espérant qu'il couvrait un dépôt de fondation. Ce n'était pas le cas. Toutefois les nombreux éclats produits par l'exploitation du monument nous ont appris qu'il avait été construit à l'époque de Nectanébo Ier et de Teos. Les hiéroglyphes, les ornements, les fragments de personnages ont la précision qui caractérise les bas-reliefs de cette époque. Sur l'un des plus gros fragments décorés on reconnaît un de ces personnages géographiques qui occupent à Edfou et à Denderah le bandeau inférieur du naos. D'après cette analogie on peut supposer que le temple proprement dit était séparé par un couloir de circulation du mur de clôture. On n'a pas oublié que le mur nord du grand temple a été fait ou refait par Nectanébo Ier. Il est vraisemblable que ce roi a voulu faire communiquer le grand temple restauré par lui et le temple qui était son œuvre propre.

Les fragments ne nomment pas le dieu du temple mais nous avons eu la chance de trouver à l'intérieur du mur-caisson trois statues représentant un babouin hamadryade assis sur un socle. La première en granit rose n'a plus d'inscription. Les deux autres en granit bleu sombre étaient semblables et formaient une paire, mais une seule est intacte ou peu s'en faut. Les inscriptions originales n'existent plus, mais celles que Psousennès a fait graver pour les remplacer sont bien lisibles. Elles contiennent un discours adressé au roi par Chonsou-qui-fait-les-plans. Les cartouches du roi sont régulièrement suivis de la mention « aimé de Chonsou ». Aucun autre dieu n'est nommé. Par contre la plupart des épithètes de Chonsou accompagnent son nom : « Chonsou dans Thèbes, qui réside à Opet-Esouet, Bon-repos, le Commissionnaire, le Pacifique, le Seigneur de Benben ». Il est évident que c'est Chonsou qui est représenté sous la forme d'un babouin et que le temple contenant trois statues de babouin était un temple de Chonsou.

Le lac sacré

Dans l'angle nord-est de l'enceinte de Psousennès on a creusé et bordé par quatre puissants murs de calcaire, un vaste bassin qui mesure 50 mètres sur 60. Ce cadre de pierre est lui-même serti dans un cadre de brique crue qui a servi à retenir le sable au moment de la construction et qui subsiste encore.

Les murs de calcaire ont été largement exploités (pl. V). Pourtant nous pouvons déterminer le niveau qu'ils atteignaient autrefois grâce au mur de brique et aux traces laissées par l'exploitation. Ce niveau est à peu près celui du temple de Nectanébo. Il est à 6 mètres au-dessus de la nappe d'eau souterraine, mais il ne faut pas oublier que l'eau est actuellement beaucoup plus haut qu'à la basse époque pharaonique. Par conséquent les murs du lac doivent s'enfoncer de 2 ou 3 mètres au-dessous du niveau actuel de l'eau.

Les murs larges uniformément de 2^m,50 ont été construits d'une façon qui devait inspirer confiance à ceux qui ramaient ou se baignaient dans le lac. Le parement est fait de blocs bien équarris. Les Égyptiens ne disposaient pas d'un mortier résistant à l'eau. Le seul moyen qu'ils eussent d'obtenir des murs étanches était de les construire avec des blocs parfaitement joints. Mais derrière ce parement on s'est contenté de poser sans les joindre des blocs de toute dimension. Des escaliers appliqués contre les parois permettaient de descendre jusqu'à l'eau, comme cela a lieu dans les lacs sacrés de Karnak et de Denderah.

Nous n'avons pas tardé à nous apercevoir que les matériaux des murs provenaient exclusivement de monuments anciens et que la proportion des blocs décorés était satisfaisante. Nous avons alors envisagé deux solutions : D'abord vider le lac jusqu'au niveau de l'eau, conserver le parement des quatre côtés en enlevant seulement les pierres juxtaposées qui sont en arrière. Solution très onéreuse puisqu'il s'agissait d'extraire et de transporter au-delà de l'enceinte, en passant par la porte

du nord environ 1.500 mètres cubes de terre, tout cela pour obtenir une réplique des lacs de Karnak et de Denderah, moins bonne, puisque le haut des murs manque déjà. L'autre solution, que nous avons choisie, après avoir pris l'avis du Directeur général des antiquités égyptiennes, consistait à continuer l'exploitation. Nous avons commencé à retirer, assise par assise toutes les pierres du côté est. Les pierres non décorées sont entassées dans des garages établis le long du mur. Les pierres décorées sont tirées du fond ; les plus intéressantes rangées dans notre magasin, les autres couronnant le mur qui borde la terrasse de notre habitation. Comme la place faisait défaut, le temple du nord a été converti en entrepôt.

Les monuments qui ont été mis à contribution vont de la Ve dynastie au règne de Psamétik Ier. Nous avons ainsi un moyen de dater la construction du lac. Il est peu probable qu'un successeur direct de Psamétik Ier ait osé détruire un monument dû au fondateur de sa dynastie pour se procurer des matériaux. Les rois perses n'ont pas travaillé à Tanis qui a au contraire beaucoup souffert de leur passage. La construction du lac s'insère admirablement dans le programme de Nectanébo qui a entrepris la restauration de la partie orientale du grand temple et la construction en matériaux neufs, à ce qu'il nous semble, du temple de Chonsou. Pour cela il a dû commencer par faire place nette et constituer une formidable réserve de pierres par la démolition de tous les édifices qui avaient été élevés au cours des âges entre le grand temple, l'enceinte de Psousennès et l'édifice en brique crue. Quelques pierres peut-être proviennent de la partie du grand temple réparée par Nectanébo, mais la grande majorité a été trouvée sur place. Si les murs du lac n'avaient pas été exploités, nous pourrions comme l'a fait Chevrier à Karnak, reconstituer quelques-uns des édifices démolis. Le classement des blocs nous permettra d'en dresser une liste et d'en donner un aperçu, liste et aperçu provisoires, puisque l'exploitation du lac sacré va demander encore plusieurs années.

L'Ancien Empire est représenté par plus de quarante blocs. Six d'entre eux appartiennent à un roi qui avait comme nom d'Horus Sankhtaoui, comme nom de couronnement Chepseskarê Irenrê (créé par Râ) et comme nom personnel Gemenef-Chonsou-Bak « Chonsou s'est trouvé un serviteur » (fig. 9 et 9 bis). Ce roi, qui sera certainement pour nos collègues un excellent sujet de controverse, n'est nulle part mieux à sa place qu'au milieu de la Ve dynastie.

Un roi de la XIIIe dynastie, Sekhemkarê, s'est donné comme nom d'Horus Sankh-taoui « celui qui fait vivre les deux terres », mais les autres éléments de sa titulature ne concordent pas avec celle du roi de Tanis.

Le nom de fils du Soleil « Gemenef-Chonsou-Bak », n'est pas connu ailleurs. Toutefois à l'époque saite on rencontre un nom propre construit sur le même modèle : Gemenef-Hor-Bak « Horus s'est trouvé un serviteur ». Il ne faut pas oublier qu'à l'époque saite bien des usages de la haute antiquité ont été remis à la mode.

Quant au nom de couronnement : Chepseskarê, il est attesté sur un seul document, il est vrai, capital. C'est la liste royale de Saqqarah où nous le lisons, au numéro 28, entre Sahourê et Neouserrê, au beau milieu de la Ve dynastie. La liste a laissé de côté l'épithète Irenrê « créé par Rê » mais cette épithète n'a rien de choquant pour un roi de la Ve dynastie qui a pour auteur le dieu Râ en personne, amant de la belle Rouditdidit, femme d'un prêtre de Râ, seigneur de Sakhebou.

En dépit de cette convenance nous avons beaucoup hésité à accepter ce serviteur de Chonsou dans une dynastie aussi ancienne. La mention de Chonsou-em-Ouaset nous poussait vers le Moyen-Empire où l'on commence à parler de Montou seigneur de Ouaset. Elle est d'ailleurs attestée dans une stèle de la XIIe dynastie de provenance thébaine. Mais dans cet exemple précisément Ouaset est déterminé par le signe du nome et non par le signe de la ville. C'est donc avec le nome du Sceptre et non avec la ville de Thèbes que Chonsou est en liaison. Or le nome du sceptre a son existence bien établie

dès la IVe dynastie, grâce au groupe sculpté qui réunit Mycérinus, le nome du Sceptre et la déesse Hathor.

La forme du protocole est un obstacle incontestable. Les rois de la Ve dynastie ont établi à la fois l'usage du titre « fils

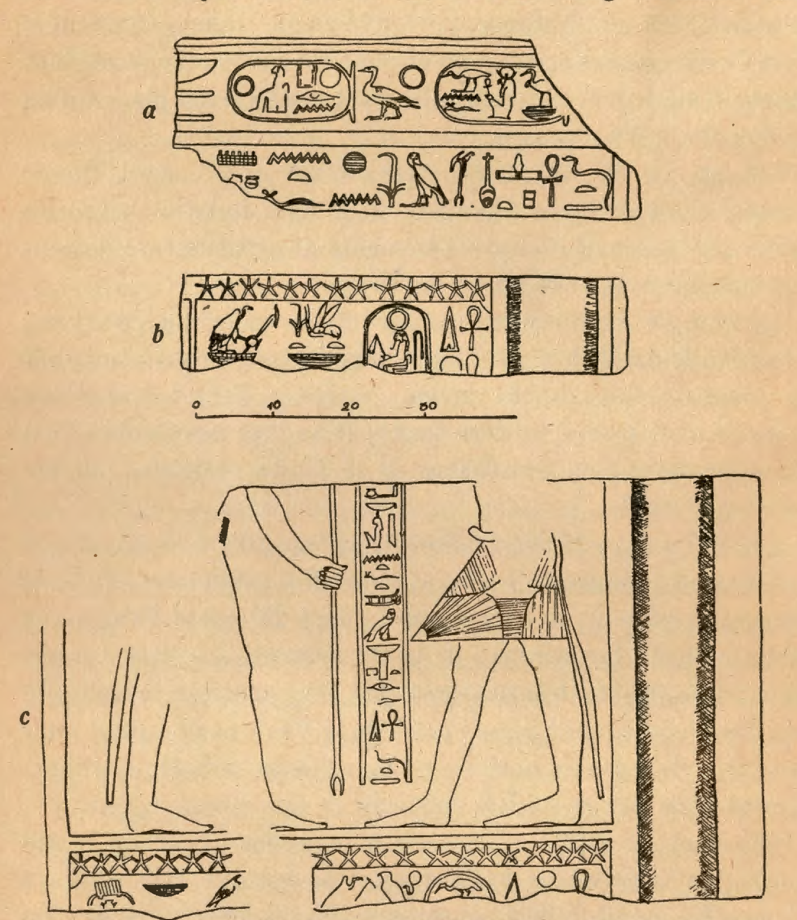


Fig. 9 (*a, b, c.*) — Blocs d'un temple élevé à Chonsou par Chepseskarê Gemenef-Chonsou-Bak.

de Râ » et celui du second cartouche, mais ni ces rois, ni ceux de la VIe dynastie n'ont encore pris l'habitude d'annoncer par le titre « fils de Râ » le deuxième cartouche contenant le nom personnel. Pépi II lui-même fait entrer le titre dans le cartouche ou bien il l'ajoute à la titulature, après le second

cartouche, comme une simple épithète. Le premier exemple d'une titulature classique avec le jonc et la guêpe devant le premier cartouche, le titre fils du soleil devant le second, nous est apporté par le roi Khety, sous la première période intermédiaire. Cependant l'étude attentive du protocole pharaonique montre qu'il s'est établi par tâtonnements. Certaines formes ont été risquées, puis abandonnées et reprises beaucoup plus tard et acceptées communément. L'emploi du titre



Fig. 9 *bis*. Bloc portant le nom de bannière de Chepseskarê (Pernette Montet-Lézine).

fils du soleil avant le cartouche est anormal sous la Ve dynastie. On ne saurait prétendre qu'il est impossible.

Si l'on voulait d'ailleurs ranger Gemenef-Chonsou-Bak parmi les rois du Moyen Empire on se heurterait à des difficultés plus grandes encore, car la XIe et la XIIe dynastie doivent être considérées comme closes. Il n'est plus possible d'y introduire un roi nouveau. On dira que la première période intermédiaire et les temps qui ont suivi la XIIe dynastie n'ont pas fermé leur porte, mais il faudrait prouver que dans ces périodes de médiocre production artistique il a pu exister

des graveurs capables de rivaliser avec ceux qui ont décoré les temples funéraires de Sahourê, d'Ounas et de Pépi II, ce qui est le cas de l'auteur du monument dédié par Gemenef-Chonsou-Bak à son père Chonsou dans le nome du Sceptre.



Fig. 10. — Bloc d'un temple de l'Ancien Empire remployé dans le Lac Sacré (Pernette Montèt-Lézinè).

Non seulement la gravure est digne de tout éloge, mais les détails archéologiques confirment l'attribution à l'Ancien Empire. Pour n'en citer qu'un exemple la manière de nouer les deux bouts des bretelles qui supportent le gilet est commune à notre monument et à de nombreux bas-reliefs de la Ve dynastie.

C'est pourquoi nous l'avons cité en tête des pierres attribuables à l'Ancien Empire qui ont été retirées du lac sacré.

Une vingtaine de blocs proviennent d'un édifice de Neferkârê Pépi. Hiéroglyphes et personnages sont de grand module et de travail parfait. Les cartouches ont été généralement martelés et c'est à peine si l'on distingue la silhouette des hiéroglyphes. Un autre bloc fort intéressant a fait partie d'une scène où un roi et un dieu étaient en face l'un de l'autre. Le cartouche du roi a été soigneusement effacé (fig. 10). Les personnages sont d'un format beaucoup plus petit que sur les blocs appartenant à Pépi II, mais le profil royal a beaucoup de ressemblance avec celui de ce roi. Sur un autre bloc le roi portait le costume exigé pour le jubilé.

Nous n'avons remarqué jusqu'à présent qu'une seule pierre du Moyen Empire. On y lit le nom de *nebti* d'Amenemhat II.

Contrairement à ce que nous attendions les pierres attribuables à Ramsès II sont peu nombreuses et d'intérêt médiocre, sauf un morceau d'une porte érigée par le roi à sa mère Anta de Ramsès. Nous avons relevé les noms de Merenptah et de Séti-Merenptah et rassemblé plusieurs morceaux d'une stèle de Ramsès III érigée en l'an 22.

La XXIe dynastie nous a légué un beau fragment d'une inscription dédicatoire de Psousennès qui a élevé un temple en pierre belle et blanche de calcaire à son père Amon-Râ seigneur de Nesout-taoui et diverses pierres de cet édifice. D'Osorkon II nous avons deux grands blocs où les inscriptions ont été gravées par dessus une gravure de Ramsès II incomplètement effacée.

L'ordre chronologique appelle maintenant Ousirmarê Sotepenrê Chéchanq, fils de Bastit et souverain de Thèbes (Chéchanq V). Plus de la moitié des pierres décorées portent le nom de ce souverain ou peuvent lui être attribuées d'après le module et le style des hiéroglyphes et des personnages. Chéchanq V avait élevé à Tanis un grand et bel édifice. Ce sont surtout les dieux de la triade thébaine, Amon, Mout et Chonsou qui sont nommés sur ces pierres. Des dalles du même

monument ont été remployées pour couvrir l'escalier d'un puits et nous en avons retrouvé une belle dans une maison privée du quartier Rifaud.

Chéchanq V avait en outre élevé à l'occasion de son jubilé une chapelle ou peut-être même un véritable édifice dont nous avons pu sauver plusieurs blocs joliment décorés de bas-reliefs plats de style archaïsant.

On attribuera aux derniers temps de l'époque bubastite quelques blocs qui portent le nom de Petoubastis, de Pamay et d'un Sehotep-ib-taoui-rê qui n'avait pas encore été enregistré au Livre des Rois. Enfin nous arrivons au lot le plus récent qui est constitué par les vestiges d'un beau et grand monument de Psametik Ier qui se laissent aisément identifier même en l'absence des cartouches royaux. Ce sont des tambours de colonne, des fragments d'inscription dédicatoire en hiéroglyphes de grand module, des personnages géographiques avec leurs légendes, des scènes de culte.

Combien cela fait-il d'édifices ? En étudiant le grand temple nous avons constaté que toutes les pierres, colonnes, architraves, tous les obélisques de l'Ancien et du Moyen Empire ont été remployés comme matériaux de construction ou usurpés. Si nous généralisons cette observation, nous dirons qu'il n'y avait plus sous les Bubastites dans le secteur nord-est d'édifice intact remontant à l'époque de Chepseskarê et de Neferkarê. Ces édifices avaient été démolis et leurs matériaux après combien d'avatars ont fini par être incorporés dans la vaste construction de Chéchanq V. Les vestiges de celle-ci sont si nombreux qu'il ne paraît pas possible que Psametik l'ait démolie. Il a pu construire son propre édifice devant, s'il en avait la place, ou à côté, ou même à une certaine distance. Le secteur nord-est est assez vaste pour avoir contenu ces deux importants monuments et aussi quelques chapelles de Ramsès, de Psousennès et des derniers rois bubastites, mais les travaux de Nectanébo Ier ont eu pour résultat d'en faire disparaître les moindres vestiges en place. La démolition du lac sacré et le classement de toutes les pierres décorées,

si nous pouvons les mener à bonne fin, nous apportera certainement sur l'histoire de ces monuments d'utiles compléments.

Le temple de l'Est

Le temple de l'Est se compose présentement de dix colonnes monolithes en granit rose, de l'ordre palmiforme qui couvrent un espace d'à peu près 30 mètres sur 20 entre l'enceinte de Psousennès et l'enceinte ruinée dont on a parlé au précédent chapitre. Deux de ces colonnes sont complètes, mais frustes. Les autres sont brisées en plusieurs tronçons. Quelques-uns sont encore fort beaux, mais le plus grand nombre a beaucoup souffert (pl. IV).

Chose curieuse, pas un seul tronçon d'architrave n'a été rencontré au milieu de ces colonnes. Nous avons trouvé quelques-unes de leurs bases qui ont été taillées très grossièrement et ne portent pas d'inscription. Toutes ont été plus ou moins déplacées quand le temple est devenu une carrière et que les chaufourniers ont démoli les murs et le dallage. C'est à peine s'ils ont oublié quelques dalles et quelques morceaux de bas-reliefs. Nous ne savons même pas si ces bas-reliefs faisaient partie de la décoration ou s'ils n'avaient pas été remployés dans le dallage. Il n'y a donc pas d'espoir de restaurer l'édifice.

Quant aux colonnes leur histoire est des plus singulières. Leur galbe, la forme du chapiteau à neuf palmes, le travail des nervures les apparente aux colonnes d'Ounas et de Téti. Elles présentaient dans leur premier état, sous la retombée du lien, une courte inscription entourée d'un cadre carré ou rectangulaire. La titulature d'un roi y faisait face à une ligne verticale terminée par le mot *mery* « aimé du dieu N seigneur du pays ou de la ville de X ». La perte de ces inscriptions nous prive du moyen de dater exactement ces colonnes et de connaître les divinités honorées dans le temple. Ramsès II qui les a fait effacer a habillé les colonnes de quatre lignes verticales séparées par des intervalles égaux et coupés à mi-hauteur par un bandeau d'hiéroglyphes. Les noms et les épithètes de Ramsès, les noms et les épithètes de ses dieux favoris sont

toute la matière des inscriptions. Nous ne pouvons pas affirmer que les dieux honorés par Ramsès soient précisément ceux que mentionnaient les inscriptions originales. Ce n'est pas exclu. Il ne faut pas oublier que les divinités égyptiennes sont très attachées à leur territoire. Quant à Ramsès II, sa famille pendant plus de quatre siècles avait servi le dieu Seth qui était nommé très souvent sur les colonnes.

Plus tard les inscriptions devaient être modifiées de deux manières. Un moment vint où le dieu Seth qui n'avait jamais eu très bonne réputation fut considéré comme un ennemi public. Son nom fut martelé partout, mais au temple de l'Est on fit mieux. Le lévrier séthien fut métamorphosé en un félin à tête de bélier. Aux épithètes de Seth on substitua les épithètes d'Amon. Plus tard encore Osorkon II usurpa ces colonnes en transformant légèrement le prénom. Sotepenrê devint Sotêpenamon. Dans le second cartouche après avoir fait disparaître Ramsès-Miamoun, on grava : Osorkon, fils de Bastit.

Après cette usurpation le temple de l'Est est resté en exercice jusqu'à la basse époque. Deux hauts fonctionnaires du temps des Nectanébo, Teos fils d'Apriès et Teos fils d'Ounnophris, un certain Amenpiom y déposèrent leurs statues.

Le temple d'Horus de la plaine

Le visiteur qui pénétrait dans la grande enceinte par la porte de l'est, œuvre de Ptolémée Sôter, avait en face de lui un temple imposant bâti tout entier en calcaire, qui a eu le sort de tous les édifices de calcaire à Tanis. Des parties hautes, il ne reste que les éclats produits par la démolition du soubassement, ce que les chaufourniers ont oublié ou dédaigné, par exemple les blocs de granit. Le mur-caisson avait été construit avec un soin extraordinaire. Il est large de $0^{m},80$ et s'enfonce profondément dans le sable. Par lui, nous connaissons la forme du temple qui était celle d'une croix latine. Ce plan tout à fait anormal s'explique. je crois, parce que le monument a été construit en deux temps. Primitivement il avait la forme d'un T aux branches très épaisses. On ajouta plus tard à la façade une construction de forme rectangulaire ayant à peu près la même largeur que la branche verticale du T. Cette addition nécessita aussi un mur-caisson. A ce moment on se livra à un travail minutieux et, selon nos idées, bien inutile, qui a consisté à réduire à l'épaisseur d'un mince briquetage la partie du mur-caisson qui séparait le monument primitif et l'addition récente. On estimait, semble-t-il que cette partie si elle avait conservé sa largeur aurait compromis l'unité de l'édifice, mais l'on n'a pu se décider à l'enlever entièrement.

Des dépôts de fondation existaient sans doute à tous les angles rentrants ou saillants de la croix latine ; nous en avons recueilli six, dont trois complets, mais ils sont anonymes, ou plutôt le nom du roi constructeur était gravé sur une plaquette de bois doré qui ne s'est pas conservée.

Dans la partie occidentale, le soubassement qui comprenait cinq ou six rangs de blocs de calcaire était encadré de trois côtés par des blocs de granit bien alignés, aujourd'hui quelque peu dérangés, sauf toutefois à l'angle sud-ouest où plusieurs n'ont changé ni de place ni de niveau. Sur ce cadre on a tracé de longues lignes droites indiquant la place des murs et aux angles des carrés qui établissent l'existence de tores verticaux. Nous ignorons si les calcaires sont venus ou non de la carrière. Quant aux granits ils proviennent d'anciens monuments qui datent tous de Ramsès II. On n'a supprimé de l'ancien travail de gravure ou de sculpture que ce qui était exigé par la nouvelle destination. Cette façon de procéder nous a permis de reconnaître des bases de colonnes coupées suivant le diamètre, des tronçons d'obélisque ou d'architrave et enfin des morceaux d'un géant de granit dont la hauteur approchait une vingtaine de mètres. Le morceau le plus caractéristique a été taillé dans le visage. Il contient l'œil droit tout entier avec une partie de la joue. Cet œil ne mesure pas moins de $0^{m},42$ intérieurement. Ces blocs sont en granit gris de la même nuance que plusieurs blocs de la porte monumentale qui ont aussi été taillés dans une statue géante. Y avait-il primiti-

vement un seul géant de granit gris ou une paire de statues identiques ? Les morceaux actuellement dénombrés n'exigent pas la présence d'une paire.

Les granits cessent brusquement à l'endroit où le terrain limité par le mur-caisson s'élargit. Il est probable que le temple n'occupait que la barre inférieure du T et que dans les ailes on avait élevé des portiques qui furent prolongés plus tard dans la direction de la porte de Ptolémée Sôter.

Les éclats décorés que nous avons recueillis pendant cette exploration peuvent être classés en trois groupes. Les fragments de bas-relief plat sont comparables à ce que l'époque ptolémaïque nous a laissé de mieux. Les fragments de bas-relief en creux sont moins bons et datent de Ptolémée dit Alexandre. D'autres fragments n'ont pas été gravés mais seulement dessinés au trait rouge. Flinders Petrie faisant un sondage dont les traces sont encore visibles au sud du temple a mis la main sur un grand bloc décoré d'un bas-relief en creux qui date de Ptolémée dit Alexandre et qui est évidemment un morceau du temple. Le dieu représenté est Horus sous la forme d'un taureau noir. Nous avons trouvé nous-même plusieurs petites statues de faucon en calcaire ou en granit, mais notre principale trouvaille mobilière est une grande statue de granit rose qui représente Horus de Mesent, ville située à côté de Tjarou, dans l'isthme, un peu à l'est d'El Kantara, protégeant Nekht-Hor-Hebit, Nectanébo II.

Il y aurait un intérêt évident à déblayer largement les alentours du temple jusqu'aux deux murailles d'enceinte et jusqu'à la porte de Ptolémée. Ce travail pourrait être récompensé par la découverte d'autres blocs tombés du temple et d'objets mobiliers. Nous l'avons commencé et nous avons découvert à l'est du temple une base d'autel très soigneusement construite en blocs de calcaire qui devaient être réunis par des queues d'aronde et, au sud, la partie arrière d'un sphinx de granit noir. Mais les moyens dont nous disposons sont si limités et cette région est si encombrée de déblais dont le transport à

distance est si onéreux que nous avons remis à plus tard la plus grande partie de ce programme.

Temples de l'enceinte de Siamon

Le visiteur qui franchissait la porte de Siamon, à 200 mètres au sud de la porte de Chéchanq III, se trouvait d'abord dans une assez vaste cour pavée et peuplée de statues qui représentaient Ramsès II assis à côté d'une déesse, Anta, Sekhmet et Ouadjit, Merenptah entre deux divinités, deux Ramsès III solitaires, les mains posées sur les genoux. Au fond la cour était bornée par la façade d'un petit temple, ouvrage d'Apriès qui a eu la précaution de signer les dalles du soubassement et d'enterrer aux angles des dépôts de fondation dont deux nous sont parvenus intacts. Apriès ne s'est pas privé d'utiliser des matériaux anciens. Six colonnes monolithes de granit rose du type palmiformes et leurs bases gisent brisées pour la plupart dans les limites de son temple. Ces colonnes ressemblent beaucoup à celles du temple de l'Est et doivent être aussi anciennes. Ramsès II a effacé les incriptions originales et habillé les colonnes d'inscriptions à sa gloire et à la gloire des dieux qu'il avait rassemblés dans sa résidence. Ses cartouches sont restés intacts, mais partout où l'idéogramme de Seth avait été gravé on trouve un évidement de forme rectangulaire.

Au sud du temple d'Apriès un mur-caisson soigneusement construit délimite un espace de 36 mètres sur 50. Le soubassement en partie conservé comprenait quatre assises de beaux blocs, dont quelques-uns au moins provenaient d'un monument de l'Ancien Empire, mais du monument lui-même nous n'avons ni bas-relief ni objet mobilier. Tous les renseignements que nous avons à son sujet proviennent des quatre dépôts de fondation demeurés intacts. Le roi constructeur est Ptolémée Philopator. Les divinités honorées dans le temple étaient Mout et Chonsou l'enfant, les dieux Philadelphes, Évergètes et Philopators, c'est-à-dire le couple formé par le roi constructeur et son épouse. Cet édifice remplaçait un monument dont nous avons retrouvé quelques dalles enjambées par le

mur-caisson. Les blocs de l'Ancien Empire que nous avons retrouvés dans le dallage de Ptolémée Philopator sont peut-être d'autres vestiges de ce monument.

Un Ptolémée inconnu a fait construire en avant de la porte de Siamon un vestibule qui a de nos jours à peu près l'aspect du temple d'Horus. Nous avons donc retrouvé son mur-caisson, quelques dalles de calcaire et le cadre en granit du soubassement fait comme toujours de blocs remployés, et des dépôts de fondation anonymes. Ce roi l'a décoré à peu de frais au moyen de deux statues de Ramsès II et d'un groupe qui représentait ce roi à côté de la déesse Anta.

Nous avons donc reconnu dans la grande enceinte les vestiges certains de cinq grands sanctuaires : le temple de Psousennès, celui de la XXII[e] dynastie, le temple du Nord, celui de l'Est, celui de la Plaine, auxquels il faut ajouter le lac de pierre. Dans l'enceinte de Siamon se succèdent un vestibule ptolémaïque, un temple d'Apriès et un temple de Ptolémée IV. Le plus ancien de ces monuments ne remonte pas au-delà de la XXI[e] dynastie. Ces édifices ont remplacé des temples de Ramsès II qui n'existent plus qu'à l'état de pièces détachées. Pas une pierre n'est restée certainement à sa place. Néanmoins nous sommes à peu près sûrs que le grand temple sous Ramsès II occupait sensiblement le même emplacement qu'à l'époque d'Osorkon II et que sous la XIX[e] dynastie il y avait déjà un temple du Nord, un temple de l'Est et un temple dans l'enceinte qui a précédé celle de Siamon.

Ce que les rois tanites et bubastites et après eux les Ptolémées ont fait aux monuments de Ramsès II, ce grand constructeur l'avait déjà fait aux monuments de l'Ancien et du Moyen Empires. Il est évident que l'enceinte de brique crue si imparfaitement connue dont nous avons parlé au premier chapitre entourait au moins un de ces anciens monuments dont nous devons nous résigner à ignorer le plan exact et les dimensions.

BIBLIOGRAPHIE

PETRIE, *Tanis*, I et II (London, 1885-1888).

Mission MONTET, *La nécropole royale de Tanis*, t. I, *Osorkon II*, ch. III ; t. II, *Psousennès*, ch. I.

FOUGEROUSSE, *Etudes sur les constructions de Tanis*, IV, *Les principales divisions du grand temple*, in *Kêmi*, V, 48-63.

P. MONTET, *Les obélisques de Tanis*, in *Kêmi* V, 104 sqq. ; *Les nouvelles fouilles de Tanis*, ch. II et IV.

P. MONTET et Al. LÉZINE, *Un nouveau temple d'Horus à Tanis*, Mélanges Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1948, 752-763.

Al. LÉZINE, *Le temple du nord à Tanis in Kêmi*. XII.

P. MONTET, *Chonsou et son serviteur*, in *Kêmi*, XII.

CHAPITRE III

LES STATUES USURPÉES

Si l'on réunissait toutes les statues qui ont été découvertes à Tanis et qui sont réparties entre plusieurs musées : le Louvre, Berlin, Strasbourg, Alexandrie, Le Caire et celles qui sont restées sur place on obtiendrait une fort belle exposition où seraient représentées presque toutes les époques de l'art égyptien, de l'Ancien Empire aux derniers Ptolémées. On aurait du mal à les dénombrer. Aux œuvres intactes, comme le beau sphinx du Louvre, à celles qui sont mutilées, mais présentent encore de beaux restes, comme les Sanousrit de Berlin et d'Alexandrie il faudrait ajouter les simples fragments dont le nombre est considérable. Mis en présence de deux fragments de même matière et de même module, il est parfois difficile de savoir si l'on a affaire à une pièce unique ou à une paire de statues semblables. Il est encore plus difficile de dater les statues antérieures à Ramsès II, car ce roi et ses successeurs jusqu'à Chéchanq Ier les ont toutes usurpées, à l'exception des deux statues de la reine Nofret, des quatres statues de Sebekhotep, ces dernières peut-être parce qu'ils jugeaient qu'elles n'en valaient pas la peine. Les autres ont été traitées de deux façons. Tantôt les usurpateurs ont complètement effacé les inscriptions originales. On voit que le granit a été évidé, mais l'on ne peut rien déchiffrer ; ou bien le socle, le pilier dorsal, le tenon ont été systématiquement diminués de sorte que l'inscription récente ait l'air d'être originale. Tantôt les usurpateurs ont laissé subsister une partie des anciennes inscriptions. Il y a peut-être une raison à cette différence de traitement, qu'on peut aussi attribuer à la négligence de ceux qui devaient accommoder la statue. Quoiqu'il en soit nous pouvons tout de suite énumérer un certain nombre de statues pour lesquelles le problème de la date ne se pose pas.

Statues datées

XIIe dynastie

Colosse d'Amenemhat Ier, usurpé par Merenptah :
Album Rougé, 109 ; Petrie, *Tanis* I, pl. 13, pl. I, n° 3 ;
Evers, *Staat aus dem Stein*, 16-17.

Quatre colosses de Sanousrit Ier usurpés par Merenptah :
A. — Musée d'Alexandrie :
Evers, *Staat aus dem Stein*, 36.
B. — Musée du Caire, 37465 :
Album Rougé, 110 ;
Petrie, *Tanis* I, pl. 13.
Evers, *Staat aus dem Stein*, 37-38.
Goyon, Ann. S. A. E. XXXVII, 81.
Montet, *Drame d'Avaris*, pl. 5.
C. — Musée du Caire, 37482 :
Petrie, *Tanis*, pl. 13, n°s 3 et 4, pl. 1, n° 5.
Evers, *op. cit.*, 39-40.
D. — Berlin, n° 7265 :
Evers, *op. cit.*, 41.

Statue de Sanousrit II :
Petrie, *Tanis* I, pl. 2, n° 6.

Deux statues de Nofret, femme de Sanousrit II :
A. — Musée du Caire, n° 382 :
Album Rougé 113 ; Evers, *op. cit.*, 72, 73.
B. — Musée du Caire, n° 381 :
Evers, *op. cit.*, 74-75.

Statue d'une reine usurpée par Ramsès II pour sa mère.
Petrie, *Tanis I*, pl. II, n° 16.

XIIIe dynastie.

Deux statues colossales de Khaneferrê Sebekhotep :
A. — Louvre, A 16 :
Bissing, *Denkmäler*, 28.
B. — Musée du Caire :

Bissing, *Denkmäler*, pl. 28.
Evers, *op. cit.*, pl. 144, 145.

Deux petites statues du même :

A. — Louvre, A 17 :

B. — Tanis, temple d'Apriès :
Montet, *Nouvelles fouilles de Tanis*, p. 117.

Deux colosses de Mermenfat :

A. — Musée du Caire :
Album Rougé, 114 ;
Petrie, *Tanis* I, pl. 13, nº 6 ;
Evers, *op. cit.*, pl. 146.

B. — Musée du Caire :
Evers, *op. cit.*, pl. 147-148.

Des inscriptions gravées sur une statue royale nous attendons en principe deux sortes de renseignements : le nom du roi et celui de la divinité qui assure le roi de son amour. Le nom de cette divinité est souvent suivi d'un terme géographique. C'est le cas de la statue d'Amenemhat et des quatre statues de Sebekhotep, qui sont aimés de Ptah-au-Sud-de-son-mur. On s'est fondé là-dessus pour affirmer que ces statues ont été transportées de Memphis à Tanis, probablement à l'époque tanite. Ce n'est pas prouvé. On peut admettre tout aussi bien que Sebekhotep résidant à Memphis avait fait exécuter dans les ateliers de cette ville un grand nombre de statues qu'il a distribuées dans les grands sanctuaires.

Sur les statues des Sanousrit les inscriptions originales se réduisent actuellement, du fait des usurpateurs et des accidents subis par ces ouvrages, à très peu de chose. Cependant sur la statue B les noms royaux sont suivis de la mention : « Aimé d'Anubis-qui-est-sur-sa-montagne. Il est vrai que Merenptah a gravé sur le socle une scène qui le représente devant le dieu Seth et qu'il se déclare aimé de Seth le tout puissant et sur la statue de Berlin et la statue C de « Seth seigneur d'Avaris ». Ces mots existaient-ils déjà sur ces statues à l'époque de Sanousrit Ier. Certains en doutent, mais je ne crois pas qu'il y ait une incompatibilité entre ces deux

divinités, car Anubis est le voisin et même le frère de Bata que le papyrus Jumillac définit comme un autre Seth. Quoi qu'il en soit, nous admettrons comme très probable que les statues de la XIIe dynastie ont été exécutées à San même, par des sculpteurs du pays.

Statues non datées

Nous en venons maintenant aux statues antérieures à la XIXe dynastie dont les usurpateurs ont effacé toutes les inscriptions originales, ce qui nous oblige à résoudre par nos propres moyens le problème de la date et celui de la provenance.

Une paire de Sphinx en granit rose, usurpés par un roi Hyksos, par Merenptah et Chéchanq Ier :

A. — Louvre, A 23 :
Jéquier, l'*Architecture et la décoration* I, pl. 18, 2 ;
Evers, *Staat aus dem Stein*, pl. 48, 49, 50 ;
Boreux, *Catalogue-guide*, pl. 1.

B. — Musée du Caire :
Evers, *op. cit.* II, fig. 60.

Une paire de statues colossales en granit rose, représentant un roi debout, usurpées par Ramsès II :

A. — Brisée, restée sur place à l'ouest de la porte de Chéchanq III, au nord de l'axe.
La tête : *Nouvelles fouilles de Tanis*, pl. 22,
Le torse et les jambes : *ibid.*, p. 23.

B. — Brisée, restaurée au sud de l'axe par la Mission de Tanis en 1947 (pl. VI).

Une paire de statues, représentant un roi assis ; granit noir :

A. — Caire, nº 432 ;
Evers, *op. cit.*, pl. 65-66.

B. — Caire, nº 430 ;
Evers, *op. cit.*, pl. 67-68.

Quatre lions couchés, à visage humain, granit noir, usurpés par un roi hyksos, Ramsès II, Merenptah et Psousennès (pl. VII) ; photographiés sur place :

Album Rougé, 120-122 ;
Petrie, *Tanis* I, pl. 13, nº 5.

Maintenant au Musée du Caire :

A. — Caire, nº 393 ;
Evers, *op. cit.*, pl. 120 ;
Montet, *Drame d'Avaris*, pl. II.

B. — Caire, Cat. gén., 394 :
Evers, *op. cit.*, pl. 121-123.

C. — Caire, Cat. gén., 530 :
Evers, *op. cit.*, pl. 124.

D. — Caire :
Evers, *op. cit.*, pl. 125, cf. pl. VII.

Groupe de deux porteurs d'offrandes, en granit noir, usurpé par Psousennès :

Caire, Cat. gén., 392 ;
Album Rougé, 116-118 ;
Bissing, *Denkmäler*, pl. 211 ;
Evers, *op. cit.*, pl. 129-130.

Un fragment de l'arcade sourcilière a été trouvée par notre mission à Tanis et remis en place sur le porteur de droite dont il améliore beaucoup l'aspect :

Montet, *Drame d'Avaris*, pl. 12.

Une paire de sphinx de granit rose usurpés par Ramsès II et Merenptah :

A. — Sphinx du Caire :
Evers, *op. cit.*, p. 137 et t. II, fig. 30.

B. — Louvre, A 21.

Torse d'un roi en gris jaune inédit, resté à Sân.

L'auteur de *Staat aus dem Stein* s'est efforcé de dater tous ces ouvrages à l'exception des deux colosses voisins de la porte de Chéchanq. Il les a tous attribués au Moyen Empire. On ne fera, je crois, aucune difficulté pour le suivre quand il fait des statues 432 et 430 du Musée du Caire des portraits de Sanousrit II. Le torse de grès jaune pourrait leur être contemporain. Le sphinx A 21 et son semblable du Caire sont incontestablement d'un style plus sec, plus anguleux que les deux sphinx

usurpés par Chéchanq et l'on peut, pour cette raison les attribuer à la XIIIe dynastie où la sculpture est en décadence. Le sphinx A 23 ressemble par les traits du visage aux deux colosses de granit rose et tous deux ont bien quelque analogie avec les statues de Sanousrit Ier. Le difficile est d'apprécier dans quelle mesure les effigies royales sont des portraits ou au contraire exécutées d'après un type adopté par une certaine école de sculpture qui a pu rester en faveur pendant plusieurs générations. Si les ressemblances, sauf dans des cas particuliers, risquent d'être trompeuses, peut-on se fier à certains détails de technique ? Les deux colosses voisins de la porte de Chéchanq sont adossés à un pilier dorsal dont la largeur excède celle des épaules. En général le pilier n'a que la moitié de cette largeur (pl. VI). Cependant on connaît sous l'Ancien Empire des statues adossées à une large dalle. Il est donc possible d'attribuer les deux colosses à l'Ancien Empire.

Nous en venons maintenant à des ouvrages qui ont provoqué de vives discussions. On peut voir au Musée du Caire dans le même box de l'allée ouest trois blocs de granit noir décorés de têtes d'ennemis. Ils proviennent l'un de Damanhour, l'autre du monument de Djoser à Saqqarah et le troisième de Tanis. Estimant que le bloc de Saqqarah datait forcément du règne de Djoser, Capart soutenait que cette date était valable pour les deux autres et même pour les lions et les porteurs. Il n'est nullement certain que les trois consoles du Musée du Caire soient contemporaines, puisque l'usage de décorer les façades des palais royaux avec des têtes de prisonniers sculptées en demie ronde bosse est attesté sous Ramsès III. Nous avons mentionné plus haut un bloc orné de cinq têtes (pl. VI) qui a fait partie, avant d'être remployé par Chéchanq, croyons-nous, d'un migdol de Ramsès II. Les sculpteurs de cette époque nous ont laissé plusieurs ouvrages où les personnages se détachent à peine de la dalle qui leur sert d'appui. Le bloc aux cinq têtes appartient à cette catégorie. C'est pourquoi nous l'avons daté de Ramsès II. Le bloc de granit noir est

sûrement plus ancien, mais il n'y a pas lieu de le faire remonter au delà du plus ancien roi attesté à Sân, qui est Chéops.

Les lions a masque humain

Ces magnifiques statues de granit noir ont été découvertes par Mariette qui en comprit immédiatement la puissante originalité. Elles sont très différentes des sphinx de granit rose qui sont des lions à tête humaine dont la crinière très stylisée ressemble à une couverture rayée. Ce sont de véritables lions portant une crinière opulente et un large collier de poils autour de la tête. On a simplement remplacé le mufle de la bête féroce par un visage humain auquel on a cherché et réussi à donner une expression terrible en accentuant les pommettes saillantes et la courbure de la bouche (pl. VII). Ayant observé sur l'épaule droite de tous ces lions une inscription oblique gravée en petits caractères, puis martelée, il la rapprocha de celle que le roi hyksos Apepi avait gravée sur l'épaule droite des deux colosses de Mermenfat. De ce rapprochement qui était justifié il conclut que ces sculptures offraient cet immense intérêt d'être des portraits authentiques des souverains, tenus injustement pour des barbares, qui avaient conquis l'Égypte. Il s'égarait visiblement. Puisque l'inscription d'Apepi sur les colosses de Mermenfat est une marque d'usurpation, les inscriptions martelées des lions doivent être tenues pour telles. Il restait acquis que ces statues ornaient les cours du temple de Sân avant l'arrivée des Hyksos. Plus récemment, Golenischeff a cru pouvoir les dater du règne d'Amenemhat III. Il n'a pas converti Capart qui les place à l'époque de Djoser, mais la majorité des égyptologues s'est rangée à son opinion. J'estime qu'il n'y a aucune ressemblance entre le visage soucieux d'Amenemhat III ou les rudes traits de Sanousrit III et les faces des lions. Celles-ci d'ailleurs ne se ressemblent pas entre elles. Si les faces des trois premiers ont une expression souveraine, la quatrième fait penser plus à un homme des champs qu'à un roi (pl. VII). Il n'est donc pas sûr que les sculpteurs aient pris pour modèle le Pharaon

de leur temps. Mariette croyait avoir observé parmi les riverains du lac Menzaleh le type de ses statues. Cette opinion a été contestée. Il est facile de reconnaître à Sân et à Menzaleh le type ramesside. Notre bach-reiss Baz Ismail en est un représentant accompli, tandis qu'un autre de nos reiss, Ibrahim Kamouché, aurait pu passer, quand il était jeune, pour le modèle des ouchebtis d'Osorkon II. Les traits si fins de Chéchanq III peuvent aussi être reconnus à travers les rues de Sân. En 1939, une femme du chantier ayant ôté son voile m'offrit un large visage qui aurait pu servir de modèle au vieux sculpteur. Mêmes pommettes saillantes, mêmes yeux, même bouche arquée.

A l'époque de Mariette on ne connaissait pas d'autres lions à face humaine que ceux de Sân. Depuis on en a trouvé d'autres, un sphinx d'El Kab antérieur aux Hyksos, un autre qui date de la reine Hatchepsouit, un troisième qui a été trouvé à Beyrouth et fut peut-être auparavant l'ornement d'un temple de la Dame de Byblos. Plus récemment les fouilles du Service des Antiquités au tell Basta ont amené la découverte d'un lion de granit noir. Plus petit que ceux de Sân, il s'en rapproche beaucoup plus que les trois précédents. On peut admettre qu'il est sorti du même atelier, tandis que les lions de la Haute Égypte ne sont que des copies.

Nous nous rallions en somme à l'opinion de Maspero qui considérait Tanis comme le siège d'une école de sculpture originale qui a fleuri depuis une haute antiquité jusqu'aux derniers Pharaons. Nous reparlerons de la date après avoir décrit deux ouvrages qui ont beaucoup d'analogie avec les lions.

Le groupe des porteurs d'offrandes

Ce groupe a été découvert par Mariette à côté des lions, au voisinage de l'obélisque VII. Deux personnages tout à fait semblables par la taille, le visage et tous les accessoires, marchant du même pas, s'avancent en soutenant une table chargée de muges, de lotus, de canards. Les visages ressemblent à

ceux des lions. Ils sont encadrés non par un collier de poils, mais par une perruque extraordinairement fournie dont les mèches en tire-bouchon couvrent la nuque et les épaules et par une barbe dont la largeur et la longueur sont exceptionnelles. Le groupe n'est pas intact. Les pieds et le socle font défaut; les visages ont subi des dégâts. Nous avons trouvé en déblayant les obélisques un morceau de l'arcade sourcilière du porteur de droite qui a été remis en place et l'améliore beaucoup. Psousennès a fait graver ses noms et ses titres sur les deux faces du tenon qui unit les deux hommes. En conséquence le groupe est parfois attribué au Nouvel Empire par des historiens de l'art égyptien, mais il n'y avait pas dans toute l'Égypte à l'époque de Psousennès de sculpteur capable de faire un tel chef-d'œuvre. Le roi le savait si bien qu'il a fait transporter dans sa maison d'éternité un sarcophage taillé pour Merenptah, dont les noms seuls ont été changés. Si le socle était conservé, nous y lirions sans doute les noms de Merenptah et de Ramsès II qui nous approcheraient de la date cherchée, mais sans apporter la solution.

En vue de mieux aborder ce problème essayons d'expliquer pourquoi le sculpteur a représenté deux personnages aussi semblables entre eux que des frères jumeaux. Une statue que l'on compare quelquefois, depuis Devéria, aux porteurs représente un personnage unique. Une réponse m'est suggérée par les bas-reliefs de la porte monumentale d'Osorkon II à Bubaste. Sur ces bas-reliefs des personnages qui sont indiscutablement des prêtres apportent un poisson d'une main, un oiseau de l'autre. Les inscriptions nous donnent dans des cases spéciales le nom du prêtre, celui de la divinité qu'il servait, celui du poisson et de l'oiseau offerts. Les prêtres de Seth sont de beaucoup les plus nombreux. Deux d'entre eux sont désignés par deux lettres *s n*, que je voudrais interpréter en les combinant avec le nom du dieu *Stš*, *s n Stš* l'homme de Seth, exactement comme K. Sethe a interprété Sanousrit, l'homme de la déesse Ousert. Il y a deux hommes de Seth sur le bas-relief de Bubaste. Ce sont ces deux hommes que le sculpteur

a représentés marchant du même pas et apportant à leur dieu les lotus, les oiseaux et les poissons des nombreux lacs du Delta oriental.

Mariette et Devéria n'avaient certainement pas tort de comparer le groupe des porteurs et les lions à face humaine. Ce sont bien des œuvres de même style et de mérite égal, et ce sont aussi des œuvres locales. Leurs auteurs n'ont pas tenté de faire le portrait du Pharaon qu'ils n'avaient peut-être jamais vu. Ils n'ont pas imité les maîtres-sculpteurs de Memphis. Dans un cas ils ont voulu faire des prêtres du pays et dans l'autre, ils ont prêté à la divinité les traits des hommes du pays.

Le Cynocéphale Hamadryade

Le cynocéphale découvert au cours de la dernière campagne de fouille, le 24 mars 1951 dans le temple du Nord permettra peut-être de placer dans la longue histoire pharaonique la meilleure période de l'école tanite de sculpture. Nous avons vu que ce temple construit par Nectanébo Ier était dédié à Chonsou sous la forme d'un cynocéphale. Trois statues du dieu ont été découvertes. La première en granit rose est d'une technique assez ordinaire (pl. XI). Elle a subi des dégâts qui en gâtent encore l'aspect. Le disque que le dieu portait sur la tête a disparu ; le museau a été cassé, réparé dans l'antiquité, et cassé de nouveau. Le socle a été très diminué. Toutes les inscriptions qui avaient été gravées ont été effacées et n'ont pas été remplacées. Visiblement l'œuvre est ancienne, mais je ne puis indiquer aucune date. Il ne faut pas oublier que les époques qui ont produit des chefs-d'œuvre ont également laissé de médiocres ouvrages.

Peu après apparurent les morceaux d'un cynocéphale de granit noir, puis un cynocéphale presque complet, assis sur un socle cubique que Psousennès a couvert d'inscriptions de trois côtés (pl. VIII). Sur toutes les lignes le roi est mis en rapport avec Chonsou. Nous n'avons pas mis longtemps à nous apercevoir que les inscriptions de Psousennès avaient

été gravées en surcharge. Cela ne change rien en ce qui concerne Chonsou. Si pour les Égyptiens de la XXIe dynastie Chonsou pouvait prendre la forme d'un babouin, nous n'avons aucune raison de penser qu'à des époques plus anciennes le babouin ait représenté un autre dieu. Il n'en serait pas moins désirable de serrer d'aussi près que possible la date de cet ouvrage où nous retrouvons les qualités éminentes des artistes qui ont sculpté les lions à masque humain et les porteurs d'offrandes. Le babouin est assis sur son socle avec un naturel parfait. Nous nous en sommes rendu compte quelques jours après en examinant les nombreux hamadryades qui vivent dans une demi-liberté au jardin zoologique du Caire. Les caractères spécifiques de l'animal sont rendus avec une extraordinaire fidélité. Les naturalistes qui ont examiné des photographies de notre nouvelle statue ont unanimement reconnu le papio hamadryas, caractérisé par deux touffes de poils semblables à des houppes qui encadrent le museau et par l'épais camail. Le sculpteur s'est plu à diversifier le relief des deux houppes, à ciseler les mèches de la perruque et celles du camail dans un style à la fois minutieux et robuste tout à fait équivalent au travail de la crinière des lions, de la perruque et de la barbe des porteurs d'offrandes. Sur le babouin de granit rose le camail semblait un objet étranger fait en une matière rigide. Ici le camail aussi souple qu'une chape de fourrure épouse les sinuosités du corps d'une façon que le soleil tournant autour de la statue met admirablement en relief. Le détail des doigts, la puissante musculature du ventre et des cuisses, la queue ramenée autour du corps et qui semble prête à balayer le sol, tout cela passe tout éloge. La statue serait parfaite si le museau n'avait été cassé, volontairement sans doute. Nous avons pu recueillir l'œil droit, et un autre morceau qui prouvent que cette partie de l'ouvrage n'était pas moins étudiée que le reste.

G. Bénédite qui a étudié dans un article des Monuments Piot un babouin de calcaire et deux petits groupes, scribe et babouin, conservés au Musée du Louvre affirmait que les

Égyptiens étaient incapables de distinguer et de rendre en dessin ou en sculpture les espèces animales et même les genres. Selon lui, il y a un type de babouin sacré qui a été créé à une époque ancienne, c'est la statue de calcaire du Louvre et qui a été rénové au Nouvel Empire, exemple les deux petits groupes.

Si cette étrange théorie était vérifiée il faudrait dater la statue de Tanis du Nouvel Empire, ce qui reviendrait en pratique à l'attribuer à Ramsès II, puisque dans cette ville le Nouvel Empire commence avec ce Pharaon. En fait si l'on compare les deux statues, il est visible qu'elles représentent deux espèces de babouins différentes. Parmi les statuettes trouvées devant le groupe de Sekhmet-Ramsès II qui sont toutes d'une époque assez tardive, probablement de l'époque saïte, nous trouvons un spécimen de chaque type. Il n'y a pas évolution, c'est-à-dire passage d'un type à un autre, mais dès le début deux types très distincts : la statue du Louvre, les statuettes que Bénédite a citées, la plus petite des statuettes trouvées devant la Sekhmet sont des reproductions d'un babouin commun ; la statue de Tanis, les groupes du Louvre, les babouins qui décoraient l'obélisque de Louxor et la plus grande des statuettes de la Sekhmet reproduisent le babouin hamadryade. A l'origine comme à la basse époque les deux types sont distincts et nous avons maintenant à dater le Chonsou de Tanis, premier exemple du babouin hamadryade.

On a vu dans le chapitre précédent que le temple de Nectanébo dédié au dieu Chonsou avait été précédé d'un temple bâti par Chéchanq V et celui-ci d'un monument beaucoup plus ancien élevé à son père Chonsou dans le nome du Sceptre par un roi qui avait comme nom d'Horus Sankhtaoui, comme nom de couronnement Chepseskarê Irenrê et comme nom personnel enfin Gemenef Chonsou Bak. C'est du même lieu en définitive que proviennent et le temple élevé à Chonsou et la statue de ce même Chonsou. N'est-il pas évident par conséquent que cette statue et sa pareille dont nous

n'avons plus que des fragments, décoraient la façade de ce monument élevé par ce dévot serviteur de Chonsou et enfin que le même roi a commandé l'un et l'autre. Après quelques hésitations nous avons reconnu que ce roi n'était autre que le numéro 28 de la liste royale de Saqqarah. La statue de Chonsou est donc bien datée du milieu de la Ve dynastie.

De ce que la statue de Chonsou, les lions à face humaine et les hommes de Seth présentent une indéniable parenté et doivent être considérés comme les œuvres maîtresses de l'ancienne école tanite de sculpture il ne résulte pas que la date reconnue pour le premier de ces ouvrages soit aussi valable pour les autres. Cette école a eu une longue existence et elle jette un vif éclat sous les derniers Ptolémées. Le Moyen Empire gardera sans doute des partisans. Ce qui détermine ma conviction en faveur de l'Ancien Empire, c'est l'importance des constructions qui ont été entreprises sur le tell de Sân, entre Chéops et Pépi II, tant en granit qu'en calcaire, et auxquelles chaque campagne de fouille apporte de nouveaux vestiges. On n'a sûrement pas attendu jusqu'à la XIIe dynastie pour orner de statues ces sanctuaires et leurs abords. Les lions et les hommes de Seth furent créés en même temps que les colonnes palmiformes et papyriformes et les beaux bas-reliefs. Leur ancienneté a dû contribuer autant que leur beauté à les désigner à l'attention des rois Hyksos qui furent les premiers, du moins à Sân, à signer des ouvrages qui n'avaient pas été faits dans les ateliers de leur temps.

On ne saurait prétendre que celui de ces rois qui a fait graver son nom sur l'épaule des lions ait voulu s'approprier ces ouvrages. Rien ne prouve en effet qu'il ait effacé les inscriptions originales. L'Hyksos Apepi qui a fait graver en petits caractères sa titulature sur l'épaule de Mermenfat ne s'en est pas pris aux inscriptions de ce roi. Il semble plutôt avoir fait cela en signe de supériorité comme s'il avait marqué au fer rouge le souverain vaincu, non pas qu'il ait personnellement vaincu Mermenfat, mort sans doute bien avant lui, mais

plutôt parce que ce roi dont le nom signifie chef des soldats avait laissé aux Hyksos un mauvais souvenir.

Tout autre est la façon d'agir de Ramsès II et de ses successeurs Merenptah, Psousennès, Chéchanq Ier. Ils ont réellement voulu s'approprier les ouvrages de l'Ancien et du Moyen Empires. Lorsqu'une partie des inscriptions originales subsiste, c'est plutôt l'effet du hasard ou de la négligence que de la volonté réfléchie de conserver le nom du roi qui fit exécuter le monument.

BIBLIOGRAPHIE

MARIETTE, *Lettre à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis, Revue archéologique*, 1861.
GOLENISCHEFF, *Amenemhat III et les sphinx de Sân*, in *Rec. de trav.*, XV (1893), 131-136.
MASPERO, *Essais sur l'art égyptien.*
CAPART, *Les monuments dits hyksos*, Bruxelles, 1914.
DARESSY, *L'art tanite*, in *Ann. S. A. E.*, 1917, 171 sqq.
BENEDITE, *Scribe et babouin*, in *Monuments Piot*, XIX.
ENGELBACH, *The so-called Hyksos monuments*, in *Ann. S. A. E.*, XXVIII, 13-28.
EVERS, *Staat aus dem Stein.*
P. MONTET, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, 18-21.
G. GOYON, *Trouvaille à Tanis de fragments appartenant à la statue de Sanousrit Ier, Ann. S. A. E.*, XXXVII, 81.
P. MONTET, *Chonsou et son serviteur*, in *Kêmi*, XII.

CHAPITRE IV

STATUES DU NOUVEL EMPIRE ET DE LA BASSE ÉPOQUE

A Sân le Nouvel Empire commence avec Ramsès II. Les seuls souvenirs que nous ayions de la XVIIIe dynastie ont été trouvés dans les tombeaux : un scarabée d'Amenhotep III dans le sarcophage d'Hornekhti, une pendeloque du premier prophète d'Amon Parenneferoui sur la momie d'Oundebaounded, une aiguière d'Ahmosis au milieu des vases en métal précieux rassemblés dans le caveau de Psousennès. Rien ne prouve que cette aiguière ait été offerte par le vainqueur des Hyksos aux dieux de Tanis ou plutôt de la ville qui a précédé Tanis sur le tell de Sân. L'inscription associe le nom d'Ahmosis avec celui d'Osiris seigneur d'Abydos. L'aiguière est donc un objet funéraire. On peut se demander si elle n'a pas été volée dans le tombeau d'Ahmosis pendant les dernières années de la XXe dynastie, alors que les nécropoles de Thèbes et sans doute de beaucoup d'autres villes étaient mises au pillage. Si l'on fait le même raisonnement à propos du scarabée et de la pendeloque, on n'a plus aucune raison de penser que les rois de la XVIIIe dynastie aient témoigné la moindre attention aux dieux de la région, malgré les combats glorieux pour leur armée qui s'y sont produits à l'époque de la libération. Des textes comme l'inscription de la reine Hatchepsout au Speos Artemidos et la querelle d'Apepi et de Sqnenrê au papyrus Sallier I prouvent que les Égyptiens gardaient longtemps après la libération un souvenir cuisant de l'occupation étrangère. Les Hyksos avaient adopté le dieu Seth ; ils lui rendaient un culte exclusif et prétendirent même faire du meurtrier d'Osiris le dieu principal, sinon le dieu unique de l'Égypte. Si donc Ahmosis ou l'un de ses successeurs avait conçu le projet d'élever un monument à son père le dieu Seth seigneur d'Avaris, il aurait violemment heurté les sentiments d'une

grande partie de la population. Un tel projet était à la vérité inconcevable. C'est pourquoi les monuments de la région furent abandonnés à eux-mêmes pendant plus de deux siècles.

Les choses devaient changer lorsque Paramsès, prêtre de Seth, descendant d'une famille dévouée à ce dieu depuis 400 ans fut installé sur le trône d'Horus. A la vérité, elles ne changèrent pas tout de suite. Ramsès Ier, Séti Ier ne sont mentionnés à Sân que sur un monument élevé après leur mort par Ramsès II. On dirait que les fondateurs de la XIXe dynastie ont craint d'alarmer leurs sujets s'ils avaient témoigné de l'intérêt au pays de leur père. Peut-être s'étaient-ils engagés à ne travailler que pour Osiris et pour Amon. Ramsès II n'eut pas ces scrupules. Nous l'avons vu installé à Sân, construisant une enceinte de brique, érigeant des portes monumentales, des obélisques, des colonnades.

Mais il fallait peupler de statues ces temples neufs. Les statues usurpées suffirent aux premiers besoins et tout de suite les sculpteurs, dans tout le royaume, se mirent au travail.

Si imposants que soient les vestiges des statues érigées par Ramsès II à Sân, ils ne représentent qu'une partie d'une œuvre immense. Quand nous avons découvert le tombeau d'Osorkon II nous avons constaté que deux couvercles de sarcophage et une poutre du toit avaient été taillés dans des groupes sculptés du temps de Ramsès II. Combien d'autres groupes ou de statues isolées du même temps ont été retaillés et remployés, dont on n'a pas la moindre trace.

Les géants de pierre

Parmi les ouvrages attestés nous mettons tout de suite hors de pair le colosse de granit rose dont quelques morceaux ont servi à Chéchanq III quand il a bâti sa porte monumentale. Un de ces morceaux est connu depuis longtemps. Il a été taillé dans le pied droit (pl. IX). Les orteils coupés au bout, mais restés apparents sont longs de 0m.60, ce qui donne à leur possesseur dix ou douze fois la grandeur naturelle, à quoi

il faut ajouter un socle en rapport et la coiffure. Ce géant n'avait rien à envier à son frère du Ramesseum et pas grand chose aux colosses de Memnon. Deux autres blocs de la porte monumentale ont été taillés dans le pilier dorsal, qui avait plus de 4 mètres de large. Quatre lignes verticales le décoraient, sur lesquelles s'étalaient à l'aise les noms et les titres du roi. Un des deux blocs contient intact le taureau initial du nom de bannière. Quand il a été complètement isolé nous nous sommes aperçus que le géant avait été débité avant Chéchanq III et qu'on y avait représenté la cérémonie du Sema-taoui. Sur l'autre bloc nous avons relevé le groupe Ramessou-Miamoun Râ Heqaou « Ramsès-Miamoun est le soleil des Princes » qui était le nom de cette prodigieuse statue. Depuis au moins l'époque d'Amenhotep III il était de mode de donner des noms aux statues colossales. Dans les textes du temps de Ramsès II il est souvent question de quatre de ces statues qui répondent aux noms suivants : Ramsès-Miamoun le dieu, Montou dans les deux terres, Soleil des Princes, Charme de l'Égypte. Ces statues recevaient des honneurs divins, particulièrement dans les garnisons. Des stèles dédiées à la statue Mentou-dans-les-deux-terres sont réparties entre plusieurs musées, mais on ne connaît ni la provenance de ces stèles, ni la situation du colosse divin. Du moins la question est-elle réglée en ce qui concerne le Soleil des Princes.

Le constructeur de la porte monumentale a utilisé les morceaux d'un autre géant de granit, qu'il est aisé de distinguer des blocs taillés dans le Soleil des Princes, car ils sont gris et non roses. Il devait être un peu plus petit, car les lignes du pilier dorsal ont seulement $0^{m},78$ de large. Nous n'avons pas son nom. Tout ce que nous savons c'est que Ramsès s'y promettait l'amour d'Amon Râ qui réside à Hetkaptah et de Ptah seigneur de Onkh-taoui, c'est-à-dire de deux dieux memphites. Si Daressy avait connu cette inscription, il n'aurait pas manqué de la citer à l'appui de sa thèse d'après laquelle les rois tanites auraient fait venir de Memphis et d'Héliopolis tous les granits sur lesquels se lisent les noms de Ptah et

d'Atoum. L'excellent égyptologue oubliait que les dieux égyptiens sont à la fois très voyageurs et très hospitaliers. Le dieu Ptah était honoré ailleurs qu'à Memphis et rien n'empêchait ses lointains adorateurs d'associer la ville aux hommages qu'ils adressaient aux dieux.

L'étude du temple d'Horus nous a procuré d'autres morceaux d'une statue colossale dont les dimensions pouvaient se comparer aux deux géants dont nous venons de parler, puisque son œil droit est à peu près dix fois plus grand que nature. Ces morceaux sont au nombre de quatre. Rien n'empêche de croire qu'ils ont été tirés du colosse dédié aux dieux de Memphis. Ce n'est pas certain non plus. Pour résoudre la question il faudrait ou bien raccorder deux blocs de l'un et de l'autre lot ou qu'on y trouve deux fragments de la même partie du corps. Puisque ce n'est pas le cas j'adopterai provisoirement la solution la plus économique.

Osorkon II quand il faisait travailler à son tombeau a utilisé un colosse en grès de la Montagne rouge. Nous avons trouvé en effet près du tombeau un assez grand nombre d'éclats, mais surtout un morceau du socle et du pied droit, qui, à la suite d'on ne sait quels avatars était venu se loger contre la porte d'entrée. Les orteils ne sont pas comparables à ceux de Soleil des Princes; leur possesseur mesurait quelques quinze mètres, ce qui suffit à le mettre à part de ce que l'on peut appeler les colosses moyens. Le morceau est exposé en bonne place sur le toit du tombeau. Qui le verra ne pourra éviter de penser à la stèle de l'an VIII de Ramsès II. Comme le roi visitait les carrières de la Montagne Rouge, domaine d'Hathor, on découvrit un bloc d'un seul tenant plus haut qu'un obélisque. En une année exactement il fut extrait de la carrière, sculpté et transporté à la résidence.

Les textes auxquels nous avons fait allusion plus haut parlent de quatre colosses de Ramsès. A Sân nous avons les vestiges de trois et peut-être quatre géants de pierre, dont l'un est le fameux « Soleil des Princes ». Ces blocs retaillés et maltraités sont peut-être les restes de la collection complète.

Les géants étaient-ils groupés ? formaient-ils deux paires ? étaient-ils isolés, chacun dans un secteur différent ? Nous nous sommes posé souvent ces questions, mais nous n'avons jamais trouvé en place un indice qui nous invite à les situer là plutôt qu'ailleurs.

Autres statues royales

Nous avons à nous occuper maintenant de statues qui sans égaler les premières, il s'en faut, méritent encore d'être appelées colossales. Quatre colosses de grès se dressaient dans la vaste cour qui se trouvait à l'est de la seconde paire d'obélisques. Ils devaient se ressembler beaucoup. Chacun représentait le roi debout, coiffé de la couronne du sud, un large collier couvrant la gorge, un pectoral au cou, le pagne soutenu par une large ceinture, un poignard passé dans la ceinture. Une reine ou une princesse se tenait blottie entre les jambes du roi. Une autre était appliquée contre le tenon et caressait avec la main la jambe gauche. Le sort les a traitées très diversement. Le plus complet gît au milieu des granits et des buissons et on aimerait le restaurer. Les femmes de Sân le considèrent comme miraculeux, mais le visage est fendu dans le sens de la longueur et les cassures manquent de netteté. Nous avons relevé nous-même un autre colosse qui est maintenant complet jusqu'à la taille. Les deux reines qui tenaient compagnie au souverain sont Merit-Amon et la fille du roi hittite Mat-Hor, Neferou-Rê « celle qui voit l'Horus, la beauté de Râ » (fig. 11). La coiffure du roi a été retrouvée, mais le visage et le torse font toujours défaut. De la troisième il y a quelques bons morceaux, de la quatrième presque rien. D'après la disposition des fragments, on est tenté de les placer aux quatre angles de la cour. Un gros morceau de grès qui a été trouvé dans le voisinage est décoré de trois princes sculptés en relief, qui saluaient leur souverain. Vraisemblablement c'est le reste d'un socle sur lequel les colosses de grès étaient dressés.Ces ouvrages ne peuvent pas passer pour des chefs-d'œuvre. Ils ont des parties très négligées, mais se déta-

chant sur le pavement de la cour qui était en basalte, ils faisaient grand effet.

Un cinquième colosse de grès était associé à une statue de



Fig. 11. — Titulature de la princesse hittite sur un colosse de Ramsès II.

granit bleu sombre devant la porte de Chéchanq ; et un sixième à une statue de granit rose derrière la porte du nord. Il est impossible de savoir si ces arrangements sont le fait des rois tanites ou bubastites ou s'ils existaient déjà du temps de Ramsès.

Les Ramsès assis sont d'une taille plus modeste, environ 2^{m},20 ou un peu plus. Il y en avait une paire dans le grand temple et une autre devant le vestibule qui précède la porte de Siamon. Les deux statues qui la composent sont assez dissemblables. La meilleure est dans le style conventionnel adopté depuis longtemps pour les effigies royales. L'autre est une copie exécutée par des artistes qui n'étaient pas encore très maîtres de leur ciseau et pour cette raison plus intéressante.

Quelques statues s'écartaient davantage du type commun, par exemple, le Ramsès debout, tenant de chaque main un bâton d'enseigne, nº 575 du Catalogue du Caire et la tête 616 du même musée que l'on attribue quelquefois à un autre Pharaon. M. Jean Yoyotte m'a fait remarquer qu'une statue du genre de celle qui fait l'orgueil du Musée de Turin existait sans doute à Tanis. Elle y fut découverte par Rifaud qui en a publié un dessin plutôt médiocre à la planche 129 de son album. Nous avons trouvé nous-même au fond du temple, en 1947, d'assez nombreux éclats d'un Ramsès II en granit bleu vêtu d'une robe à plis, qui se raccordaient peut-être à la statue Rifaud.

Groupes roi et dieu

Ramsès II aimait à se faire représenter en compagnie de divinités. Le temple du sud-ouest nous a rendu plusieurs groupes montrant le roi assis ou debout à la droite d'une déesse, Sekhmet à tête de lionne, Ouadjit la Dame d'Imet, la Cananéenne Anta, vêtue d'une robe collante et coiffée de l'*atef*. Flinders Petrie a photographié à Sân en 1885, une tête de Ramsès en granit rose qui a fait partie d'un groupe. Une divinité mettait la main sur la nuque du roi. Puis il a été acquis par un marchand et saisi par le Musée du Caire. Le plus beau, me fait remarquer M. J. Yoyotte, qui a suivi avec une rare patience les traces des statues trouvées à Sân à l'époque héroïque de l'archéologie égyptienne, c'est que Rifaud qui coiffait à tort de cette tête une statue décapitée, avait découvert et transporté à Alexandrie le groupe de la divinité et du roi, tous deux privés de leur tête.

Un autre groupe non moins remarquable représente Ramsès II protégé par un grand faucon qui n'est pas le fils d'Osiris et d'Isis, mais un dieu cananéen très répandu en Égypte depuis le règne d'Amenhotep III. Houroun (pl. X). Nous

l'avons trouvé en 1934, non dans le grand temple, mais dans une construction de brique crue d'époque tardive, dont les briques étaient cimentées avec de la résine (fig. 12). Ce groupe était un objet de culte. Dans la même construction nous avons trouvé en effet une statue brisée d'un personnage agenouillé et des petits objets, surtout des oudjas en céramique. déposés aux pieds d'Houroun en témoignage de vénération. Le groupe pouvait passer pour fort bien conservé. Néanmoins, la tête du faucon avait été endommagée et réparée au moyen

d'une pièce rapportée qui a été perdue ; dans une autre chambre du même immeuble, nous avons trouvé dans le sable une tête de calcaire en bon état qui s'est adaptée parfaitement à la statue. Un peu d'imagination est, je crois, nécessaire ici. Les Ptolémées se sont vantés à plusieurs reprises d'avoir rapatrié plusieurs statues égyptiennes qui avaient été empor-

divinité isolée. C'est ainsi que nous avons découvert, près du groupe qui le représente assis à côté de Sekhmet, six statues de la déesse à tête de lionne. Ramsès s'est contenté de faire graver son nom sur le socle ou sur le pilier. Si l'on compare ce qui reste de ces statues on admirera l'étrangeté du hasard qui ayant épargné relativement l'une d'elles s'est acharné sur les autres au point que la sixième n'est plus qu'un fragment. Un scarabée de granit qui devait ressembler à celui qui garde le lac sacré de Karnak est réduit à deux petits fragments.

Nous avons dénombré trente-six ouvrages sculptés datant de Ramsès II. Ce nombre est inférieur à la réalité, car on peut remarquer dans le grand temple et les autres édifices des fragments sculptés attribuables à ce roi et des morceaux de socles qui ne peuvent s'accorder aux statues identifiées (fig. 13). Il suffit pour nous donner une haute idée de l'activité des sculpteurs sous ce règne et de l'importance de la ville qui pouvait s'enorgueillir de tant d'ouvrages.

Les successeurs du grand Ramsès n'ont pas maintenu ce

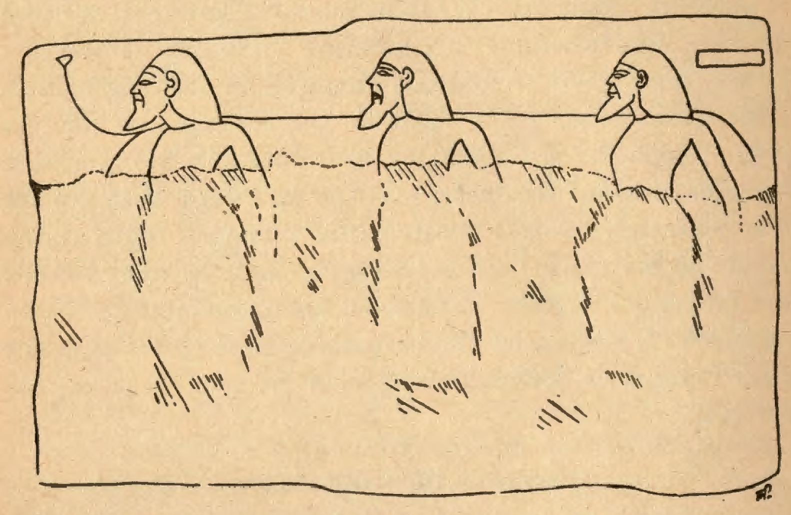


FIG. 13. — Socle décoré de figures d'ennemis.

rythme prodigieux. Merenptah nous a laissé un groupe qui n'est pas sans mérite, mais que le temps a beaucoup maltraité. Il y tenait compagnie au dieu Ptah, son patron et à une déesse dont les pieds seulement sont conservés. Ils sont trop jolis pour être ceux d'un dieu. De Ramsès III nous avons deux statues assises en granit gris et une tête de calcaire, toutes trois plus petites que nature. Les statues royales se font de plus en plus rares. A Psousennès nous pouvons attribuer un sphinx de calcaire et une petite statue de granit noir, à Siamon une statue de grès. Tous ces ouvrages étaient d'un très mince mérite. Des premiers Bubastites rien, mais on a d'Osorkon II une jolie statue qui le représente agenouillé, tenant une stèle.

Plusieurs historiens ont soutenu qu'Osorkon avait usurpé cette statue qu'ils voudraient rendre à Ramsès II. Il est vrai qu'Osorkon II ne s'est pas privé d'usurper les ouvrages de Ramsès, tant à Bubaste qu'à Tanis, mais comme il n'y a pas de traces matérielles d'usurpation on peut au moins provisoirement la laisser à ce roi.

Nectanébo Ier qui a tant travaillé à Tanis n'a sûrement pas omis d'y laisser des statues. Je lui attribuerais un ouvrage de calcaire fin, découvert en 1947, dont nous n'avons que le socle et quelques fragments. Un sphinx monte la garde sur un degré du socle, qui ressemble suffisamment au sphinx de son cartouche pour que l'attribution proposée ne soit pas contestable. Nous avons trouvé près de cet ouvrage, au fond du grand temple, un grand nombre de feuilles d'or très minces et froissées ainsi qu'une barbe postiche en bronze avec des fils d'or incrustés. Le tout faisait partie, j'imagine, d'une statue royale en bois doré, dont le bois a été complètement anéanti par l'humidité. C'était peut-être encore un ouvrage de Nectanébo Ier. De Nectanébo II nous possédons un Horus de granit rose, l'Horus de Mesen, qui prend le roi sous sa protection (pl. XI).

Statues de particulier

En compensation les statues de particuliers commencent à apparaître sous Ramsès III. Une statue-cube d'un certain Gerou « Le Silencieux » trouvée parmi des blocs de Chéchanq Ier pourrait être celle d'un de ses contemporains. Des nombreux fragments sculptés en calcaire ont été trouvés près d'un four à chaux. Les chaufourniers ayant rassemblé quelques statues, les ont cassées en menus morceaux et en ont brûlé une bonne partie. Une cause inconnue interrompit leur activité et préserva ce qui nous est parvenu. Nous avons en outre recueilli dans tous les secteurs d'assez nombreuses statues de pierre dure, presque toujours de petit format et brisées. Ces fragments et les nombreux modèles de sculpture trouvés par Mariette et par nous-même établissent que Tanis déchue de son rôle

politique demeurait une ville d'art. Pour apprécier les mérites de ses productions tardives, nous avons mieux que des fragments et des ouvrages d'élèves. Nous avons en effet un certain nombre de statues, de grandeur naturelle et assez bien conservées, les unes en granit noir, d'autres en pierre de *bekhen*, le schiste noir du Ouâdi-Hammamat, qui représentent des gouverneurs de Tanis ; Teos fils d'Apriès, Teos fils d'Oùnnophrès, Amenpiom, Panemerit, et Pikhas.

Les trois premiers de ces personnages qui ont reçu du roi régnant leurs titres et leurs fonctions, ne font aucune mention de leur souverain dans leurs inscriptions. Le texte d'Amenpiom étant amputé d'un tiers on pourrait supposer que les noms royaux se trouvaient dans la partie perdue, mais cette explication n'est pas valable pour les deux Teos. La vérité est que ces personnages ainsi que le célèbre Pétosiris, grand des cinq dans la ville de Thot, et Teos le Sauveur qui protégeait des serpents à Athribis n'ont pas cru devoir nommer le roi. Ils vécurent dans doute dans une époque troublée, comme l'anclenne Égypte en a connu plusieurs, où il était difficile de savoir au juste qui était le Pharaon, soit avant, soit après les Nectanébo.

Panemerit, fils de Pensy et d'une dame qui avait pour nom le titre même de la grande prêtresse du XIVe nome, Idenit, a exercé ses importantes fonctions sous le règne de Ptolémée XIII et non de Ptolémée X, comme je l'ai indiqué inexactement dans la publication que j'ai faite de ses inscriptions. Le cartouche-prénom du souverain se compose en effet des épithètes suivantes :

Héritier du dieu sauveur (Sôter II)
Élu de Ptah
Qui fait la volonté de Râ
Sistre vivant d'Amon

qui sont celles du dernier Ptolémée, à qui les historiens donnent tantôt le numéro XI, tantôt le numéro XIII, suivant qu'ils incorporent ou non dans leur liste des Ptolémées qui n'ont pas régné.

Panemerit a érigé une statuette de granit noir dans le vestibule de Siamon et deux statues en pierre de *bekhen* dans le grand temple, l'une un peu plus petite et l'autre un peu plus grande que nature. Toutes sont décapitées. De la statuette nous n'avons que le torse ; de la petite statue un très beau morceau qui va du cou aux genoux (pl. X) et un morceau du tenon et du pied gauche ; de la grande un torse superbe coupé au-dessous de taille. Au partage le Musée du Caire garda la petite statue. La grande et la statuette furent le lot du Louvre. Or deux morceaux de la grande statue avaient été trouvés autrefois par Flinders Petrie et remis par lui au British Museum. D'autre part, Mariette avait rapporté de Tanis une très belle tête en pierre de *bekhen* qu'il a publiée dans son album du Musée de Boulaq. Edgar en a donné une bonne reproduction dans le catalogue des sculptures grecques au Musée du Caire et Maspero la définit dans *Ars Una* comme une belle tête d'orateur romain. Examinant ces reproductions pendant la guerre et les comparant à mes photographies des deux statues de Panemerit, j'eus l'idée que la belle tête d'orateur romain était celle de Panemerit et je profitais d'une visite au Musée du Caire pour la confronter avec le Panemerit qui s'y trouvait. Les deux ouvrages n'étaient pas à la même échelle. L'année d'après j'apportai un moulage du cou de la grande statue. On en rapprocha la tête qui s'y adaptait à merveille. La même statue est donc partagée entre trois Musées : Le Caire, Londres et Paris. N'est-ce pas l'occasion d'obéir à un vœu exprimé par beaucoup d'archéologues au sujet du remembrement des ouvrages dispersés ? Les fragments du British ne se raccordent pas directement avec le torse et peuvent rester où ils sont sans grand inconvénient, mais il serait avantageux de réunir la tête et le torse. Tout le monde en conviendra. La difficulté est de décider si c'est le Louvre qui doit remettre le torse au Caire ou si Le Caire doit se démunir d'une tête qu'il possède depuis si longtemps et quelle compensation sera accordée au Musée qui cédera son bien pour l'amour de l'art. On pourrait échanger les deux

Panemerit. Le Louvre y gagnerait d'avoir une statue plus complète, Le Caire y gagnerait aussi, puisqu'il pourrait remettre une tête qui a pu passer pour une œuvre grecque ou pour le portrait d'un orateur romain sur le torse du gouverneur de Tanis Panemerit. Si cette solution, qui est celle du bon sens n'est pas adoptée, il n'y aura plus qu'à rassembler de bons moulages de tous les morceaux et à faire restituer par un sculpteur ce chef-d'œuvre tardif de l'art tanite.

Les Pharaons des époques récentes n'ont pas fait à Ramsès II ce qu'il avait fait lui-même aux rois de l'Ancien et du Moyen Empires. Merenptah a quelquefois ajouté son nom à celui de son père, mais sans effacer ses inscriptions. Ni lui, ni les rois plus récents ne se sont appropriés les statues de Ramsès dont une bonne partie est restée jusqu'à la fin l'ornement des temples tanites. Les groupes Sekhmet-Ramsès II, Houroun-Ramsès II ont été à l'époque saïte et sous les Ptolémée des objets de vénération, comme on l'a vu par les amulettes et les statuettes qui avaient été déposées à leurs pieds. Comment se fait-il que d'autres groupes aient été retaillés pour fournir des couvercles de sarcophage ou des poutres ? D'abord parce que le granit manquait, souvent parce que le dieu qui tenait compagnie à Ramsès avait cessé de plaire. Le cas des géants de granit que l'on a commencé à débiter dès la XXIe dynastie me semble différent. Ils sont probablement tombés à terre, soit parce que leurs fondations étaient insuffisantes, à la faveur d'une inondation excessive ou d'un tremblement de terre, soit parce que la guerre a sévi à Tanis. Une fois tombés, surtout dans un endroit resserré, on ne pouvait ni les redresser ni les restaurer. Quelques-uns de nos visiteurs ont accusé Panemerit et Pikhas d'avoir gravé leur biographie sur le pilier dorsal de statues usurpées. Cette opinion qui n'était appuyée par aucune preuve n'est plus du tout soutenable depuis que nous avons mis la tête du soi-disant orateur romain sur le torse du Louvre. En somme à Tanis le grand usurpateur de statues est Ramsès II. Psousennès et Chéchanq l'ont timidement imité. Après eux cette habitude semble perdue.

BIBLIOGRAPHIE

P. MONTET, *Les statues de Ramsès II à Tanis*, in *Mélanges Maspero*, I, 497, *Mem. IFAO*, t. LXVI.

MONTET et P. BUCHER, *Un dieu asiatique à Tanis, Houroun de Ramsès*, in *R. B.*, janvier 1935.

P. MONTET, *Trois gouverneurs de Tanis d'après les inscriptions des statues 687-689 et 700 du Caire*, in *Kêmi*, VII, 123-159. *Inscriptions de basse époque trouvées à Tanis*, in *Kêmi*, VIII, 29-126.

J. J. CLERE, *Nouveaux documents relatifs au culte des colosses de Ramsès II dans le delta*, in *Kêmi*, XI, 24.

CHAPITRE V

LES DIEUX

Un trait caractéristique de la religion égyptienne est l'attachement des divinités aux lieux où elles se sont fixées au début des temps pharaoniques. Ptah est le grand dieu de Memphis aussi bien sous l'Ancien Empire qu'à l'époque romaine. La position d'Atoum à Onou n'est pas moins durable. Quelquefois les lacunes de la documentation ne permettent pas de remonter à l'origine. C'est ce qui se passe pour le nome du Sceptre attesté sous le règne de Mycerinus dont les dieux, Montou, Amon, Mout et Chonsou apparaissent pour la première fois sur des bas-reliefs de la XIe dynastie. Si cependant on découvrait à Thèbes, sur une pierre de l'Ancien Empire, les noms de Montou, de Mout ou de Chonsou cela ne pourrait étonner personne ; il est vrai que l'origine d'Amon semble mystérieuse à plus d'un savant, mais il se peut que ce soit un faux problème.

Il y a certes des dérogations, dont la plus fameuse est due au disque qui émet des rayons terminés par des mains. A la faveur d'événements politiques ou pour d'autres raisons quelques divinités ont vu croître ou décroître leur influence, ont conquis ou ont perdu des territoires. Sân est un de ces lieux que les divinités se sont âprement disputé. Nous allons essayer de retracer ces luttes, mais nous ne devons pas nous dissimuler que Ramsès II et ceux de ses successeurs qui ont usurpé les colonnes palmiformes, des architraves, des statues n'ont pas facilité notre tâche. Rien ne prouve que lorsqu'ils ont changé les noms royaux ils n'ont pas changé aussi les noms des dieux et leurs épithètes. C'est même tout le problème. Les pierres que nous retirons depuis 1948 du Lac Sacré constituent à cet égard des documents de premier ordre. Elles sont incomplètes, elles sont à demi effacées, mais leur inscriptions n'ont pas été refaites. Grâce à elles nous pouvons établir une

nomenclature des dieux de Tanis sous l'Ancien Empire qui sera le point de départ de notre étude.

Ancien Empire

Ceux de nos lecteurs qui sont au courant de la question sont certainement curieux de savoir si nous avons trouvé le nom de Seth sur une pierre de l'Ancien Empire. Nous avons bien cru être sur le point de résoudre le problème quand nous avons trouvé le bloc reproduit sur notre figure 10. Ce bloc contient à peu près le quart d'une scène mettant l'un en face de l'autre un roi et un dieu. Du dieu il ne reste qu'un bout du sceptre. Le roi est coupé à la taille. Le contenu de son cartouche a été soigneusement effacé, mais le profil lippu est celui de plusieurs rois de l'Ancien Empire. Il emploie d'ailleurs dans son petit discours deux verbes qu'on rencontre fréquemment dans les Annales de l'Ancien Empire : « J'ai construit (khous) j'ai érigé (sâhâ) un temple... » L'inscription est interrompue au moment le plus intéressant, avant que nous ayons appris où fut érigé ce temple et comment il se nommait. Le dieu disait à ce roi : « Je t'ai donné toutes les offrandes qui sont dans le sud ». Quel est le dieu qui dispose des produits du midi, sinon Seth *neb to chemâ* « Seigneur de la terre du Sud ? » Nous n'avons pas perdu l'espoir de trouver le complément du bas-relief, mais dès maintenant la présence de Seth à Tanis sous l'Ancien Empire. nous parait prouvée Nous avons d'ailleurs une autre preuve de cette présence, si nous sommes tombé juste en identifiant les porteurs d'offrandes trouvés par Mariette avec les hommes de Seth.

Le style inimitable de l'Ancien Empire caractérise deux pierres où l'on n'a pas de peine à reconnaître Min. Ce dieu est surtout connu à Coptos, dans la vallée de Rohanou et dans le IXe nome de la Haute-Égypte, mais il était chez lui partout où s'étendait le désert. Les textes géographiques le mettent en relation avec le désert occidental et le IIIe nome de la Basse-Égypte. Sa présence dans la région de Sân n'a donc rien qui puisse surprendre.

Mout Dame d'Acherou étonnera davantage. Son nom se lit sur un bloc, à côté d'un cartouche incomplet qui contenait un nom terminé en ...kârê. Il n'y a rien à dire contre l'attribution de ce cartouche à Pépi II. D'ailleurs la présence de Mout à Sân paraît toute naturelle depuis que nous possédons plusieurs pierres du monument élevé à son père Chonsou-dans-le-nome-du-sceptre, Bon-repos (fig. 9) par un roi que nous avons pu attribuer à la Ve dynastie, roi si dévoué à Chonsou qu'il en a pris le nom et qu'il a fait tailler dans le granit l'image de ce dieu sous la forme d'un cynocéphale (pl. IX). C'était là une nouveauté, mais plus apparente que réelle car on peut voir dans la salle hypostyle du temple de Chonsou à Karnak un cynocéphale de calcaire qui n'est pas autre chose que le seigneur du lieu. L'association de Chonsou et du cynocéphale n'a encore été signalée dans aucune des nombreuses histoires de la religion égyptienne où l'on n'omet pas de signaler par contre que Thot l'ibis prend parfois, dans des conditions mal définies, la forme d'un cynocéphale. Il se trouve que Thot et Chonsou ont beaucoup de choses en commun ; tous deux s'intéressent à la lune, tous deux sont des dieux guérisseurs et à l'occasion des bourreaux. Tous deux accomplissent des missions pour le compte d'autres dieux. Ces analogies ont été maintes fois signalées par Erman et Sethe, qui ne les ont pas expliquées. Il se peut que Thot ayant constaté qu'une partie de ses attributions était le lot de Chonsou ait voulu le supplanter en prenant sa forme animale. Peut-être sont-ils l'un et l'autre, dès l'origine et d'une façon indépendante, des babouins ? C'est cette ressemblance qui aurait déterminé leurs fonctions.

Même si le monument élevé à Sân à Chonsou dans le nome du Sceptre consiste simplement en une porte, il s'y trouvait au moins quatre scènes mettant en présence un roi et un dieu. Dans la mieux conservée le roi Chepseskarê fait l'offrande de la vérité à Atoum le seigneur du grand château, venu par conséquent d'Onou. Atoum est à la fois un grand dieu solaire et le seigneur des obélisques, en égyptien *bnbn*. Or d'une part les

babouins sont adorateurs du soleil levant. L'art égyptien les représente par le bas-relief et la peinture gesticulant au lever de l'astre et par la sculpture debout et levant les mains devant les obélisques. D'autre part Chonsou est maître d'un lieu appelé *bnbn*. Ceci montre que l'association de Chonsou et du babouin est ancienne, sinon primitive, et que l'amitié de Chonsou et d'Atoum remonte aussi aux vieilles dynasties.

Ainsi dès l'origine de nombreuses divinités se sont intéressées à la région de Sân, deux divinités thébaines Mout et Chonsou, le dieu d'Héliopolis Atoum, Min le seigneur des déserts et enfin Seth dont les lieux de culte sont nombreux en Haute comme en Basse Égypte et même au-delà de l'isthme de Suez puisqu'il est désigné sous la Ve dynastie, comme le seigneur de Setjert, forme ancienne de Setjet, c'est-à-dire de l'Asie.

Les inscriptions du Moyen Empire n'ont pas moins souffert du temps et des hommes que celles de l'époque précédente. Les textes que Ramsès II et Merenptah ont gravé sur des statues de la XIIe dynastie ne sont valables que pour leur temps et non pas pour le temps où furent sculptés ces ouvrages. Nous n'avons pour le sujet qui nous occupe ici que très peu à retenir des inscriptions de cette époque. Amenemhat II est aimé d'Osiris. Sekekhotep bénéficie de l'amitié de Ptah qui est au sud de son mur. Ce dieu ne sera pas oublié par Ramsès II non seulement parce qu'il est un des plus grands dieux de l'Égypte, mais parce qu'il préside les cérémonies du jubilé. Les rois qui ont célébré leur jubilé à Sân ou qui à cette occasion y ont fait célébrer des fêtes n'ont pu éviter de lui présenter des hommages. Quant au seigneur de Busiris il n'est nommé à Tanis que dans les tombeaux. Nous avons recueilli de nombreuses statuettes d'Osiris en bronze, en pierre, en céramique et plus encore de son épouse Isis, mais toutes sont de la Basse-Époque.

C'est vers la fin du Moyen Empire que nous rencontrons à Sân la première mention explicite du dieu Seth sur un obélisque en granit gris érigé par Nehesy, « aimé de Seth seigneur de Ro-ahit ». Ce nom qui signifie littéralement « l'entrée des terres cultivées » ne peut pas s'appliquer au tell de Sân qui était complètement entouré de cultures pendant les temps pharaoniques. Il est vraisemblable que les cultures cessaient immédiatement à l'est de la branche pélusiaque. Je placerais donc Ro-ahit sur la rive droite de cette branche. Seth de Ro-ahit pourrait très bien expliquer le nom de Sethoë, que l'on place ordinairement au tell Belim, entre la branche pélusiaque et l'isthme de Suez.

Dans mon Drame d'Avaris j'ai rapproché de Nehesy un autre adorateur de Seth qui s'appelait Seth-apehti « Seth le tout puissant » et comme fils de Râ Noubti « celui de Noubit », la ville de Seth en Haute Égypte. Il n'a laissé aucun monument et serait tout à fait oublié si Ramsès II n'avait fait graver la stèle de l'an 400 pour commémorer son 400e anniversaire qui provoqua la venue à Sân du prince Séti, son père. Le roi Seth-apehti Noubti qui a vécu quelques 400 ans avant l'avènement de la XIXe dynastie se place donc à moins d'un siècle du dernier souverain de la XIIe. Lorsque les égyptologues croyaient que les Hyksos avaient apporté le culte de Seth en Basse-Égypte, ils faisaient de Nehesy et de Seth-apehti des rois hyksos. Nous avons vu que Seth était honoré dans le Delta oriental et à Sân même bien avant les Hyksos. Rien ne peut donc nous empêcher de considérer Nehesy et Seth-apehti comme des rois locaux qui dans la confusion où l'Égypte se débattait alors se sont taillés un petit domaine. Ce royaume fut éphémère, mais les descendants de Seth-apehti gardèrent entre leurs mains la charge de grand prêtre de Seth à travers l'occupation étrangère et toute la XVIIIe dynastie, jusqu'à Paramsès et Séti qui profiteront de la vacance du trône d'Horus à la mort d'Horemheb pour fonder la XIXe dynastie.

Les Hyksos qui ont beaucoup détruit ont peu construit. Ils nous ont laissé juste ce qu'il faut pour confirmer la tradition qui à l'époque ramesside les présente comme des adorateurs de Seth. Sur une petite table d'offrandes on lit que le roi Aqnenrê « a fait son monument pour son père Seth seigneur d'Avaris lorsqu'il eut mis toutes les terres sous ses sandales ».

Les autres inscriptions sont encore plus brèves et forment une courte ligne gravée obliquement sur l'épaule d'un sphinx de Pithom, de quatre lions, de deux sphinx et des statues de Mermenfat à Ṣân. De ces sept lignes deux seulement sont intactes, ce sont celles qui ornent le bras de Mermenfat : Le dieu bon Aqnenrê, fils de Râ Apepi, donnée la vie, aimé de Seth ». Les autres étaient identiques ou analogues. Elles ont été martelées en haine des Hyksos, ou de Seth, ou des deux à la fois. Cependant Seth ne suffisait pas aux besoins religieux des rois Hyksos qui certainement vénéraient la Cananéenne Anta et Harakhté que le papyrus d'Horus-Seth présente comme le protecteur de Seth.

Ramsès II

Bien que les monuments de Ramsès II aient été débités par

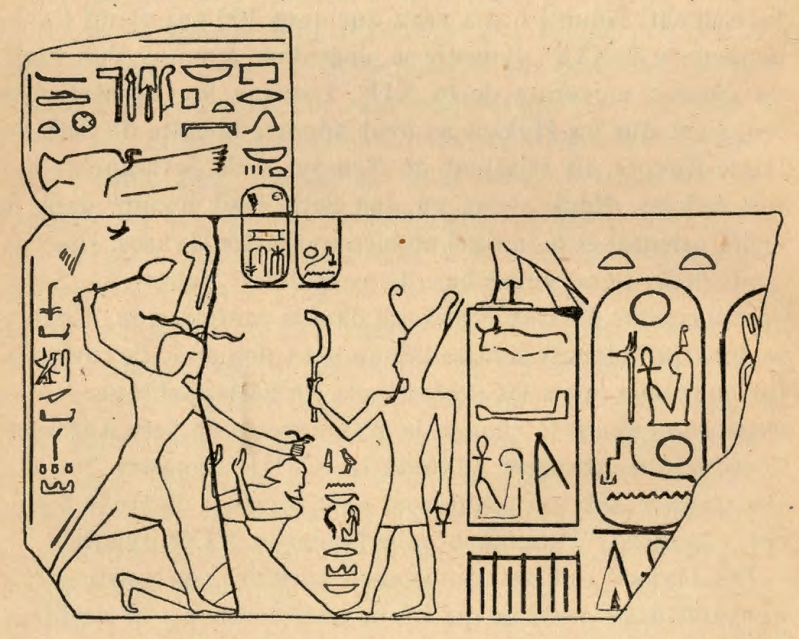


Fig. 14. — Atoum donnant la victoire à Ramsès II.

ses successeurs et qu'une bonne partie de ses inscriptions soit perdue, il en reste assez pour nous renseigner sur ses tendances religieuses. Elles étaient fort éclectiques. Au premier rang

nous citerons le grand dieu solaire d'Onou, nommé tantôt Atoum, tantôt Khepri. On le représente sous la forme humaine, coiffé de la double couronne (fig. 14) ou du disque solaire. Quand il s'agit de Khepri un scarabée peut être gravé à l'intérieur du disque. La résidence est appelée parfois le grand Kâ d'Harakhté.

Ptah, le principal dieu de Memphis, enveloppé de bande-

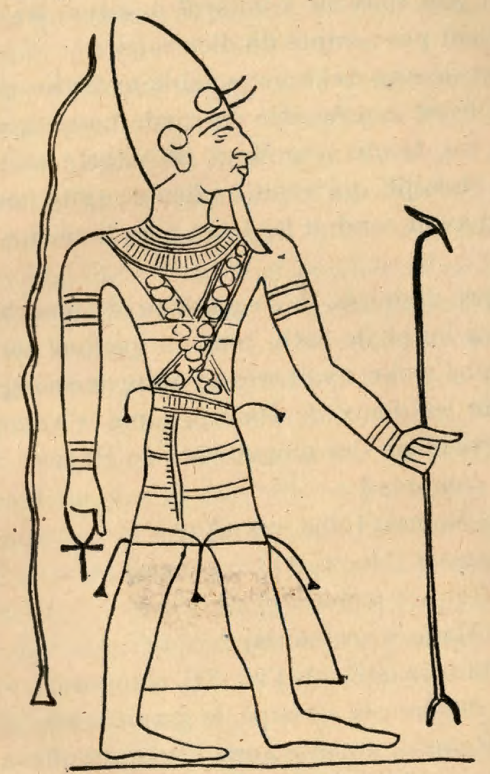


Fig. 15. — Seth de Ramsès.

lettes ne se risque pas volontiers hors de son naos, sinon lorsqu'il préside aux jubilés en son nom de Tatounen.

Chou et son fils Geb ont leur part d'honneurs, ainsi que Soped seigneur de l'est. Horus n'est nommé que deux fois au titre de seigneur des pays étrangers. Quant à Amon si puissant en Haute-Égypte son rôle apparaît ici tout à fait secondaire, bien qu'on lui donne encore son titre de roi des

dieux sur une colonne qu'il partage avec son voisin de Thèbes Montou. Nous n'avons rencontré ni Osiris, ni Min, ni Chonsou, bien que ces divinités soient en d'autres lieux honorées par Ramsès.

Seth était beaucoup plus voyant, surtout avant la destruction de ses statues. Il est représenté sur des stèles (fig. 15), sur le pilier carré, et nommé sur des obélisques, des colonnes et des statues plus souvent à lui seul que tous les autres dieux si l'on ne tient pas compte du dieu solaire.

Parmi les déesses Sekhmet semble avoir les préférences de Ramsès. Elle est représentée en ronde bosse seule ou accompagnée du roi, tandis que Mout et Astarté sont simplement nommées ; Ouadjit, qui avait un lieu de culte non loin de Sân et dont Séti avait conduit les fêtes, a les honneurs d'un groupe sculpté.

Toutes ces divinités, à l'exception d'Harakhté qui était partout chez lui et de Seth, sont en quelque sorte à Sân les invités du roi. Celui-ci avait créé en outre une compagnie divine qu'il appelle les dieux de Ramsès aimé d'Amon, qui est la marque particulière des monuments de Ramsès à Sân. Cette compagnie comprend :

Atoum de Ramsès (bloc mural) ;
Prâ de Ramsès (bloc mural, colonnes) ;
Ptah de Ramsès (colonnes) ;
Amon de Ramsès (colonnes) ;
Seth de Ramsès (stèle de l'an 400, colonnes) ;
Houroun de Ramsès (groupe de granit noir).
Anta de Ramsès, appelée aussi Dame des dieux de Ramsès (deux groupes sculptés) ;
Ouadjit de Ramsès (colonnes).

Plusieurs divinités sont dans les deux listes : Prâ, Atoum ; Ptah, Seth et Ouadjit. Houroun et Anta figurent seulement parmi les dieux de Ramsès, tandis qu'Astarté, Geb, Chou, Mout, Montou et Horus n'ont pas cette catactéristique. Je crois que ce n'est là qu'une apparence due à la perte de la majorité des inscriptions. Il est permis de penser que tous les

dieux qui recevaient un culte à Sân sous le règne de Ramsès II devaient être considérés comme dieux de Ramsès, et que tous les dieux de cette compagnie pouvaient y être nommés avec leurs épithètes ordinaires. Si nous classons les dieux d'après leur provenance nous trouvons aux côtés d'Harakhté, Atoum, Ptah, Seth et Ouadjit, Chou, Geb et Soped dieux du Delta, Amon et Montou venus du Saïd, Houroun, Anta et Astarté venus du pays de Canaan et mis sur un pied d'égalité avec les dieux nationaux.

Entre le roi et Anta les rapports sont particulièrement affectueux : « Je suis ta mère » dit la déesse qui pose la main sur l'épaule de ce grand fils. Ramsès qui est le taureau de Seth se donne pour le *mhr* d'Anta. Dans mes travaux précédents j'ai traduit *mhr* par nourrisson, à cause d'un mot *mhr* qui comme verbe signifie « traire » et comme substantif « pot à lait ». Depuis, M. Virolleaud en interprétant la Légende phénicienne de Danel a révélé que *mhr* est un mot sémitique, qui a généralement pour complément un nom de divinité, Seth, Baal ou Anat (qui est devenue Anta en égyptien). Anat met à mort son *mhr*, puis elle s'en repent et le ressuscite. On peut donc soutenir que ce mot est venu du pays de Canaan en même temps que la déesse. Ramsès avait certainement un goût très vif pour les dieux de l'autre côté de l'isthme.

Merenptah ne paraît pas avoir modifié quoi que ce soit à ce tableau des divinités. Nous avons déjà signalé un groupe qui le représente avec Ptah et une déesse aux pieds charmants, peut-être Astarté qui est fille de Ptah, bien qu'étrangère. Merenptah a ajouté son nom à celui de son père sur une statue de Sekhmet. Il a affirmé sur des statues de Sanousrit I[er] sa dévotion à Seth tout-puissant et seigneur d'Avaris, qu'il honore également dans le centre du Delta sur une statue du vieux roi Nehesy.

De la XXIe dynastie a la basse époque

La dévotion de Ramsès III pour Seth est connue. C'est lui cependant, qui, vers la fin de sa vie, préoccupé par les dangers

intérieurs et extérieurs a précipité la crise en tirant Amon du rang obscur où Ramsès II l'avait maintenu pour lui donner la résidence royale en toute propriété. De son règne et de ses successeurs il ne nous est pas parvenu grand'chose, mais sous la XXIe dynastie, lorsque les documents recommencent à être abondants, on se rend compte que la situation a complètement changé. La titulature de Psousennès, les petites inscriptions gravées sur ses bijoux et objets de parure prouvent que sa dévotion allait d'abord à Amonrâsonter (Amonrâ roi des dieux), puis à sa parêdre Mout et à Chonsou qui devient un dieu de premier plan. La mère du roi Moutnedjemi (Mout est suave) était deuxième prophète d'Amon et prophète de Mout, charge qui fut donnée au fils de Psousennès Onkhefenmout. Un des principaux courtisans du règne, Oundebaounded est intendant et prophète de Chonsou. Trois grosses bagues que Psousennès portait à la main droite lui valaient la protection d'Amonrâsonter, de Mout et de Chonsou. On dirait que les trois dieux thébains ont fait le vide autour d'eux. Les dieux de Memphis, d'Héliopolis et des grandes villes du Delta ont déserté la capitale. Pour longtemps ils vont se cantonner dans leur propre résidence. Le sort réservé au dieu Seth a été beaucoup plus sévère. On le traite en ennemi. A la place qu'occupait sur des obélisques et des colonnes son idéogramme, une espèce de lévrier à oreilles carrées et à queue droite, on aperçoit un rectangle qui a été profondément entamé à coups de pointe. On a fait mieux encore sur les colonnes du temple de l'Est. Le lévrier y a été métamorphosé en un bélier, parce que le bélier est à Thèbes l'animal sacré d'Amon (fig. 16). Cette transformation vaut pour nous une signature et une date. Celui qui l'a ordonnée ne peut-être que celui qui en a profité et il est bien évident que c'est au moment même ou Amon et les siens prenaient possession de Tanis que le nom de Seth a été martelé ou transformé. On objectera peut-être qu'un assez grand nombre de Seth sont encore intacts. J'ai cru moi-même que le dieu s'était maintenu dans un petit secteur de Tanis. Il n'en fut rien. Les pierres qui ont gardé

intact l'idéogramme ou l'image du dieu ont toutes été remployées. La face décorée par Ramsès disparaissait dans la nouvelle construction. Tel est le cas de trois architraves remployées par Chéchanq III dans la porte monumentale et de deux montants de porte qui ont servi à couvrir le caveau de granit d'Osorkon II. Psousennès et Siamon avaient traîné dans l'emplacement où ils voulaient élever leur temple des stèles et un pilier carré où Ramsès II avait multiplié les Seth,

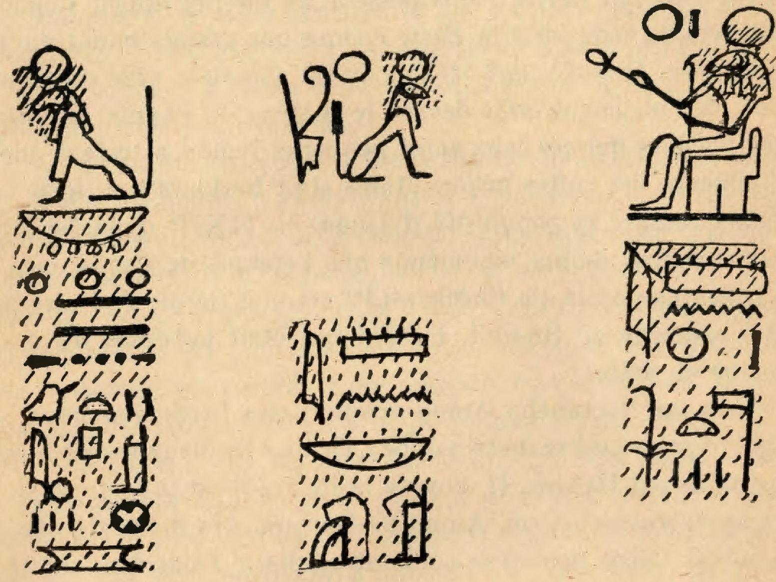


Fig. 16. — Mutilations et transformations du nom et des titres de Seth.

dans l'intention bien évidente de s'en servir comme matériaux. Ils les ont retaillés quand c'était nécessaire. Quand ils se sont épargné cette peine, ils ont au moins masqué d'une façon ou de l'autre l'image d'un dieu détesté.

La XXIIe dynastie n'a pas rétabli les autels de Seth qu'elle tolérait parfaitement dans les oasis. Elle conserve à Amon Mout et Chonsou leur éminente situation comme on le voit sur des blocs de Chéchanq Ier et sur la porte de Chéchanq III. L'édifice de Chéchanq V dont nous retrouvons peu à peu les pierres dans les murs du Lac Sacré était aussi consacré à la

triade thébaine, mais il nous semble que les préférences du roi vont à Chonsou. Quelques inscriptions de cet édifice mettent en rapport avec Chonsou un lieu appelé benben, ce qui est d'autant plus remarquable que l'épithète seigneur de benben se rencontre plusieurs fois à Karnak dans le temple de Chonsou. Pendant ce temps Amon devient seigneur de Het-benou « le château du Phénix ». Le Phénix passe à juste titre pour une des curiosités d'Héliopolis. Cependant le nome de Khent-Yeb, dont fait partie Tanis possède un district appelé Benou qui semble acquérir à la basse époque une grande importance religieuse. D'autre part Héliopolis est encore la ville du benben, de l'obélisque érigé devant le château du Phénix. Il nous semble donc que ces deux noms, benben et benou, attestent que l'influence des cultes héliopolitains était toujours très forte à Tanis, malgré la popularité d'Amon. La XXIIe dynastie est certainement moins amonienne que l'époque de Psousennès. Un contemporain de Chéchanq Ier nommé Gerou s'adresse à Min seigneur de Ro-ahit, localité qui était autrefois du domaine de Seth.

Sous les Nectanébo Amon acquiert des titres nouveaux : « guerrier », « maître du triomphe ». De tous les dieux rassemblés autrefois par Ramsès II dans sa résidence il est le seul qui ait conservé l'ancien titre, Amon de Ramsès. Les dieux de Saïs, Neith et Osiris hemag se sont introduits à Tanis sans doute depuis Psametik. Les gouverneurs de Tanis qui réunissent entre leurs mains la plupart des fonctions religieuses ont encore ce titre curieux : « prophète des dieux qui n'ont pas de prophète », comme s'ils pensaient que les barrières qui limitaient autrefois les domaines divins sont renversées et que l'on peut s'adresser n'importe où à n'importe quel dieu. Toutefois c'est à une cause définie que je voudrais attribuer la faveur dont jouit à cette époque un Horus relativement lointain, l'Horus de Mesen. Nous avons trouvé en 1947 dans le temple d'Horus de la plaine une grande statue de granit représentant Nectanébo II protégé par un faucon qui s'appelle l'Horus de Mesen (pl, XI). Sur une statuette anonyme, sur un bas-relief,

dans les inscriptions de Panemerit, haut fonctionnaire du temps de Ptolémée XIII, Amon de Nesout-Taoui et Horus de Mesen forment une paire. La ville de Mesen était voisine de la forteresse de Tjarou qui a vu passer si souvent devant ses murs, au Nouvel Empire, les armées pharaoniques. Ramsès Ier qui avait commandé, quand il s'appelait Paramsès, la forteresse de Tjarou a élevé à l'Horus de Mesen un monument dont le piédestal orne maintenant le jardin des stèles à Ismailia. L'invasion persane et les révoltes des Égyptiens sous Darius II ont donné à la vieille forteresse un regain d'importance et les Pharaons se sont tournés vers l'Horus de Mesen pour implorer sa protection.

Ces dieux qui reçoivent à Tanis des honneurs officiels sont tous des étrangers. Amon, Mout et Chonsou sont venus du nome thébain ; les autres d'Héliopolis, de Saïs ou de Tjarou. Aucun ne s'intitule seigneur de Tanis, sauf Horus une fois par hasard. Le vrai seigneur de Tanis, c'était Seth. On l'avait rejeté, mais nous pouvons nous demander si le dieu proscrit ne conservait pas en secret des adorateurs, quand nous lisons sur le pilier dorsal d'une statue de Panemerit que ce gouverneur de Tanis a pris des mesures contre ceux qui faisaient ce que défendent les dieux qui résident dans le temple d'Amon d'Opet. Les trois statues de Panemerit et celle de son collègue Pikhas ont été décapitées d'une façon si semblable que j'y verrais l'effet non du hasard, mais de la colère d'une population brimée dans l'attachement à son dieu local.

BIBLIOGRAPHIE

SETHE, *Der Denkstein mit dem Datum des Jahres 400 der Ara von Tanis*, in *ZAS*, LXV (1930), 85-89.

P. MONTET, *Les dieux de Ramsès aimé d'Amon à Tanis*, in *Studies presented to F. Ll. Griffith*, 406-411 ; *La stèle de l'an 400 retrouvée*, in *Kêmi*, IV, 191-215 ; *Le Drame d'Avaris*, ch. III et IV.

JUNKER, *Phrnfr*, in *ZAS*, LXXV, 63 ; cf. *Ann. S. A. E.*, XLIV, 295-298.

J. SAINTE FARE GARNOT, *Religions égyptiennes antiques*, Paris, 1952, 38-39, 243-248.

CHAPITRE VI

LES NOMS

Les savants de la Commission d'Égypte qui ont découvert et ont exploré les premiers le tell de Sân ont très heureusement rapproché ce nom arabe du nom grec Τάνις et de l'hébreu צען, qui désigne dans la Bible une ville fondée sept ans après Hébron, où résidaient les rois d'Égypte à l'époque du prophète Jérémie. Le nom s'emploie en outre dans une expression géographique ובשדה צען, ἐν πεδίῳ Ταν ως, les champs de Tanis, qui virent les miracles de Moïse. Dans les inscriptions des monuments de Sân, nous relevons à la fois le simple Djâni et le composé Sekhet Djâni, le champ de Tanis.

Il est nécessaire de faire remarquer que ces monuments sont de très basse époque, comme la statue de Pikhaas qui était prince de Djâni sous Ptolémée XIII et la statue D 88 de Panemerit qui sous le même roi fit des choses utiles aux habitants du champ de Djâni. Une forme sans doute très voisine s'employait auparavant : Sekhet Djâ, que l'on peut traduire : la prairie du vent, puisque le dernier élément Djâ est identique au mot *djâ* « vent » et déterminé parfois comme lui par le signe de la voile. Cette forme est attestée à Tanis sur la stèle d'Amasis qui est une œuvre archaïsante, à Memphis, dans une procession de personnages géographiques qui date de Ramsès II, enfin dans les listes géographiques du temple d'Edfou où elles désignent le Pehou du nome de Khent-Yeb, le XIVe de la Basse-Égypte. Il est clair qu'on a créé tout d'abord le composé Sekhet Djâ. On a tiré de là un dérivé Djâni pour désigner la ville de ce Champ du Vent, par le même procédé qu'on a tiré *Resnet* et *Mehnet*, noms de deux édifices de Saïs, de *rs* « sud » et de *mh* « nord ». Le nom de la ville a fini par influencer le nom du composé qui est devenu Sekhet Djâni « le Champ de Tanis ».

Ni les textes relatifs à la résidence de Ramsès II dans le Delta Oriental, ni le grand papyrus Harris dans les passages

où il est question des donations faites aux temples de cette région ne mentionnent Djâni, qu'on rencontre pour la première fois dans le voyage d'Ounamon en Syrie. C'est à Djâni que vivaient Smendès et Tentamon, ces lieutenants qu'Amon avait établis dans le nord du pays. Djâni était un port en relation avec les ports syriens. Djâni figure en outre dans le glossaire Golenischeff qui date aussi de cette époque, avant Pasoufi et la forteresse de Silé. On lit qu'Horus est seigneur de Djâni sur une hâche d'un roi Ousirmarê qui pourrait être Chéchanq III et sur la stèle de l'adoption de Nitocris où il est dit que Djâni eut à fournir cent *deben* de pain.

Ces exemples ne nous font pas remonter bien haut, Étant donné que nous ne pouvons tirer aucun parti du passage de la Bible qui fait de Tanis et d'Hébron deux villes quasi contemporaines, car nous ne pouvons dater la fondation d'Hébron, ne devons-nous pas nous demander comment s'appelait la ville dont faisaient partie les monuments de l'Ancien et du Moyen Empire, de Ramsès II et de ses successeurs, dont nous avons parlé précédemment ? Certains penseront qu'il n'y a pas lieu de poser ce problème, alléguant que plusieurs noms géographiques ne sont attestés que tardivement, sans qu'on refuse de croire pour cela qu'ils étaient inconnus à des époques plus anciennes. Ce raisonnement n'est pas applicable à Tanis. Les dieux de la ville ont été changés plusieurs fois. Il ne serait pas concevable que ces révolutions n'aient pas amené des changements multiples. Que le nom de Tanis ne se rencontre pas dans les inscriptions de l'Ancien et du Moyen Empire, on ne peut s'en étonner puisque les usurpations et les destructions les ont réduites à quelques mots, mais quand on constate qu'il est absent des stèles, des statues et des colonnes de Ramsès II où sont citées tant de divinités et tant d'épithètes de divinités, on ne peut éviter de conclure que le nom de Tanis n'existait pas encore et que la ville était connue sous un autre nom.

AVARIS

Cette conclusion s'est imposée à mon esprit dès ma première visite à Sân en 1928. Dans un article de la Revue biblique de janvier 1930, dans les *Nouvelles fouilles de Tanis* (Paris 1933), dans mon *Drame d'Avaris* (Paris 1941) je me suis efforcé de démontrer que la première ville élevée sur le tell de Sân s'était appelée en égyptien Het-ouarit, en grec Avaris et que sur l'emplacement d'Avaris Ramsès II avait construit sa somptueuse résidence de Pi-Ramsès, que la Bible a appelée par abréviation Ramsès. Ces idées n'étaient pas nouvelles, Champollion le premier a voulu reconnaître Tanis dans le groupe Het-Ouarit, qu'il lisait d'ailleurs inexactement. Em. de Rougé ayant établi sa vraie lecture continua à identifier Avaris et Tanis, avouant toutefois que les raisons qu'il se donnait n'étaient pas pleinement convaincantes. En visitant le tell de Sân les archéologues de la Commission d'Égypte avaient pressenti que c'était l'emplacement du Pharaon oppresseur des Israélites, mais c'est Brugsch qui confirma cette intuition en faisant remarquer que Teos fils d'Ounnophrès dont Mariette venait de trouver la statue à Tanis dans le temple de l'Est était prophète d'Amon de Ramsès de Pi-Ramsès. L'argument était parfaitement valable. Il fut néanmoins abandonné lorsque Golénischeff eut publié son lexique où Pi-Ramsès et Djâni sont mentionnées comme deux villes ayant existé à la même époque dans le Delta. Sir Alan H. Gardiner qui avait donné à ce double problème une extrême attention, réuni et discuté de nombreux exemples, se rallia en 1938 à l'identification d'Avaris et de Pi-Ramsès avec Tanis. Cette adhésion fut très remarquée, mais elle ne mit pas fin aux discussions. Le problème d'Avaris fut repris du point de vue des égyptologues par Raymond Weill et du point de vue des hellénistes par mon regretté collègue de Strasbourg, Paul Collomp. Quelque temp[s] auparavant une découverte archéologique avait suggéré u[ne] nouvelle solution au problème de Pi-Ramsès. A Qantir [à] peu près à mi-chemin entre Faqous et Sân, M. Hamza a

trouvé dans les vestiges d'un palais de la XIXe dynastie des tessons de jarre avec l'inscription : vin de Pi-Ramsès. Dans la Revue Biblique de 1946, le R. P. Couroyer compara les arguments allégués en faveur de Sân et de Qantir pour arriver à conclure qu'on ne pouvait encore se prononcer. Il ne faut donc pas s'étonner si nos collègues sont encore hésitants et si les traités d'histoire mettent toujours un point d'interrogation à côté des noms d'Avaris et de Pi-Ramsès. Je vais donc reprendre brièvement ces deux questions. Ce que nous savons maintenant des monuments et des dieux de Sân me permettra d'abréger beaucoup.

Des textes égyptiens et grecs qui concernent Avaris il ressort que la ville était située très favorablement à l'orient de la branche bubastique, qu'elle était ancienne, qu'elle était le domaine de Seth et que les Hyksos y établirent leur résidence. Ces caractéristiques appartiennent également à Sân. Le Tell s'élève à l'est du Canal de Moueys qui passe près du tell Basta. La ville existait dès le temps de Chéops ; Seth était son dieu sous l'Ancien Empire. Les traces des Hyksos n'y sont peut-être pas très nombreuses, mais elles ne sont nombreuses nulle part et tout compte fait, c'est encore à Sân que l'on en trouve le plus, même si l'on néglige la table d'offrandes d'Aqnenrê apportée probablement de Sân au Caire. Identifier le site dont nous cherchons le nom ancien et le nom que nous voudrions placer sur la carte est donc une solution toute naturelle.

A cette argumentation Raymond Weill répliquait que Seth a au Delta plusieurs lieux de culte et qu'Avaris n'est forcément ni le plus ancien, ni le plus important, étant donné que sur les statues de Sanousrit Ier les mots Seth seigneur d'Avaris sont du temps de Merenptah et non de la XIIe dynastie. A la vérité le meilleur moyen de contester qu'Avaris soit l'ancien nom de Sân, le seul efficace, serait de la placer ailleurs. En effet les égyptologues ont proposé Héliopolis, Silê, le Tell Moqdam, mais sans beaucoup de conviction et nul n'oserait reprendre une de ces hypothèses (fig. 17). Raymond Weill se tirait d'af-

faire en disant que le problème pouvait attendre, alors que l'histoire du Delta Oriental demeurera obscure tant que la position d'Avaris sera incertaine. La qualité de maison-mère

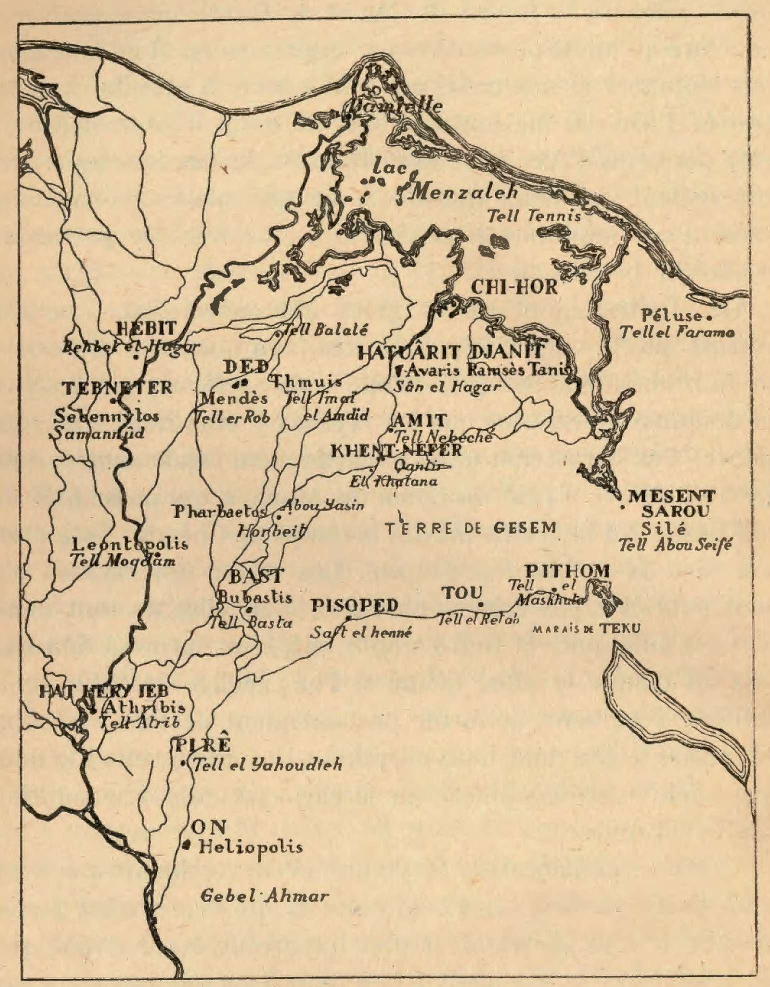


FIG. 17. — Carte du Delta oriental (Pernette MONTET-LÉZINE).

du culte de Seth que j'avais attribuée à Avaris résulte à la fois des passages de Manéthos disant qu'Avaris, vieille ville de théologiens est vouée à Typhon, et des textes égyptiens montrant que les Hyksos installés à Avaris ont essayé d'imposer à l'Égypte libre le culte de Seth.

La stèle de l'an 400 est encore plus caractéristique à cet égard. Elle a été érigée par Ramsès II pour exalter le nom du père de ses pères et du roi Séti Ier parce qu'en l'an 400 du roi Seth-apehti, le fils du soleil Noubti (c'est le père de ses pères) le conducteur de fête de Banebded, premier prophète de Seth, lecteur d'Ouadjit, chef des prophètes de tous les dieux Séti, fils de Paramsès (le futur roi Séti Ier) est venu et a prononcé un hymne au dieu Seth.

Les inscriptions historiques des anciens Égyptiens disent longuement ce qui nous semble de peu d'intérêt et sont avares de mots quand elles arrivent au fait. La stèle de l'an 400 ne fait pas exception. Il n'est cependant pas impossible de comprendre d'où venait Séti et quel était le but de son voyage. Il venait évidemment de la forteresse de Tjarou qu'il commandait dans l'isthme de Suez. S'il prononce, lui, qui est grand prêtre de Seth, un hymne à ce dieu en arrivant à Sân, c'est évidemment parce que Sân, ou plutôt Avaris pour lui donner son nom ancien, était le principal lieu du dieu Seth. Il avait aussi un but politique, puisqu'à ce moment le trône était vacant et que son père Paramsès manœuvrait en vue de se faire couronner roi. Il n'ignorait pas que les Hyksos avaient arrêté les Égyptiens à Avaris pendant trois ans et il était bien sûr qu'une fois installé dans cette place, les Thébains, même s'ils en avaient envie, ne pourraient plus contrarier ses desseins.

Longtemps après ces événements Avaris joua encore un rôle de premier plan. Nous connaissons cet épisode par un long passage de Manéthos que Josèphe a inséré dans son Contre Apion en y mêlant des commentaires qui ne font que l'obscurcir.

Un roi qui s'appelait Amenophis, en réalité un grand prêtre d'Amon qui avait l'ambition de monter sur le trône d'Horus, avait imaginé de purger l'Égypte des Impurs. Ce terme d'Impur qu'emploie Manéthos est l'équivalent littéral de l'égyptien *iadit* « la peste », par lequel autrefois on avait désigné les Hyksos. Ces pestiférés donc pratiquaient des usages que ré-

prouvaient les autres Égyptiens. On ne dit pas quels sont ces usages, mais nous sommes en mesure d'en indiquer au moins un, les sacrifices de fondation. Ils avaient un chef, un prêtre d'Onou nommé Osarseph. Se sentant menacés, ces Impurs fortifièrent les murailles d'Avaris et se cherchèrent des alliés. Ils les trouvèrent parmi les Pasteurs du pays de Canaan. Au nombre de deux cent mille ceux-ci les rejoignirent à Avaris. Bientôt les deux partis en vinrent aux mains. Les Impurs et leurs alliés vainqueurs se répandirent dans toute l'Égypte et traitèrent les habitants d'une manière si cruelle que la domination des Hyksos paraissait un âge d'or en comparaison. Mais les Thébains se ressaisirent et, au bout de treize ans, ayant formé deux armées que commandaient Amenophis et le prince Ramsès, ils vainquirent leurs ennemis, en tuèrent un grand nombre et chassèrent le reste hors d'Égypte.

On ne connaît aucun récit en langue égyptienne de cette guerre qu'on peut bien appeler une guerre de religion. Toutefois il est hors de doute que le pays connut entre la XXe et la XXIe dynastie des années d'anarchie et de misère. Dès le règne de Ramsès IX on avait commencé à piller des tombes isolées. Ce pillage bientôt s'étendit à toute les nécropoles, aux temples et aux maisons particulières. Des bandes armées répandaient la terreur. Une certaine année fut si cruelle que nous la connaissons encore sous le nom d'année des hyènes. Cela correspond bien aux malheurs qui furent la conséquence de la victoire des Impurs. Ce que les textes égyptiens nous apprennent de l'inquiétant grand prêtre d'Amon Amenophis ne contredit pas le rôle qui lui est attribué chez Manethos. Sous Ramsès IX il est l'égal du roi ; il est même plus puissant que lui puisqu'il dispose du trésor royal. Il couvre de sa protection les bandits qui pillent les tombeaux. Plus tard on parle à mots couverts d'une transgression et d'une guerre d'Amenophis.

Mais l'exactitude du récit manéthonien apparaît surtout dans les changements que l'on peut constater dans l'Égypte entière et singulièrement à Tanis. Changement de dynastie d'une part, révolution religieuse d'autre part. La primauté d'Amon est incontestée à Sân ; l'œuvre monumentale de Ramsès II et de ses successeurs est détruite. On construit une nouvelle enceinte. On élève un nouveau sanctuaire en utilisant les matériaux anciens, dont on prend soin de camoufler les inscriptions. Le dieu Seth, responsable de tous les maux dont on est à peine guéri, n'a plus droit aux honneurs officiels. Son nom et son image sont ou détruits, ou masqués. L'état des ruines de Sân el Hagar est pour le récit des événements qui eurent à Avaris leur point de départ et leur conclusion un commentaire plus pertinent que celui de Josèphe. On pourrait donner pour titre à la partie de l'histoire pharaonique qui va de Ramsès II à Psousennès : Grandeur et Décadence de Seth.

Pi-Ramsès

Le problème de Pi-Ramsès fut réglé pour moi lorsque j'eus remarqué sur les colonnes palmiformes avoisinant la porte de Chéchanq et celles du sanctuaire d'Apriès, sur des socles, des bas reliefs muraux que Prâ, Seth, Ptah et d'autres divinités étaient suivis au génitif indirect du cartouche de Ramsès-Miamoun non précédé des titres fils de Râ ou maître des Diadèmes. Prâ de Ramsès-Miamoun devait être une expression géographique. On avait supprimé l'élément Pi pour éviter la cascade de génitifs. Ce genre d'abréviation existe dans toutes les langues. Dans un millier d'années on se demandera peut-être pourquoi Duhamel a intitulé : « le club des Lyonnais » un roman sans Lyonnais. C'est parce que ses personnages trouvent trop long de dire : le club de la rue des Lyonnais. Ainsi disait-on sous la Révolution : le club des Jacobins, et non pas : le club du couvent des Jacobins. Pareillement en hébreu Baal-Sapoun est une abréviation de Beth-Baal-Sapoun. Beit-Baal Maoun peut s'abréger de deux manières : on supprime à volonté Beit ou Baal.

Sans tenir compte de ces explications le R. P. Couroyer refuse de donner à Ramsès un sens géographique et rappelle des expressions comme :

Ptah de Menna ;

Amon-Râ du Souverain des deux terres ;

Hathor Neb-hetep du Maître des deux terres, dans lesquelles un nom de divinité a pour complément déterminatif un nom de particulier (Menna) ou un titre honorifique. Rien n'empêche d'ailleurs de supposer l'existence d'un lieu appelé « Domaine de Menna », qui deviendrait « Menna » après un nom de divinité. Ce n'est pas plus difficile que de supposer entre le grand dieu de Memphis et un particulier nommé Menna un lien si intime qu'il serait connu de tout le monde.

Quoiqu'il en soit de ces trois exemples, l'interprétation géographique de Prâ de Ramsès-Miamoun et des expressions semblables a reçu deux confirmations. Sur un bloc du grand temple le graveur a ajouté au groupe Amon de Ramsès-Miamoun, l'expression *âa nekhtou* « grand de victoires », qui est l'épithète habituelle de la résidence fondée par Ramsès II.

Sous la XXII[e] dynastie apparaît une charge nouvelle ; celle de fils royal de Ramsès qui a été étudiée par plusieurs égyptologues et en dernier par Henri Gauthier, dans une de ses Variétés historiques. On ne pouvait pas ne pas penser aux fils royaux de Kouch, d'El Kab et de This, qui sont des gouverneurs de certains territoires, choisis dans la famille royale. Malgré cette évidence on a cru que les fils royaux de Ramsès étaient véritablement des descendants de Ramsès II, qui n'a pas eu moins de cent cinquante enfants. Or les exemples rassemblés par Gauthier démentent cette interprétation, car les titulaires de cette charge sont les fils, les petits-fils ou les neveux du roi régnant et nullement des descendants de Ramsès II ou de l'un quelconque des rois qui ont porté ce nom. Ils sont donc les gouverneurs d'un territoire appelé Ramsès. On a omis l'élément Pi pour éviter le double génitif exactement comme dans Prâ de Ramsès-Miamoun. Chaque exemple de ces dieux de Ramsès prouve donc que la résidence favorite du roi était à Sân.

Il y a à Sân une preuve bien plus convaincante qui frappe tous les visiteurs du site et qui s'est certainement déjà présentée à l'esprit de nos lecteurs, c'est l'énormité des travaux de Ramsès II à Sân. Ce n'est pas à Qantir, c'est à Sân que l'on trouve trois et peut-être quatre géants de pierre, dont l'un était le célèbre « Soleil des Princes ». De pareilles statues ne peuvent exister que dans une résidence royale. Ce n'est pas à Qantir, mais à Sân que l'on trouve tant d'obélisques, de bas-reliefs muraux, de groupes de statues. Ce n'est pas à Qantir, mais à Sân que l'on trouve ces ouvrages de terre qui obligèrent Pharaon à mobiliser toute la main-d'œuvre disponible et à transformer les descendants de Jacob en manœuvres occupés à mouler la brique et à peiner durement.

Cependant je n'abandonnerai pas le sujet sans mentionner une objection que certains ont jugé décisive. Les vestiges d'un palais résidentiel existent à Qantir ; il n'y en a pas à Sân. Ceux qui raisonnent ainsi oublient que la surface explorée, d'ailleurs incomplètement, ne fait que la vingtième partie du tell. Devons-nous suspendre notre jugement jusqu'à la fin des travaux ? Ils oublient également que Smendès et Osorkon II ont résidé à Tanis. Veut-on des preuves archéologiques ? Il y a plus d'une quinzaine d'années que nous avons trouvé très peu au nord du quartier funéraire deux cartouches ajourés de Merenptah qui sont bel et bien des vestiges d'une habitation royale. M. Lézine me fait remarquer que les colonnes palmiformes remployées dans le tombeau d'Osorkon II sont tout à fait semblables à celles du palais de Ramsès III à Medinet-Habou. D'autres tambours et chapiteaux ont été recouverts par un immeuble de brique crue situé immédiatement à l'est des tombeaux. Il y a donc de bonnes raisons de croire à l'existence d'un palais royal au sud du temple. Le palais de Qantir me paraît un simple relais sur la route qui, de Thèbes, de Memphis et de Bubaste aboutit à Sân, où s'élevait la merveille des merveilles Pi-Ramsès.

En gros, on peut dire que Pi-Ramsès a remplacé Avaris et que Tanis a remplacé Pi-Ramsès. Cependant la création de cette dernière n'a pas entraîné automatiquement la disparition d'Avaris, qui est représentée par un porteur d'offrandes

sur le soubassement d'un temple de Memphis datant de Ramsès II. Pour Merenptah le souvenir de Seth seigneur d'Avaris est toujours vivant. C'est le nom d'Avaris qui servira d'appât lorsque les Séthiens feront appel au concours des Pasteurs de Jérusalem contre l'ennemi commun. Il n'était même pas oublié à la basse époque. En plusieurs endroits du temple d'Edfou, il est question d'une compagnie divine qu'on appelle les neuf grands dieux d'Edfou. Les quatre derniers sont Seth seigneur de l'Oasis, Seth seigneur de Chenouseth, près de Coptos en Haute-Égypte, Seth de Sepermerou et enfin Seth seigneur d'Avaris, qui tous devaient reconnaître la suprématie d'Horus Behedeti. Dans les parties les plus récentes du temple Seth ne fait plus partie de ces grands dieux d'Edfou, mais à sa place on trouve, au neuvième rang, un seigneur d'Avaris anonyme.

On peut faire une constatation analogue à propos de Pi-Ramsès qui n'a nullement disparu lorsque Tanis eut été fondée. C'est parce que l'ancien domaine royal formait toujours à l'époque bubastite une unité géographique et administrative que l'on institua les fils royaux de Ramsès. Un au moins des nombreux dieux de Ramsès, Amon avait encore à la basse époque un prophète et des fidèles. Nous connaissons deux de ces prophètes : Teos fils d'Apriès et Teos fils d'Ounnophrès qui résidaient l'un et l'autre à Tanis. Leur témoignage est important parce qu'il réfute d'avance ceux qui en tireraient la conséquence qu'Avaris, Pi-Ramsès et Tanis sont trois points différents. Les fonctionnaires de Pharaon possédaient dans leurs archives des indications précises sur l'emplacement et l'étendue des villes et des nomes. Lorsque Ramsès II fonda Pi-Ramsès il prit certainement un décret pour en fixer les limites. La nouvelle fondation empiétait sur Avaris, mais sans coïncider entièrement avec la vieille cité. Lorsque Tanis eut été fondée, il y eut encore un coin de terre qui s'appelait Avaris, mais dépendait au point de vue religieux d'Horus Behediti et un autre qui s'appelait Pi-Ramsès dont Amon était toujours le dieu.

BIBLIOGRAPHIE

GARDINER, *The defeat of the Hyksos by Kamose*, in *J. E. A.*, III, 99-101 ; *The Delta residence of the Ramessides*, in *J. E. A.*, V, 127, 179, 242 ; *The Geography of the Exodus*, in *J. E. A.*, X, 87-96 ; *Tanis and Pi-Ramesse, a retractation*, in *J. E. A.*, XIX, 122-128 ; *Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford 1947, II, 278 sqq.

WEILL, *The problem of the site of Avaris*, in *J. E. A.*, XXI, 10-25.

P. MONTET, *Tanis, Avaris, Pi-Ramses*, in *R. B.*, 1930, 1-34 ; *Nouvelles fouilles de Tanis*, ch. II ; *Avaris-Pi-Ramsès-Tanis*, in *Syria*, 1936.

COUROYER, *La résidence ramesside du Delta et la Ramsès biblique*, in *Revue biblique*, LIII (1946).

P. COLLOMP, *Le nom du nome où fut Avaris*. in *Mélanges RADET*, *REA*, XLII (1940), 74-85.

CHAPITRE VII

LES TOMBEAUX

La nécropole de Tanis se compose présentement de six tombeaux situés dans un espace très restreint, au sud-ouest du grand temple, dans l'enceinte de Psousennès (fig. 18 et 19).

Le tombeau I est celui d'Osorkon II, où ont trouvé place le petit prince Hornekhti, fils légitime du roi et de la reine Karoamâ, le roi Takelot II, successeur d'Osorkon, dans la chambre 3, un inconnu dans le caveau de granit de la chambre 1. Le sarcophage royal contenait trois corps au lieu d'un.

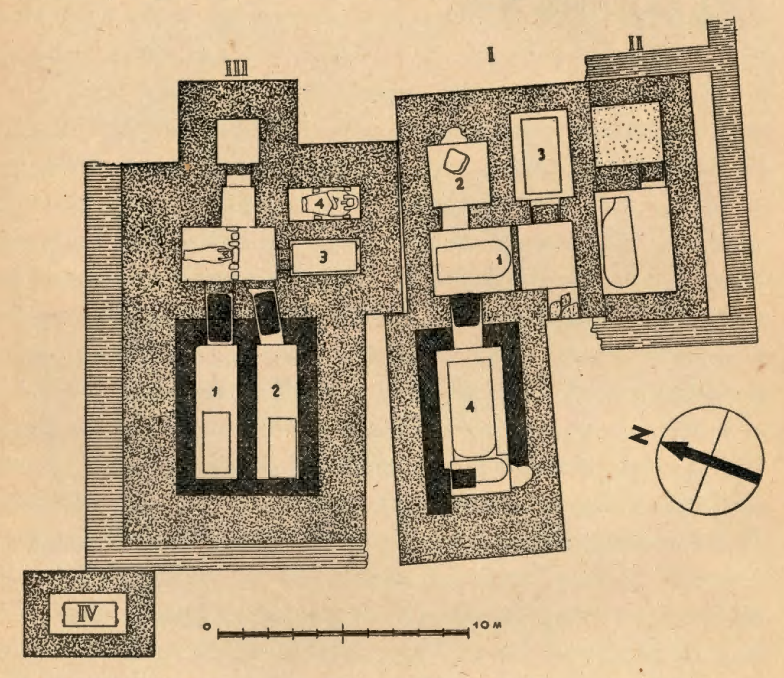


FIG. 18. — Plan des tombeaux I à IV (Alexandre LÉZINE).

Le personnage enterré dans le tombeau II n'est pas connu; il n'est prouvé que ce soit un Pharaon.

Le tombeau III était inviolé (pl. XII et fig. 20). Son histoire cependant n'est pas simple. Psousennès l'avait fait cons-

truire pour sa mère la reine Mout-nedjemi et pour lui. Il fut décidé du vivant de Psousennès ou peu de temps après sa mort que le bâtiment de calcaire qui ne contenait qu'un vestibule et trois couloirs serait agrandi de façon qu'on pût y

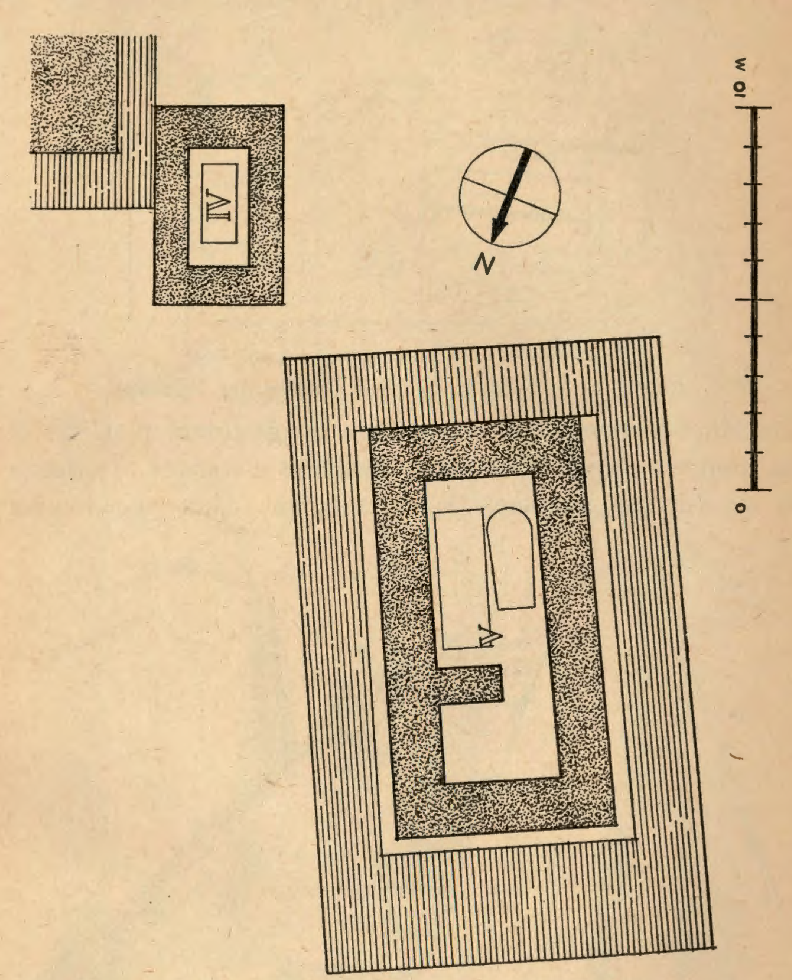


FIG. 19. — Plan des tombeaux IV-V (Alexandre LÉZINE).

aménager deux chambres. Un fils du roi nommé Ramsès-Onkhefenmout occupa l'une. L'autre fut réservée au chef des archers Oundebaounded (fig. 21). Quelques dizaines d'années plus tard on effaça sur le mur et sur le couvercle du sarco-

phage le nom de la reine-mère. On enleva sa momie et tous ses objets funéraires pour installer le roi Amonemopé qui jusqu'à ce moment avait reposé dans le tombeau IV. Enfin le fils royal Ramsès-Onkhefenmout fut traité comme l'avait

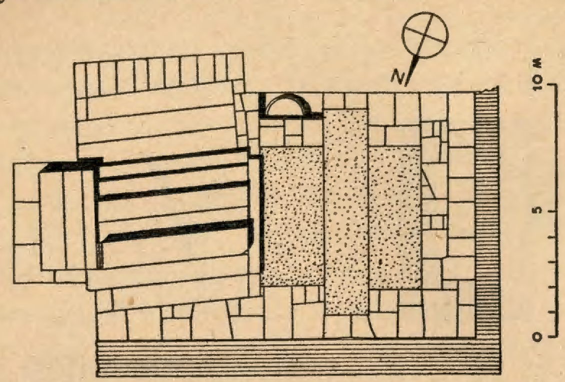


Fig. 20. — Toit du tombeau III (Alexandre Lézine).

été Mout-nedjemi. Son nom et son image furent martelés et sa momie enlevée de sa petite demeure d'éternité. Toutefois il n'y fut pas remplacé, mais trois nouveaux personnages

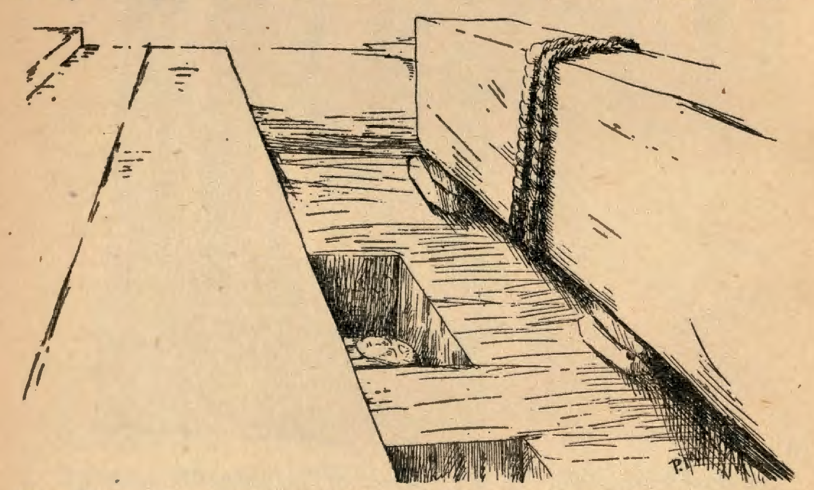


Fig. 21. — Poutre du bâtiment de calcaire soulevée pour montrer les caveaux d'Onkhefenmout et d'Oudebaounded (Pernette Montèt-Lézine).

furent déposés dans le vestibule, un roi Heqa-kheper-rê Chéchanq dont le nom apparaissait pour la première fois et deux

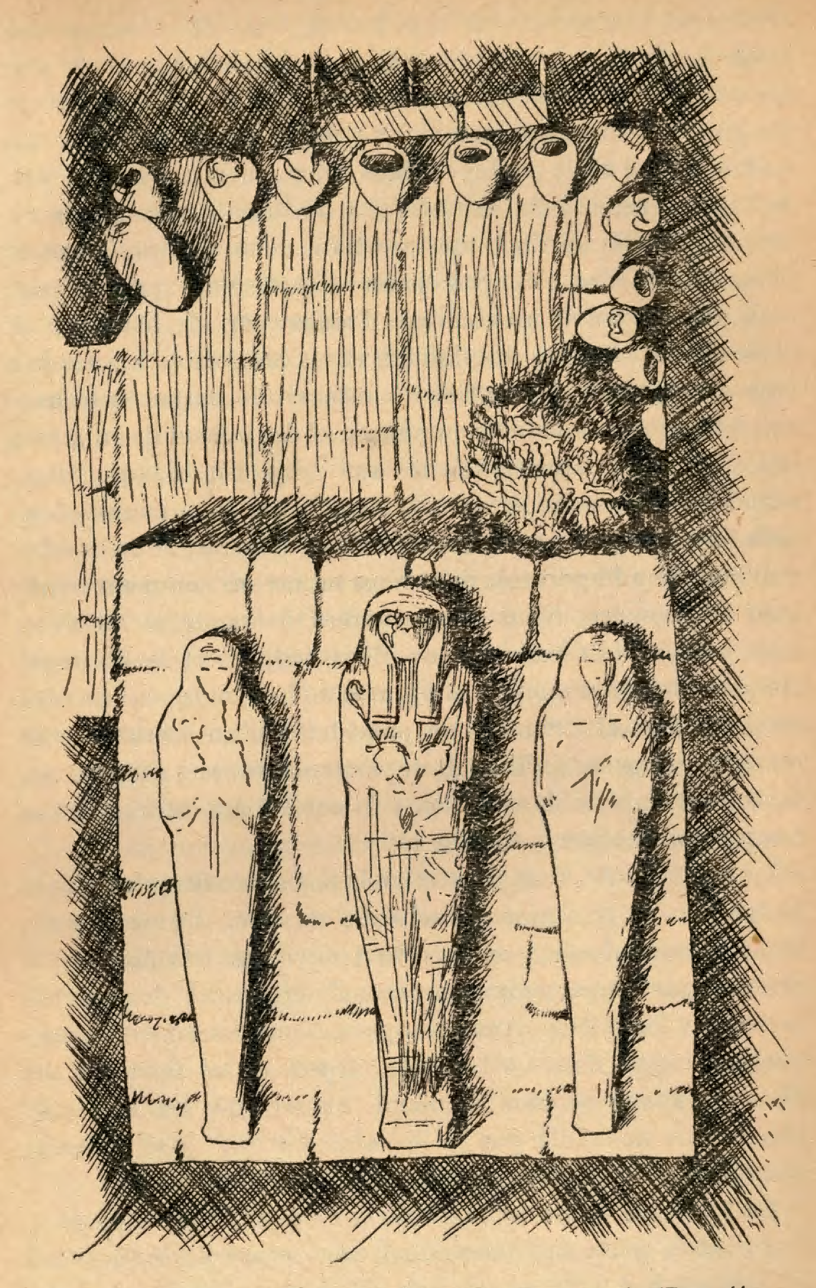


Fig. 22. — Vestibule du tombeau de Psousennès (Pernette Montèt-Lézine).

anonymes, un homme et une femme (fig. 22). Nous avons supposé que l'on avait enlevé Ramsès-Onkhefenmout de son caveau pour y mettre Heqa-kheper-rê Chéchanq, mais qu'on n'a pu exécuter entièrement ce dessein faute de place. La momie du roi était contenue dans un cercueil d'argent à tête de faucon, celle de la femme dans un double sarcophage de bois doré, celle de l'homme sans nom dans un simple sarcophage. Le bois ne s'est pas conservé. A la place des cercueils nous avons trouvé un mélange d'ossements, de feuilles d'or et de gravats tombés du plafond, et les parures de bronze des trois sarcophages. Le vestibule contenait en outre : des vases canopes, une grande jarre en poterie et des ouchebtis en grand désordre, qui appartenaient aux rois Chéchanq, Psousennès et Amenemopé, au fils royal et à son compagnon. Cela fait, nous nous sommes trouvés en présence d'un résidu, d'ailleurs peu important, dont nous ne savons comment expliquer la présence. Nous nous sommes demandé si les deux anonymes n'était pas la reine Mout-nedjemi et le fils royal Ramsès-Onkhefenmout. Les parures de la femme sont de bien mince valeur et l'homme ne possédait qu'un scarabée sans monture. Je pense qu'il s'agit de personnages assez subalternes, mais il est impossible de savoir s'ils ont été apportés en même temps que Chéchanq ou plus tôt.

Le tombeau IV, tout petit et violé ne contenait qu'un sarcophage et une trentaine d'ouchebtis au nom d'Amonemopé. Dans le sarcophage nous n'avons trouvé que des plaques de bronze ayant appartenu à un cercueil de bois et deux petits ossements de pieds. Amonemopé a donc sûrement reposé quelque temps dans ce tombeau. Après qu'on l'eut installé dans le caveau de Mout-nedjemi, un inconnu fut mis à sa place, puis dépouillé par les voleurs qui ont pillé toute la nécropole à l'exception du tombeau de Psousennès.

Le tombeau V est celui du roi Ousirmarê Chéchanq, qui a construit la porte de l'ouest dont nous avons parlé plusieurs fois. Il est fort joliment décoré à l'intérieur par les épisodes du voyage de la barque solaire, et par une série de scènes où

l'on voit Chéchanq en face de plusieurs dieux du Delta. Il contient deux sarcophages de granit. Le plus grand taillé dans une architrave de la XIIIe dynastie est celui du roi dont le nom est gravé sur le couvercle. Le plus petit n'a ni couvercle ni inscription.

Quant au tombeau VI, il consiste en un rectangle de blocs de calcaire posés les uns à la suite des autres. On n'y a rien trouvé. Il se peut qu'on ait eu l'intention, très vite abandonnée, de construire là un tombeau semblable à notre numéro IV ; ou bien le tombeau construit et meublé a été pillé et exploité. Je préfère la première supposition et je suis tenté de la compléter par une autre. Le tombeau projeté était destiné au petit prince Hornekhti ; finalement on aurait préféré agrandir le caveau de granit d'Osorkon II pour faire place à son fils.

En résumé, la nécropole de Tanis a contenu les sépultures de Psousennès, de sa mère Mout-nedjemi, d'un de ses fils Ramsès-Onkhefenmout, d'un de ses compagnons d'armes Oundebaouended, et du roi Amenemopé de la XXIe dynastie ; des rois Osorkon II, Takelot II, Chéchanq III et du prince Hornekhti de la XXIIe. Quant au roi Heqa-kheper-rê Chéchanq, nous l'avons identifié par hypothèse à un fils d'Osorkon Ier. Il se range donc aussi dans la XXIIe dynastie.

Tous ces personnages sont groupés en deux séries, autour de Psousennès d'une part et d'Osorkon II d'autre part. La plupart des rois de cette période manquent. Nous n'avons ni le fondateur de la XXIe dynastie, Smendès, ni l'associé de Psousennès, Neferkarê Amonemsout, ni les successeurs d'Amonemopé. Les trois premiers souverains de la XXIIe, Chéchanq Ier, Osorkon Ier et Takelot Ier font défaut ainsi que des Pharaons qui ont laissé à Tanis des traces importantes, tels que Chéchanq V et Petoubastis.

Comme nous observions en 1940 que les six tombeaux sont groupés entre l'angle sud-ouest du grand temple et l'angle sud-ouest de l'enceinte de Psousennès et qu'il y avait place contre les murs ouest et sud de cette enceinte pour plusieurs tombeaux aussi importants que celui de Psousennès, nous

formions dès ce moment le projet de fouiller à fond tout ce terrain. C'est ce que nous avons fait en grande partie en 1945 et nous y sommes revenus plusieurs fois, toujours sans succès. Nous avons cru toucher au but, ayant trouvé quelques ouchebtis d'un type nouveau et une enceinte de brique crue tout à fait semblable à celle qui entoure les tombeaux II et V, mais nulle découverte ne s'ensuivit. S'il y a eu des tombeaux dans ce secteur, ils ont été exploités impitoyablement.

Nous avons constaté que les immeubles de brique crue situés à l'est des tombeaux I, II, et III étaient traversés verticalement par plusieurs puits semblables à celui qui nous avait conduit en 1939 sur le toit d'Osorkon II. Près de ces puits, à faible profondeur, nous avions trouvé une statue de grès mutilée, l'Osiris-roi Siamon. Tout cela était de bon augure. Néanmoins l'espace compris entre le long mur du temple, la muraille de brique crue et le côté est des tombeaux a été remué sans que nous trouvions la tombe de Siamon, ni même aucune tombe.

Nous avons porté notre recherche au nord de l'axe, creusé un premier sondage au point symétrique du centre de la nécropole et beaucoup d'autres dans le voisinage. Cette recherche ne fut pas sans résultat. Elle a abouti à la découverte de deux puits de pierre, mais elle fut négative en ce qui concerne la nécropole. Petit à petit tout le coin nord-ouest de l'enceinte de Psousennès a été fouillé. Il ne s'y trouve pas de tombeau. Des blocs de calcaire au nom de Ramsès II, de Merenptah, de Psousennès traînaient sur le sable, mais leur décoration n'a rien de funéraire. Les chaufourniers ont malheureusement beaucoup travaillé par là. La vaste région limitée par le coin nord-est de l'enceinte, le mur nord du temple et l'édifice en brique crue n'a jamais été, comme nous l'avons dit plus haut, qu'une région de temples. En somme nous devons rayer de notre esprit l'idée que les tombeaux cherchés se cachent dans l'enceinte de Psousennès.

Nous n'avons pas refusé d'envisager que l'enceinte de Siamon, bien que petite, ait contenu des tombeaux. L'expérience

prouve que les Pharaons ont souvent construit leur demeure d'éternité très près des constructions auxquelles, vivants, ils avaient attaché leur nom. A Tanis même, Osorkon II a voulu reposer près de l'endroit où il avait vécu. Le tombeau de Psousennès est contenu dans son enceinte. Celui de Chéchanq III n'est qu'à 50 mètres de la porte monumentale qui est son principal titre de gloire. Il se peut que Siamon ait fait de même. L'enceinte de Siamon contient à notre connaissance une enfilade de temples flanqués à droite et à gauche de maisons de brique; mais nous ne devons pas oublier que des maisons de brique avaient été construites à la basse époque sur le toit des tombeaux I et II.

Nous restons en effet convaincu qu'il y a encore dans le tell de Sân des tombes royales. Cette conviction nous est venue en 1939 et en 1940 comme nous trouvions parmi le mobilier de Takélot II, de Chéchanq II et de Chéchanq III des objets funéraires ayant appartenu à leurs prédécesseurs. Nous avons trouvé chez Chéchanq III un scarabée du cœur et des morceaux d'un canope de Chéchanq Ier, dans le caveau de Takelot II une grande jarre d'albâtre d'Osorkon Ier, dans le vestibule de Psousennès un scarabée du cœur de Siamon.

Une découverte fortuite a fortifié en 1947 cette conviction. Le Bulletin du Musée de Boston publia cette année, dans son numéro de Juin, un vase canope en albâtre, intact, dont l'inscription attirait sur le roi Smendès, père et prédécesseur de notre Psousennès, la bienveillance d'Amset et d'Isis. Ce vase, disait-on, avait été acquis en Égypte au mois d'avril de la même année et provenait sûrement de Tanis, mais l'on pouvait se demander si c'était là une conjecture des archéologues américains ou si les vendeurs avaient indiqué cette provenance. En 1947 la mission de Tanis avait quitté Sân le 15 mars pour s'installer à l'Isaeum de Behbeit el Hagar. Lorsque j'eus pris connaissance de l'article du Bulletin de Boston, ma première idée fut que des habitants de Sân avaient fait après notre départ, une fouille clandestine. La chance les avait servis, mais nous pourrions à notre tour bénéficier

de leur trouvaille et découvrir peut-être le tombeau de Smendès. L'année suivante nous n'avons remarqué aucune trace de sondage dans tout le tell de Sân. Ni nos gardiens, qui nous sont très dévoués, ni notre bach-reiss, qui de sa maison de Sân voit les gens qui vont et viennent sur le tell n'avaient rien remarqué d'insolite. Si des fouilleurs clandestins avaient pris le canope dans un tombeau, ils n'auraient pas manqué d'exploiter leur découverte et d'autres objets funéraires auraient été jetés sur le marché. Rien de pareil ne s'est produit. Nous avons fini par admettre que ceux de nos ouvriers qui avaient en 1947 dégagé en certains points l'extérieur des tombeaux I et III, avaient mis la main sur l'objet et avaient pu l'emporter. Ayant étudié les fondations de ces deux tombeaux, l'architecte de la mission, M. Alexandre Lézine, avait reconnu que le tombeau d'Osorkon était plus ancien que le tombeau de Psousennès, ou, pour mieux dire, qu'Osorkon avait aménagé et décoré pour son usage un tombeau déjà existant, dont Psousennès avait entamé le mur nord lorsqu'il décida d'agrandir le bâtiment de calcaire de son propre tombeau. Ce tombeau antérieur ne serait-il pas justement celui de Smendès ? Psousennès qui a voulu que le caveau de sa mère fût tout près du sien, n'aurait-il pas construit sa maison d'éternité contre celle de son père ? Cette hypothèse, si elle est juste, nous enlèverait l'espoir de trouver en bon état le tombeau de Smendès, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Le groupe des tombeaux déjà connus appartient à l'histoire de Tanis, mais où sont les tombeaux d'Avaris ? Où sont ceux de Pi-Ramsès ? Nous possédons quelques pièces détachées de l'ancienne nécropole. Ce sont deux blocs de calcaire portant quelques mots d'une formule funéraire en usage sous l'Ancien Empire et une dalle sur laquelle on a gravé un personnage assis devant une table d'offrandes et des parents qui assistent au repas. Le sarcophage de grès fin taillé par Amenemopé qui meublait le tombeau IV était couvert d'une belle dalle de granit ornée d'un chacal de grande dimension et d'hiéroglyphes (fig. 23). On reconnaît du premier coup d'œil

le style inimitable de la belle période de l'Ancien Empire. Une dalle datant du règne de Mycérinus et trouvée dans le tombeau de la reine Meresankh, porte le même chacal et la même formule. La dalle de Tanis viendrait-elle de la nécropole memphite ? C'est possible, mais on ne peut l'affirmer, car les mêmes motifs funéraires semblent avoir eu cours d'un bout à l'autre de l'Égypte. Le sarcophage de grès fin où reposait le roi Taletot II, dans la chambre 3 du tombeau d'Osorkon pose un problème analogue. Il appartint d'abord à un certain Ameny et ressemble parfaitement à un sarcophage trouvé à Dahchour par J. de Morgan. L'inscription originale que les usurpateurs n'ont pas effacée est une prière à Osiris le souverain qui réside au pays du lac, *to ché*. Le pays du lac, c'est le Fayoum. Il est tout naturel de penser qu'Amonemopé a fait venir son sarcophage du Fayoum, mais à peine cette hypothèse est-elle formulée qu'une objection se présente. Le prestige du Labyrinthe était si grand qu'un tailleur de pierre établi

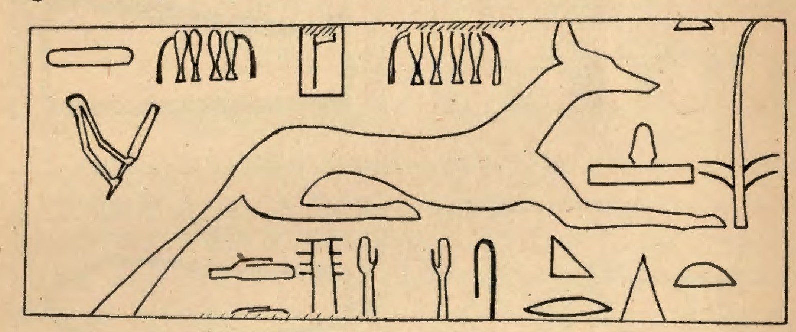


FIG. 23. — Couvercle d'un sarcophage de l'Ancien Empire remployé par Amenemopé.

dans la région de Sân pouvait très bien évoquer les constructions d'Amenemhat III au pays du Lac. Les rois de la XXIe et de la XXIIe dynastie ont montré un tel souci d'économiser leur peine qu'ils ne seraient pas allés chercher au Fayoum ce qu'ils pouvaient trouver dans le voisinage.

Sur la nécropole de la XIXe et de la XXe dynastie, nous ne sommes pas démunis d'information. Un papyrus du temps mentionne en effet le *kher* de Râmsès-Miamoun au bord des

eaux de Râ. *Kher* désigne tantôt un tombeau isolé, tantôt une nécropole. Vraisemblablement c'est ce sens que lui a donné le scribe ramesside. Ramsès II fondant une résidence où il attirait une foule de courtisans et de prêtres et l'élite de son armée était bien obligé de prévoir une nécropole. Lorsque

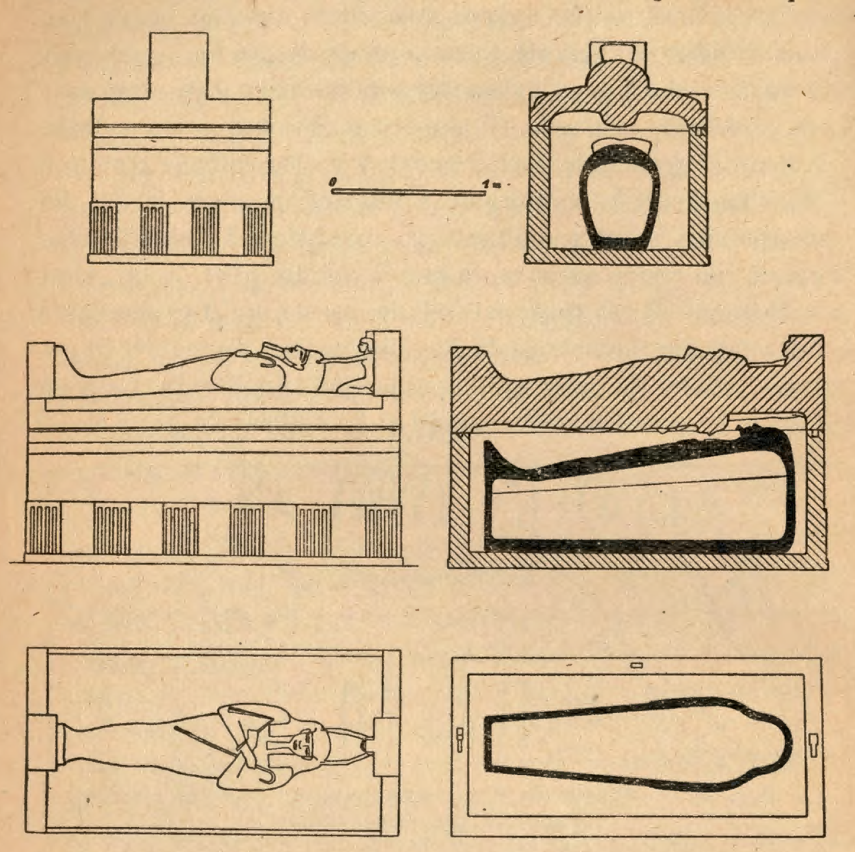


FIG. 24. — Le sarcophage extérieur et le sarcophage intérieur de Psousennès (Alexandre LÉZINE).

nous avons enlevé du caveau de Psousennès le sarcophage de granit rose (fig. 24), nous n'avons pas été longs à nous apercevoir que cette belle pièce n'avait pas été sculptée dans les ateliers de Psousennès, mais qu'elle avait été faite pour Merenptah (fig. 25). Or le sarcophage du successeur de Ramsès II se trouve dans son tombeau de la vallée des Rois à Thèbes.

On pourrait admettre que Merenptah ayant commandé un sarcophage dans plusieurs ateliers, Psousennès se serait emparé d'un des laissés pour compte. L'admirable Nout qui apparaît sous la voûte du couvercle ressemble à plusieurs statues féminines trouvées à Sân et en particulier aux statues d'Anta. C'est le même corps grêle avec de fortes épaules, des bras trop vigoureux, des mains et des pieds trop grands. C'est la même tête à peine moins large que haute. Visiblement Nout et Anta

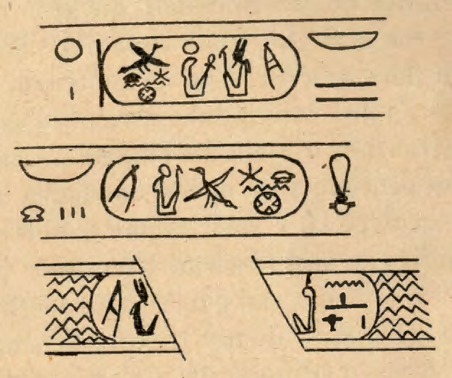


FIG. 25. — Traces de Merenptah sur le sarcophage de Psousennès.

ont été sculptées dans le même atelier, ou par des artistes qui avaient du corps féminin la même conception. On est fondé à croire que les rois de la XIXe dynastie qui tous reposent dans la vallée des Rois avaient des tombeaux fictifs dans une nécropole attachée à la capitale du nord, et que les rois tanites ont traité cette nécropole avec la même désinvolture que les autres constructions de Ramsès. Nous avons trouvé dans les tombeaux tanites bien d'autres objets mobiliers qui sont venus des tombeaux du Nouvel Empire, fictifs ou réels, par exemple le sarcophage de granit noir de Psousennès, le couvercle en grès et la cuve en granit rose du sarcophage d'Oundebaounded, sculpté pour un grand voyant de Râ à Thèbes, troisième prophète d'Amon nommé Amenhotep. Le pillage des tombes thébaines dans les dernières années de la XXe dynastie a certainement jeté sur le marché un grand nombre de sarcophages. Ces objets d'occasion furent

d'autant plus appréciés sous la XXIe dynastie qu'il y avait moins de sculpteurs habiles. On est allé jusqu'à remployer des canopes. Les vases d'albâtre trouvés dans le vestibule de Psousennès et qui portent les noms d'Ousir, d'Amenhotep, d'Amenmosé, de Thoutmosé, proviennent sûrement de tombeaux pillés. Une belle jarre d'albâtre déposée dans le caveau de Psousennès à côté des canopes nous avait beaucoup intrigués quand nous la découvrîmes ; elle était bouchée avec du plâtre. Pensant qu'elle contenait quelque chose de précieux, un papyrus peut-être, nous attendîmes le visite du Chanoine Drioton pour l'ouvrir. Elle ne contenait rien, mais on s'aperçut alors qu'une inscription gravée sur la panse et encadrée de quatre traits avaient été effacée. La même aventure se produisit un peu plus tard quand on enleva le mobilier funéraire d'Amenemopê. Il y avait là une grande jarre bouchée au plâtre et vide. Les anses avaient été brisées, pour qu'on ne puisse plus lire le nom de celui qui les avait fait faire. Ces deux jarres, auxquelles il faut ajouter la jarre débouchée qui portait les cartouches d'Osorkon Ier qu'on a trouvée dans le caveau de Takelot II sont donc doublement mystérieuses, puisque nous ignorons leur provenance et leur destination.

On pense bien que les rois tanites qui se sont appropriés sans le moindre scrupule, les sarcophages et les vases destinés à meubler leurs tombeaux ne se sont pas gênés pour se procurer les matériaux de construction. Dans le tombeau de Psousennès une distinction doit être faite. Les granits sont tous des remplois. Le calcaire est peut-être venu directement de la carrière à l'exception des petits blocs qui muraient l'entrée des caveaux. Ils provenaient d'un naos d'Amenemhat II. Dans le tombeau d'Osorkon II tout vient de monuments antérieurs, le granit comme le calcaire. Nous avons remarqué dans le tombeau II plusieurs blocs remployés. Les poutres du toit ont été taillées dans des colosses des Ramsès II, le grand fournisseur, pourrait-on dire. Nous avons aussi remarqué des remplois dans le peu qui existe du tombeau VI.

Le tombeau de Chéchanq III est un cas à part. Il est tout

en calcaire et se compose d'un puits et d'une chambre. Les parois extérieures disparaissent presque complètement, masquées qu'elles sont par une enceinte de brique crue appliquée contre le tombeau. Nous avions remarqué des blocs remployés portant encore des vestiges d'une ancienne décoration dans le haut des murs, dans les puits, ainsi qu'à l'angle extérieur sud-ouest à un endroit où le mur de brique faisait défaut. En vue de préparer l'édition intégrale du tombeau, avec plans et coupes, nous avons décidé au cours de la dernière campagne, d'enlever complètement l'enceinte de brique. C'est ainsi que nous avons vu que le tombeau était fait uniquement avec des blocs remployés, dont la décoration n'a subi qu'un minimum de dégats. La face décorée est indifféremment visible de l'extérieur, ou noyée dans l'épaisseur de la muraille. Cette fois-ci les matériaux ne proviennent pas de temples, mais de deux tombeaux dont nous avons maintenant une certaine connaissance. Un de ces tombeaux est celui d'un nommé Onkhefenamon dont les titres nous sont présentement inconnus. Les blocs sont gravés au trait et d'un style extrêmement médiocre qui fait penser au registre inférieur du vestibule de Psousennès dont les scènes sont si négligées. On a découvert il y a quelques années dans la région de Kafr Saqr, qui n'est pas très éloignée de Tanis, une statue d'Osiris faite à la demande d'un nommé Onkhefenamon qui a vécu sous Psousennès, mais rien ne prouve encore qu'il s'agisse du même personnage. Le second tombeau est celui d'un nommé Chonsou-Heb qui était porte-éventail à la droite du roi, scribe royal, préposé à la maison de vie. Il était décoré de bas-reliefs gravés en creux et coloriés dont le style rappelle un peu ceux d'Onkhefenmout et d'Oundebaounded dans le tombeau de Psousennès (fig. 26). Les motifs sont plus originaux. Une scène même semble unique dans l'art funéraire égyptien. Un libyen est ligoté dans la posture des condamnés à mort près d'un soubassement décoré du signe *sema*. Un monstre qui ressemble beaucoup à la Dévorante qui guette les défunts dans la scène du jugement s'apprête à gravir un escalier adjoint à ce sou-

bassement. Cette scène énigmatique s'éclairerait sans doute si nous pouvions la compléter. C'est pourquoi nous avons proposé au Chanoine Drioton, directeur général du Service

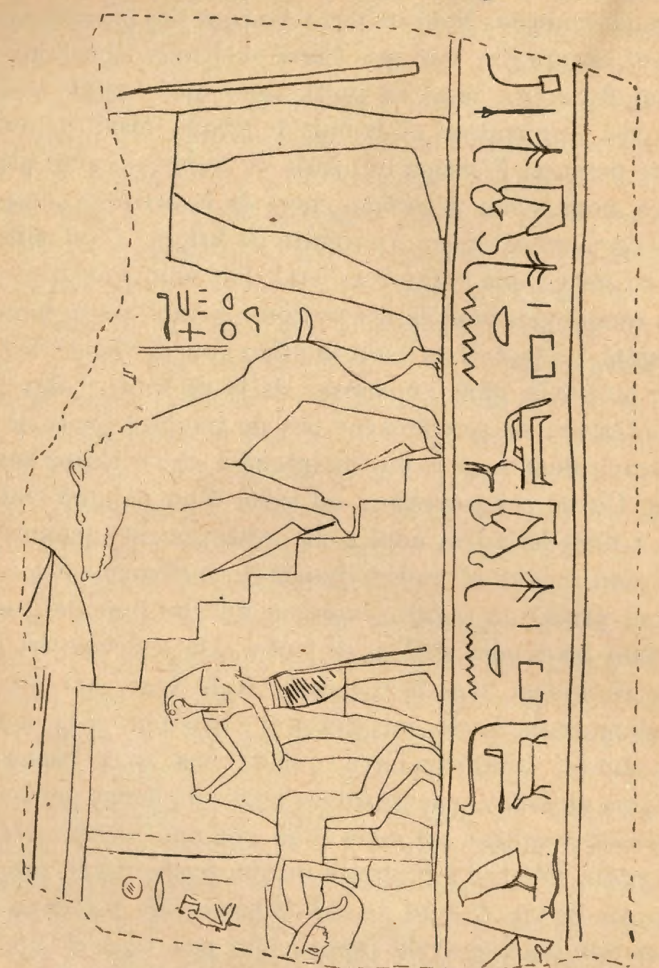


Fig. 26. — Bloc du tombeau de Chonsou-Heb remployé dans le tombeau de Chéchanq III.

des Antiquités, de démolir pierre par pierre, en prenant les précautions d'usage, et sans toucher à la décoration intérieure le tombeau V, afin de reconstituer sinon intégralement, du moins en des parties importantes, les tombeaux d'Onkhefenamon et de Chonsou-Heb. Nous espérons mener à bien ce

travail dans notre prochaine campagne. Dès maintenant nous pouvons considérer que ces tombeaux faisaient partie de la nécropole des particuliers à l'époque des derniers Ramsès ou de Psousennès.

En résumé le tell de Sân contient probablement les tombeaux inconnus des rois de la XXIe et de la XXIIe dynasties une nécropole de particuliers de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, une nécropole fictive des Ramsès, une nécropole de particuliers du Nouvel Empire et de la Basse Époque. Il convient de ne pas se faire trop d'illusions sur ces tombeaux anciens qui ont été non seulement pillés et vidés de leur mobilier, mais pour la plupart démolis. Mais l'on sait ce qui a pu être trouvé dans des temples tant de fois détruits, reconstruits et finalement exploités comme une carrière. Le programme que nous nous sommes tracé et qui consiste à achever l'exploration du terrain compris dans les enceintes ne nous laisse pas grand espoir de découvrir et d'explorer ces nécropoles cachées dans un tell qui couvre près de 400 hectares. Nous ne manquons jamais au début de chaque campagne de parcourir le tell en son entier à la recherche d'un indice révélateur. Le vent, la pluie, les allées et venues modifient quelque peu l'aspect du terrain. En 1929 nous avons été en quelque sorte invités à sonder la plaine entourée de collines où se tenaient cachés les colonnes palmiformes, la première Anta et le prêtre de Chonsou, par un granit qui affleurait le sol et n'était sûrement pas visible à l'époque de Mariette, ni à celle de Petrie. Cela peut se produire de nouveau. En attendant, lorsque le temps est humide, nous apercevons très bien en surface le tracé des maisons de brique crue qui sont enfouies à un mètre ou un peu plus de profondeur. Ce quadrillé est visible également sur les photographies gracieusement exécutées en 1929 par la Royal Air Force. Mais ce que nous cherchons est plus profond. Si donc un événement heureux ne vient pas guider les archéologues de l'avenir ou s'ils ne disposent pas d'un nouveau moyen d'investigation, ils n'auront pour trouver ce qui reste des nécropoles d'Avaris, de Pi-Ramsès et de Tanis

qu'à sillonner le tell de tranchées nombreuses, larges et profondes.

BIBLIOGRAPHIE

Mission MONTET, *La nécropole royale de Tanis* :
I. — Les Constructions et le Tombeau d'Osorkon II à Tanis ;
II. — Les Constructions et le Tombeau de Psousennès à Tanis.

CHAPITRE VIII

LES PUITS

PUITS A ESCALIER

Les Égyptiens : ...

Nous n'en connaissons pas l'emplacement exact. Sa trace est perdue ; il est probable qu'après le départ de l'archéologue anglais les marches supérieures de l'escalier et les pierres de la margelle furent prestement enlevées. C'est aussi ce qui est arrivé à un autre puits découvert par Flinders Petrie à 30 mètres à l'est de la porte monumentale. Nous ne l'avons retrouvé qu'au cours des fouilles systématiques entreprises au nord de l'axe, entre la porte et la façade du temple. Il est, comme nous l'avions prévu, bien diminué. Flinders Petrie en a publié dans son ouvrage Tanis, II, pl. XII un plan et une coupe détaillés.

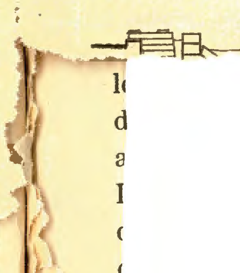
Un autre puits a été découvert par notre mission en 1934 et publié presque aussitôt, par M. J. L. Fougerousse (fig. 27).

C'est un cylindre de pierre desservi par un escalier couvert, prolongé à l'intérieur par un double escalier qui permet d'atteindre les plus basses eaux. Le cylindre a été bâti avec d'assez gros blocs très bien ajustés, puis réparé. On a construit à l'intérieur du premier un second cylindre avec des blocs beaucoup plus petits. Quelques-uns de ces blocs sont tombés

et laissent apercevoir l'ouvrage primitif. Nous n'avons actuellement aucun moyen de dater ni le premier, ni le second état du puits. L'eau atteint au printemps la première marche de l'escalier couvert. Elle est saumâtre. Cela n'empêche pas les gens du pays de venir s'y plonger pour des raisons qu'ils nous cachent soigneusement.

Un peu au nord du puits de Petrie on trouve encore deux autres puits (pl. XIII et fig. 28) : un cylindrique et un carré très rapprochés l'un de l'autre et pareillement orientés. Le premier ressemble beaucoup à celui que nous venons de décrire. Comme lui il était comblé ainsi que son escalier, et une grande quantité de tessons de ces jarres à fond pointu qu'on employait à l'époque romaine était mélangée avec la terre.

Deux pierres formant console intérieure permettaient de puiser de l'eau avec un chadouf ou plus simplement avec un seau



et une corde. On pouvait vider l'eau dans une rigole dont le début subsiste près de la margelle.

Le puits carré est beaucoup plus grand : il a près de 6 mètres

de côté. L'escalier est large de $1^{m},80$. Ses marches sont plus hautes que celles des autres escaliers. Il prend naissance non loin de l'angle nord-ouest du grand temple et se dirige d'abord [illegible] à l'escalier du puits

très [illegible] expliquer la construction d'un second puits tout à côté.

C'est en 1946 que nous avons découvert ces deux ouvrages.

Nous les avons vidés jusqu'au niveau de l'eau qui se trouvait à $1^{m},50$ au-dessous du linteau, à 4 mètres au-dessous de la margelle. A ce moment pour atteindre le seuil de la porte, il fallait encore enlever 2 mètres de terre, soit 60 mètres cubes environ, mais l'eau arrivait si vite qu'il était impossible de la gagner de vitesse, comme nous l'avions fait en 1935 dans le puits du grand temple. En 1950, grâce à l'extrême amabilité de Messieurs les Ingénieurs de la Cie du Canal de Suez nous avons disposé d'une pompe refoulante marchant à l'essence. La pompe une fois installée dans l'escalier, le plus bas possible, on a creusé dans la boue une petite excavation pour le tuyau de pompage. Le tuyau d'évacuation enjambant la margelle déversait l'eau dans un creux de terrain voisin de la porte monumentale. La pompe étant mise en mouvement, la couche superficielle une fois asséchée, nos ouvriers faisaient avec leurs mains une grosse motte de boue et la posaient dans des bassines de fer battu. Celles-ci étaient vidées à l'extérieur et revenaient après avoir été saupoudrées de terre sèche. L'eau ne tardait pas à remonter. L'équipe alors interrompait son travail pendant que la pompe était remise en action. L'opération était lente et coûteuse. Toutefois nous progressions et nous arrivions au niveau de la dernière marche de l'escalier lorsqu'un coup de théâtre se produisit. La boue se trouva remplacée par du sable et des éclats de calcaire. L'eau arrivait de plus en plus vite et l'on s'aperçut que le mur ne continuait pas en profondeur. Un léger effondrement se produisit, qui intéressait le montant ouest de la porte. Une fente d'environ un centimètre apparut. Ces constatations faites, nous n'avons plus songé qu'à ramener au dehors choses et gens. L'eau a très rapidement retrouvé son ancien niveau. Quant à la fente, depuis un an, elle ne s'est pas agrandie. Les ingénieurs de la Cie du Canal de Suez sont revenus à Sân et nous avons avec eux examiné s'il était possible de reprendre l'opération en prenant certaines précautions, celle par exemple d'installer la pompe, dont les vibrations ébranlaient tout l'édifice, à l'extérieur. Malgré cela nous risquions de provoquer l'écroulement

du puits et nous avons renoncé à en étudier les substructures. Nous avions en effet entrepris ce travail persuadés que l'escalier couvert était prolongé par d'autres marches à l'intérieur du puits et nous pensions trouver sur les pierres des marques de niveau et des dates. C'eût été le moyen de connaître la destination du puits carré, qui étonne si près des deux puits cylindriques qui auraient dû suffire à la fourniture de l'eau. Ce puits a peut-être servi de nilomètre. Les visiteurs du temple allaient peut-être s'y baigner avant de participer aux cérémonies. Le puits était peut-être plein de poissons ou habité par un crocodile ou un hippopotame qui sont justement les animaux interdits dans le XIVe nome.

Le vidage du puits rond qui n'offrirait pas les mêmes dangers permettra, si nous l'entreprenons, de vérifier s'il y a comme dans le puits du grand temple un double escalier intérieur. Dans ce dernier, nous avions trouvé un fragment d'une statue en pierre de *bekhen* et un fragment de stèle, sans doute d'assez maigre importance. Mais nous ne devons pas négliger l'occasion de faire une trouvaille épigraphique.

La massoura et son puits

Nous appelons « massoura », à l'exemple de nos ouvriers, une canalisation en poterie, enterrée dans le sable, qui traverse presqu'entièrement la grande enceinte, parallèlement au mur est. Ses éléments sont des cônes de poterie, hauts d'environ 0^{m},80, dont le petit diamètre mesure de 0^{m},50 à 0^{m},60 et le grand de 0^{m},80 à 1 mètre, munis de poignées, qui s'emboîtent les uns dans les autres. Les joints sont cimentés avec de l'argile. C'est en 1935 que nous l'avons découverte en travaillant au temple de l'Est, et dégagée sur une longueur de 35 mètres. Pendant des années nous n'avons connu ni son origine, ni son point d'arrivée. Nous ne cessions de penser à ce problème qui exigeait une tranchée de longueur indéterminée, profonde de 7 à 8 mètres et large, au départ, de 5 ou 6. Nous avons entrepris en 1949 ce travail et nous l'avons poursuivi au cours des deux dernières campagnes,

tout en étudiant le tronçon d'enceinte qui borne le temple de l'Est.

La « massoura » prend naissance hors de la grande enceinte et traverse le mur nord à 40 mètres de l'angle nord-est. Au bout de 290 mètres elle se jette dans un réservoir de pierre carré, mesurant 2 mètres de côté et profond de 8 mètres. Deux pierres faisant saillie tout en haut permettaient à un manœuvre de puiser de l'eau et de la verser dans une rigole qui aboutissait à un second réservoir de pierre, celui-là peu profond, où les usagers venaient s'approvisionner.

Les deux réservoirs et la rigole ont été faits avec des blocs anciens sur lesquels nous avons lu les noms de Psousennès et de Païnodjem. D'autre part le mur nord de la grande enceinte date très probablement de Ramsès II. Cette contradiction n'est qu'apparente, car il n'est pas évident que la « massoura » ait été posée avant la construction du mur. En 1884, Flinders Petrie désireux de connaître la largeur du mur de Psousennès y creusa un tunnel qu'il abandonna d'ailleurs au bout d'une dizaine de mètres, sans avoir atteint la face opposée. Ce tunnel ne s'est pas effondré depuis 67 ans. Il était donc possible, en plaçant quelques étais, de poser la canalisation sous la muraille. Si l'on n'admet pas cette possibilité, si l'on date la « massoura » au plus tard du règne de Ramsès, il faudrait conclure que les installations du sud ont été seulement réparées à une époque postérieure à la XXIe dynastie. Cette difficulté nous amènera très probablement à chercher la « massoura » au nord du mur d'enceinte et à la suivre jusqu'à son point d'origine, si toutefois elle est intégralement conservée.

Il y a un autre problème qui passe en importance le problème de la date. Pourquoi s'est-on donné la peine d'aller chercher l'eau hors de l'enceinte, alors qu'on pouvait partout construire un puits. Ne pourrait-on envisager que la « massoura » a été construite à une époque où l'on ne savait pas faire les puits ? Il faudrait remonter bien loin, puisque Séti Ier et Ramsès II ont creusé des puits profonds à proximité des mines d'or et que les Égyptiens de la XIe dynastie en

avaient fait autant dans la vallée de Rohanou et sur la route de la Mer Rouge. On pourrait aussi supposer que l'eau souterraine étant salée, les habitants ont eu recours à ce système pour se procurer de l'eau douce apportée du Nil par un canal. Il est bien vrai que l'eau souterraine à Sân et dans toute la région est actuellement salée, mais il est vraisemblable qu'elle était douce pendant toute la durée des temps pharaoniques, puisqu'un scribe ramesside appelle la région de Pi-Ramsès le district suave et puisqu'on a construit et longtemps utilisé tant de puits. Cependant l'eau du Nil apportée par la « massoura » pouvait être plus appréciée, au moins dans certains cas, que l'eau des puits, car toute une série de faits établit que la « massoura » était tenue pour une chose sacrée, à l'égal du Nil lui-même.

La « massoura » est en effet accompagnée sur tout son parcours entre l'enceinte et le réservoir par des objets enterrés dans le sable à une faible distance qui ont le caractère d'offrandes. Ces objets forment trois catégories. Ce sont d'abord des assiettes de poterie empilées les unes dans les autres ou contenant des os. Le dépôt le plus important comprenait une douzaine d'objets ; puis des fours à évent, tantôt simples, tantôt à deux ou trois éléments superposés. Nous avons rencontré de ces fours au voisinage des tombes royales et nous avons supposé qu'ils avaient été apportés à l'occasion des enterrements royaux ou princiers et que l'on avait alors consumé un agneau ou une pièce de viande. Le plus considérable, à cinq éléments, se trouvait dans l'angle nord-est de l'enceinte et semble avoir été installé pendant qu'on y travaillait. Un four double se trouvait dans l'angle nord-est du Lac Sacré. L'enceinte et le plus ancien tombeau datent du règne de Psousennès, le lac sacré de Nectanébo Ier. L'usage de ces fours a donc duré au minimum six siècles, mais sans doute beaucoup plus. Le long de la « massoura » nous avons dégagé huit fours et si notre tranchée avait été assez large et assez profonde nous en compterions sûrement davantage. Un de ces fours n'est qu'à 2 mètres d'une jarre en forme de cigare tout

à fait semblable à celles qui accompagnent les portes et les enceintes de brique. Si nous pouvions être sûr qu'il n'y a jamais eu de porte sur cet emplacement, il faudrait admettre qu'on ne s'est pas contenté de consumer à l'occasion de la « massoura » un agneau, mais qu'on a réédité ce qu'on faisait quand on construisait une enceinte.

La troisième catégorie d'objets n'est pas la moins surprenante. Il s'agit de jarres en poterie dont la hauteur peut varier de $0^{m},60$ à plus d'un mètre, mais d'un type assez uniforme. Ces jarres sont quasi cylindriques, à fond pointu, munies de deux ou quatre anses, l'ouverture renforcée d'un rebord. Toutes ces jarres ont été cassées pas loin du fond et plantées verticalement. Elles sont toujours pleines de terre. Par exception trois ou quatre jarres peut-être étaient renversées et posées sur le bord. Dans ce cas-là on avait percé un petit trou dans le fond.

Disons tout de suite que ces dépôts de jarres ne se trouvent pas qu'au voisinage de la « massoura ». Nous en avons trouvé quelques-unes dans le coin nord-ouest de l'enceinte de Psousennès, mais nulle part elles ne sont aussi nombreuses. Un groupe de trois jarres et un autre de cinq semblent attendre la « massoura » au moment où elle sort de l'enceinte. Plus au sud on trouve des jarres isolées ou quelquefois un groupe de deux jarres superposées. Elles se font plus nombreuses (pl. V) et finissent par former, quand on s'approche du puits, plusieurs rangs serrés et disposés à différents niveaux (pl. XIV). Leur nombre qu'il est difficile d'évaluer, parce que beaucoup de jarres sont fendues et se brisent dès qu'on les touche, dépasse certainement la soixantaine. En certains pays, me fait remarquer M. Alexandre Lézine, on forme avec des jarres des sortes de murs de soutènement. Nous nous sommes donc demandés si l'on n'avait pas employé des jarres pour préserver des éboulements les ouvriers qui construisaient le réservoir de pierre et mettaient en place les derniers éléments de la « massoura ». Je crois que les Égyptiens auraient construit, si cela avait été nécessaire, un petit mur de brique crue. Placées comme

elles le sont, les jarres voisines du réservoir ne peuvent avoir joué aucun rôle utile, encore moins les jarres isolées.

La margelle du réservoir était enterrée, quand nous l'avons découverte, à 4 mètres du sol. Pour l'atteindre nous avons dû traverser un matelas de brique crue épais d'un mètre qui s'étale largement à 2 mètres du sol entre la porte de Ptolémée Sôter et le temple d'Horus. Ce matelas de briques nous fournit, je crois, l'explication demandée. Quand on a construit cette porte et ce temple que reliaient une avenue dallée on a condamné du même coup le réservoir alimenté par la « massoura ». Avant qu'il soit définitivement enterré, les usagers ont tenu à planter des jarres à fond cassé près de la margelle, en signe de renoncement. D'après les exemplaires les mieux conservés, ces jarres peuvent dater de l'époque ptolémaïque qui vit précisément s'élever la porte de l'est et le temple d'Horus.

BIBLIOGRAPHIE

P. Montet, *La quatorzième campagne de fouilles à Sân el Hagar*, *Ann. S. E. A.*, XLII, 249-260 ; *Les travaux de la Mission Montet à Tanis et à Behbeit el Hagar*, *Ann. S. A. E.*, L, 31-45.

CHAPITRE IX

LES DÉPOTS DE FONDATION

Aucun site archéologique n'a sans doute conservé autant de dépôts de fondation que Tanis. Nous les avons signalés en parlant des édifices. Ils nous ont fourni de précieuses indications topographiques et historiques. Nous voulons maintenant considérer leur composition depuis les plus anciens jusqu'aux plus récents pour comprendre le but que'on se proposait en déposant aux angles d'un édifice un choix de petits objets et l'évolution du rite.

Les plus anciens dépôts de Tanis datent de Psousennès. Nous n'en avons pas de Ramsès II qui a tant travaillé à Tanis, soit qu'il n'en ait jamais fait, soit que ses dépôts aient été dispersés par ceux qui ont reconstruit les monuments, soit qu'ils aient été mis dans des endroits où nous n'avons pas fouillé. Je me suis souvent demandé et je me demande encore s'il faut ranger parmi les dépôts de fondation les plaques de bronze que Mariette a découvertes et publiées dans ses *Monuments divers*, pl. 103 et 104, qui portent le nom de l'Horus Sankhtaoui, du roi Gemenef-Chonsou-Bak abrégé en Chonsou, d'un fils royal et d'une princesse, des trois dieux thébains Amon, Mout et Chonsou (fig. 35). La gravure fait penser beaucoup plus à la basse époque qu'à la Ve dynastie où vécut Gemenef-Chonsou-Bak. Si Mariette avait pris soin de noter à quelle place exacte et à quel niveau il a trouvé ces plaquettes, nous pourrions juger si elles font partie d'un dépôt de fondation ou si elles ne constituent pas un hommage rendu au vieux souverain par un des récents adorateurs de Chonsou, Psousennès, Chéchanq V ou Nectanébo Ier.

INVENTAIRE DES DÉPOTS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

Psousennès

Grand Temple

Un dépôt intact trouvé par notre mission *in situ* en 1947 ;

Trois plaquettes trouvées dans un terrain bouleversé en 1947 ;

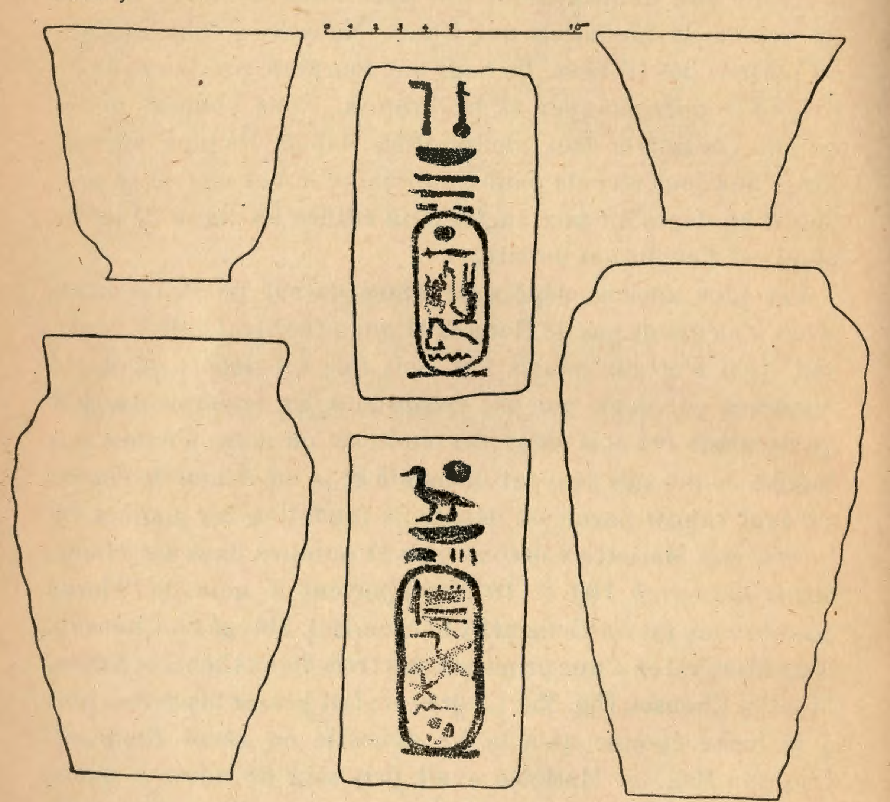


Fig. 29. — Quelques objets d'un dépôt de fondation de Psousennès (Pernette Montet-Lézine).

Trois dépôts trouvés antérieurement, répartis entre les Musées du Caire, Britannique et plusieurs collections.

Le dépôt intact comprend :

Quatre plaques à engobe de faïence verte (fig. 29) ;

Sur trois plaques on a tracé : « Le dieu bon, maître des deux terres Akheperrê-Sotepenamon » ;

Sur la quatrième : « Le fils de Râ, maître des diadèmes Psousennès-Miamoun » ;

Ces plaques sont rectangulaires, hautes d'environ 0m,15 et épaisses comme le doigt ;

Perles de céramique ;

4 gobelets de céramique ;

21 gobelets de poterie (fig. 29) ;

4 plaquettes de bronze oxydées, sans inscription apparente.

Le but essentiel du dépôt, puisque les inscriptions se contentent de nommer le roi, est de marquer la prise de possession du terrain par le roi.

Les gobelets n'ont conservé aucune trace d'un contenu quelconque.

Siamon

Grand Temple

Des dépôts de Siamon, partagés entre Le Caire et le British Muséum proviennent vraisemblablement du centre du Grand Temple, où nous avons trouvé nous-même en 1933 plusieurs plaquettes de céramique appartenant à ce roi.

Porte Monumentale du Temple Sud-ouest

Trois dépôts intacts ont été recueillis aux angles n-e, s-e, et s-o. Le dépôt n-o avait été dispersé.

Chaque dépôt comprend :

Des plaquettes carrées ou rectangulaires, ne dépassant pas quelques centimètres, et toujours très minces ;

Des objets minuscules (fig. 30).

La première série comporte elle-même des subdivisions : il y a toujours une plaquette d'or, une d'argent et quatre de bronze décorées au repoussé de l'un ou de l'autre cartouche ; une ou deux plaquettes de faïence portant les cartouches.

D'autres plaquettes de faïence contiennent un souhait pour

l'édifice sous la forme soit du signe de l'infini (*heh*), soit du groupe : vie-durée-santé.

D'autres plaquettes tout à fait minuscules, sans décor sont de diverses pierres que j'identifie tout à fait provisoirement avec l'albâtre, la turquoise, le lapis-lazuli et la cornaline.

Les objets sont :

Une petite brique crue ;

Des sceptres de cornaline ou de turquoise ;

Des aliments : pains et pièces de viande : la tête, la jambe de devant, la jambe de derrière en trois morceaux, fémur, tibia, pied, peut-être le filet.

Dans deux dépôts nous avons aussi des ossements d'oiseaux.

Les dépôts de Siamon si proche de Psousennès montrent



FIG. 30. — Quelques objets d'un dépôt de Siamon.

d'assez grands changements. Il s'agit toujours de marquer la prise de possession du terrain par le roi, mais les moyens sont différents et plus variés. Vraisemblablement les petites offrandes alimentaires visent au même but que les gobelets. Deux nouveautés sont à noter : les plaquettes porte-bonheur et les plaquettes-échantillons.

OSORKON II

Deux dépôts aux angles nord-ouest et sud-ouest du grand temple.

Les deux dépôts comprennent, mais en nombre variable, les mêmes séries d'objets.

Les gobelets et les assiettes étaient écrasées par le poids des matériaux. Ils occupaient une surface relativement grande, comparable à un cercle ayant un diamètre de 1m50.

Les plaquettes portant l'un ou l'autre cartouche sont en

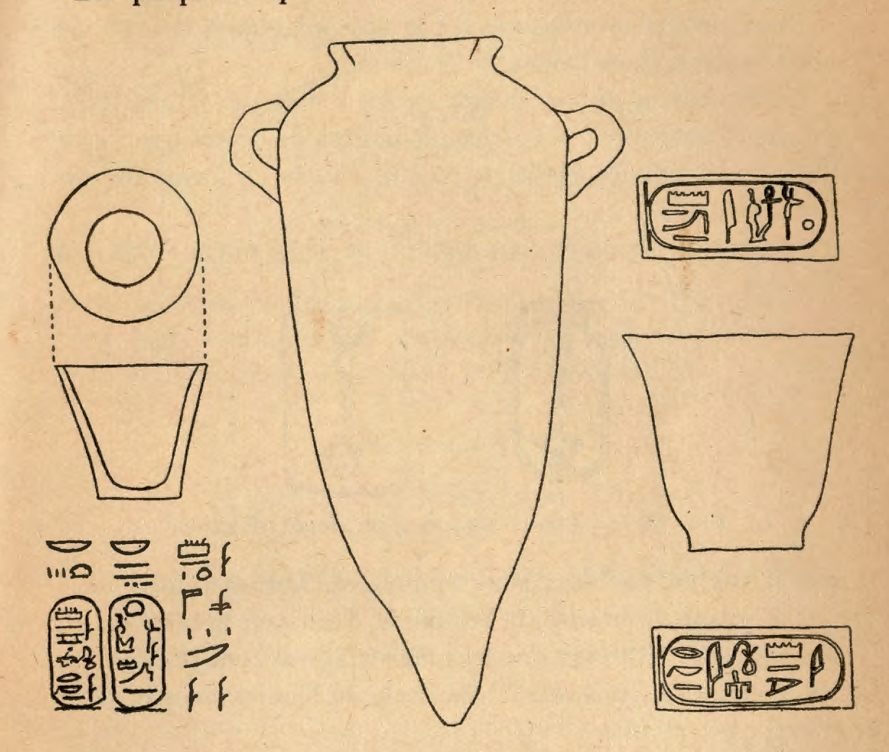


FIG. 31. — Quelques objets d'un dépôt d'Osorkon II (Pernette MONTET-LÉZINE).

argent, en bronze, en plomb, en céramique, en albâtre, en brêche rose. La plus grande mesure 0.087 × 0.038.

Le dépôt sud-ouest en comptait sept ;

Le dépôt nord-ouest (fig. 31) en comptait quatorze.

Cinq gobelets par dépôt sont en céramique verte. On y a tracé les deux cartouches du roi. Sur un gobelet du dépôt nord-ouest une ligne supplémentaire nous informe

que le roi est aimé d'Amonrâsonter. Cette mention a pour but de rappeler le dieu principal du temple.

Gobelets et assiettes de poterie.

Une petite jarre.

Apriès

Deux dépôts intacts sous les pierres angulaires de l'édifice nord contenu dans l'enceinte de Siamon.

Dans chacun de ces dépôts le nom d'Apriès (Ouah-ib-rê) est gravé seulement sur deux plaquettes de céramique verte, l'une rectangulaire (0.020 × 0.015), l'autre en forme de cartouche (fig. 32).

Les autres plaquettes au nombre de sept, qui ne dépassent

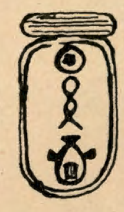
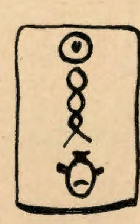



Fig. 32. — Pièces signées d'un dépôt d'Apriès.

pas 0.015 de hauteur, sont anonymes. Les matières sont : l'or, l'argent, le bronze, la cornaline, l'albâtre, le lapis-lazuli, la turquoise. Je répète que les identifications sont provisoires. On a voulu, je crois, avoir des couleurs bien tranchées, bleu, rouge, vert et blanc.

A la brique crue déjà rencontrée, s'ajoutent de petits blocs informes de résine noire et deux blocs en quartzite jaune du Mokattam taillés sans soin, l'un rectangulaire, l'autre triangulaire, qui feront désormais presque régulièrement partie des dépôts, et des outils en miniature :

Une lame de bronze avec sa soie ;

Une douille de bronze ;

La poterie est très abondante.

Le dépôt nord-est comprend :

Deux petites jarres en forme de sac ;

Quatre assiettes ;

Treize coupes ; Quatorze gobelets.

Des signes ont été tracés à l'encre sur quelques pièces, mais ils ne sont pas identifiables.

Édifice anonyme au nord du tombeau de Psousennès

Aucun document épigraphique :

Perles de céramique ;

Plaquettes d'albâtre, de faïence et de bronze ;

Morceau de résine ou de bitume ;

Deux morceaux de grès, un triangulaire, un rectangulaire ;

Une jarre ; Trois assiettes de poterie ;

Vingt-quatre coupes de poterie, voisines de celles qu'on a trouvées dans les dépôts d'Apriès.

Ce dépôt est pauvre et peu instructif, il est anonyme et la série des plaquettes s'y réduit à peu de chose.

Nectanébo Ier

Un dépôt à l'angle nord-est du grand temple.

Un seul document épigraphique :

Une plaque de céramique avec une ligne verticale gravée en creux : « Le fils de Râ Nekht-neb-ef » ;

Neuf plaquettes anonymes en or, argent, bronze et pierres diverses ;

Une brique crue ;

Un morceau de résine, un petit morceau d'albâtre informe ;

Trois blocs de grès, triangulaire, rectangulaire, informe.

Il n'y a pas d'outil.

Ce dépôt se trouvait tout entier sous la pierre d'angle ; le centre sous la bissectrice à $0^{m},30$ du sommet. Une niche était ménagée dans le mur-caisson nord, tout près de l'angle.

Ptolémée Sôter

Quatre dépôts intacts aux quatre angles de la Porte de l'Est. Leur composition est presque identique.

Une plaquette portant soit le prénom, soit le nom du roi. Les signes qui ont été gravés et peints en noir avant la cuisson sont déformés ;

Plaquettes anonymes en or, argent, bronze, métal non identifié, albâtre, lapis-lazuli, turquoise, cornaline, brêche et céramique ;

Une brique crue ;

Deux blocs de quartzite, l'un rectangulaire, l'autre triangulaire, grossièrement taillés ;

Morceau de résine ;

Ossements d'oiseau ;

Fragments de bois doré ;

Une seule poterie dans le dépôt sud-ouest.

Le rectangle occupé par le soubassement de la porte est compris entre les embrasures de deux îlots de la grande muraille de brique et deux petits murs de liaison. On a ménagé dans ces murs le plus près possible de chaque angle une petite niche dont l'ouverture est tournée, comme on peut le voir sur notre figure 4, chaque fois dans une direction différente. Nous avions cru tout d'abord que ces niches avaient été faites pour mettre en place les dépôts sous la pierre d'angle, mais elles ne sont ni assez larges, ni surtout assez profondes. En fait les dépôts étaient installés avant la pose des premières pierres aux angles du terrain, sous une mince couche de sable. Cela fait on posait la première assise du soubassement.

Ptolémée IV

Quatre dépôts intacts aux quatre angles d'un grand monument construit dans l'enceinte sud-ouest, au sud des constructions d'Apriès. Les deux dépôts nord ont été trouvés en 1932, les deux autres en 1950. Les dépôts nord-ouest et sud-ouest ont été gardés pour le Musée du Caire et les deux autres attribués au Louvre. Ce sont les plus beaux et les plus complets qui aient été trouvés à Tanis. Leur composition est à peu près identique.

Des niches existent dans le mur-caisson aux quatres angles.

Documents épigraphiques :

Une plaque d'or de 72 × 30 mm. ;

Trois plaques de céramique verte ;

Une ou deux plaques en une matière dure de couleur rouge.

Elles portent le même texte, très lisible, sur la plaque d'or où il est repoussé, assez lisible sur les plaques de céramique,

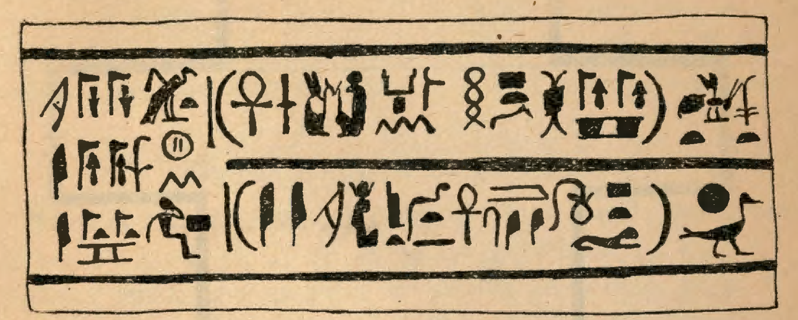


Fig. 33. — Plaquette céramique d'un dépôt de Ptolémée IV.

(fig. 33) excepté lorsque la cuisson a été excessive, moins lisible surles plaques rouges où il a été tracé à l'encre noire :

Le roi du Sud et du Nord « Héritier des dieux Evergètes, Élu de Ptah, Ousirkârê, statue vivante d'Amon » ;

Le fils de Râ « Ptolémée vivant à jamais » ;

Aimé d'Isis ;

Mout ;

Chonsou l'enfant ;

Les dieux Philadelphes ;

Les dieux Evergètes ;

Les dieux Philopators ;

Comme nous l'avons dit plus haut la mention des dieux qui aiment le roi est une façon d'indiquer les dieux qui recevaient un culte dans le temple. On pouvait s'étonner de ce que Ptolémée IV ait dit qu'il était aimé de lui-même et de sa femme. En réalité Ptolémée IV a élevé un monument où l'on rend un culte à Mout et Chonsou l'enfant et à trois couples royaux, dont le dernier est formé par le roi régnant et la reine.

Plaques et blocs anonymes :

Argent, fer, plomb (?), albâtre, lapis-lazuli, turquoise, cor-

naline, brique crue. Quartzite : un bloc rectangulaire, un triangulaire. Résine.

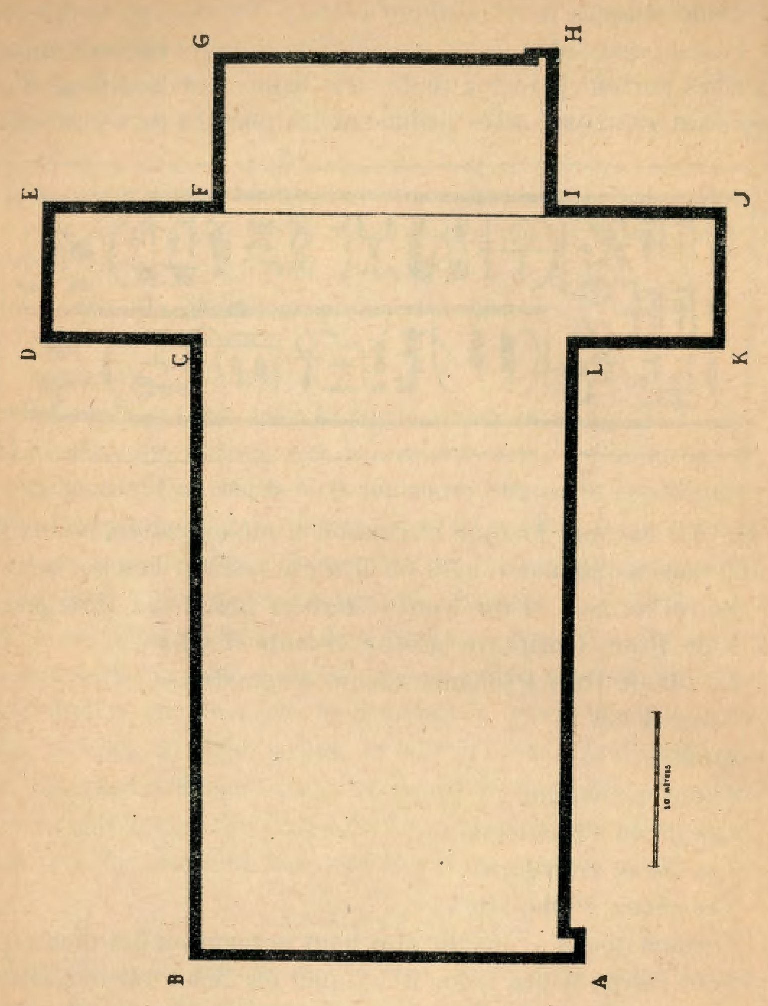


FIG. 34. — Emplacement des dépôts dans le temple d'Horus.

Récipients :

Assiettes et bassines de bronze ;

Gobelets de céramique ;

Mortier de calcaire ;

Coupes de terre cuite.

Outils :

Pioche, ciseaux, bêches en fer et en bronze, munis d'un manche de bois ;

Marteau et piquet, de taille minuscule.

Instruments liturgiques :

Une paire de crotales en faïence bleu pâle, un sceptre.

Il faut noter dans ces dépôts le grand nombre des documents épigraphiques, la présence des *menat*, instruments consacrés à Hathor, et des petits outils dont quelques-uns sont en fer.

TEMPLE D'HORUS DE LA PLAINE

Le mur-caisson (fig. 34) comporte huit angles intérieurs (A, B, D, E, G, H, J, K) et quatre extérieurs (C, F, I, L). Nous avons trouvé en place six dépôts aux angles B, E, G, H, I, J. Le dépôt G a été en grande partie dispersé. Une niche a été ménagée dans le mur-caisson, près de l'angle A et une autre près de l'angle H.

Les plaquettes anonymes sont en or, argent, fer et bronze, céramique, cornaline, jaspe rouge (?), turquoise et lapis-lazuli. La plaquette d'albâtre a la forme d'un segment de cercle. Les briques sont en fer, en cuivre, en résine (?), en terre crue. Comme dans d'autres dépôts le quartzite est représenté par un bloc rectangulaire et un triangulaire.

Le dépôt J seul contient des récipients :

Deux gobelets de céramique ; Six gobelets en poterie.

VESTIBULE AU NORD DE LA PORTE DE SIAMON

Trois dépôts intacts aux angles N-E, N-O, S-O.

Le quatrième était réduit à trois pièces :

Aucun document épigraphique ;

Plaquettes : argent, bronze, fer, céramique, albâtre, lapis-lazuli, turquoise, cornaline et deux autres pierres.

Deux blocs de quartzite, un triangulaire et un rectangulaire ;

Débris de feuilles d'or ;

Morceau de résine.

INTERPRÉTATION

Le choix des objets introduits dans les dépôts est, comme on l'a vu, assez limité et assez uniforme. Néanmoins il n'est pas constant. Entre les dépôts de Psousennès et ceux de Ptolémée IV il est aisé de noter d'importantes différences. On peut en noter aussi entre Psousennès et Siamon qui sont presque contemporains et entre les dépôts de la basse époque. Cela prouve que les buts que l'on se proposait d'atteindre par les dépôts étaient multiples.

Le but le plus évident, le plus constant est de conserver le nom du roi constructeur. La titulature complète n'est pas exigée ; il suffit de tracer ou de graver séparément les deux cartouches sur des plaquettes d'or, d'argent ou de bronze, de pierre ou de céramique. Lorsque ces documents font défaut, au temple d'Horus, dans le vestibule de Siamon, dans l'édifice construit devant la façade du grand temple, rien n'interdit de penser que les noms étaient tracés sur des plaquettes de bois revêtues de feuilles d'or qui subsistent seules. Il s'agit d'une prise de possession du terrain antérieure à toute construction, qui suit de très près la pose des piquets et des cordeaux.

Dans quelques cas on veut bien nous faire connaître les divinités qui seront honorées en ce lieu. On ne s'est pas donné la peine de transcrire la formule dédicatoire. On ajoute simplement au cartouche royal : « aimé de tel dieu ». Cette façon de procéder n'a été constatée que chez Osorkon II et Ptolémée IV.

Il était tout naturel de mêler aux documents épigraphiques des offrandes réelles ou simulées. Nous avons recueilli des ossements d'oiseau et des blocs de résine. Siamon affectionne les minuscules reproductions en pierre de pains et de morceaux de viande. On peut admettre que les jarres, gobelets et assiettes de poterie, les petits récipients de céramique et de bronze contenaient ou étaient censés contenir des offrandes réelles.

On ne séparera pas des offrandes les plaquettes de céramique où apparaissent les signes porte-bonheur : vie-santé-durée. Ces plaquettes n'existent que chez Siamon qui a fait faire aussi des sceptres en miniature. On ne trouve ni le signe de vie, ni le *ded* ni la *tit*.

Les petits outils sont une des caractéristiques des dépôts de Ptolémée IV. Ils font leur apparition chez Apriès. Malheureusement ils ne sont pas assez bien conservés pour qu'on puisse les identifier à coup sûr. Nous croyons avoir reconnu des pioches, des maillets, des piquets et des ciseaux ou burins. Dans son guide du Visiteur du Musée du Caire G. Maspero émet l'idée que ces outils en miniature étaient la copie de ceux qui avaient été employés pendant la construction de l'édifice. Il prenait en considération des objets de bois que nous n'avons jamais trouvés à Tanis, peut-être tout simplement parce que le bois est, ou bien complètement détruit, ou bien méconnaissable, mais qui ont été définis par Choisy et Legrain comme un appareil servant à hisser les pierres et par Maspero un appareil employé pour le construction des voûtes. Laissons cet appareil pour ne considérer que les petits outils attestés à Tanis. Ils ne sont évidemment qu'une partie du matériel dont on avait besoin pour construire un édifice. L'explication suggérée par G. Maspero ne semble donc pas convenir. Il s'agit plutôt des instruments utilisés au moment de la préparation du terrain, lorsque le roi ou son délégué plante les piquets, tire le cordeau, entame le terrain, place la pierre d'angle. Ces outils, quel que fût leur emploi, ne sont pas essentiels, puisqu'ils ne se rencontrent en nombre que chez Ptolémée IV.

Les noms du roi peuvent être écrits sur des plaquettes d'or, d'argent, de bronze, de pierre, de céramique, mais on trouve aussi et très fréquemment dans les dépôts des plaquettes anonymes d'or, d'argent, de bronze et même de fer, de céramique et de pierre qui font penser à une collection d'échantillons. Les pierres attestées, à ma connaissance du moins, sont l'albâtre, le lapis, la turquoise et la cornaline. A cette liste on pourra sans doute ajouter deux noms, quand les dépôts de fondation auront été examinés par un pétrographe. Il y a lieu

de noter que l'albâtre n'est pas toujours présenté sous la forme d'un rectangle plus ou moins épais, mais qu'il peut prendre la forme d'un segment de cercle. Dans le *Guide du Visiteur* déjà cité, G. Maspero a exprimé l'avis que ces échantillons concernaient les matériaux utilisés dans le temple. Si cette idée était juste, ne devrait-on pas trouver des échantillons de granit, et des différentes variétés de calcaire qui sont d'un emploi courant dans la construction ? Les métaux et les pierres semi-précieuses ne seront employées qu'après l'achèvement de la construction, par les sculpteurs, les lapidaires et les orfèvres qui auront à exécuter les statuettes divines et les objets de parure conservés dans les chambres du trésor. Il n'y a donc pas lieu de chercher un rapport entre ces objets et les échantillons. Ces plaquettes de métal et de pierre ont plus probablement une fonction prophylactique.

Deux textes gravés l'un au temple d'Edfou, l'autre au temple de Denderah nous révèlent que les Égyptiens employaient pour des préparations fort compliquées à peu de chose près les métaux et les pierres que nous avons trouvé dans les dépôts de fondation. A Edfou il s'agit de préparer la matière divine *ât-neter*, qui est un produit à base de bitume dont on badigeonnera les statues du dieu Min. Quand on a fait fondre une assez grande quantité de bitume et qu'on y a incorporé des matières organiques, on laisse reposer le mélange, puis le préparateur se procure deux *qites*, soit 18 grammes des différentes matières minérales désignées par leur nom. Ces matières que la langue égyptienne comprend sous un terme unique *ât* sont : l'or, l'argent, le lapis-lazuli, le feldspath (*mḫnmm*), la cornaline, la turquoise véritable et deux autres pierres non identifiées, appelées *thn* et *hrs. t*, également véritables. Ces matières doivent être réduites en poudre, mélangées et versées dans la préparation que l'on remettra sur le feu et qui subira encore avant d'être bonne à employer quelques petites opérations.

A Denderah ce sont les statuettes d'Osiris qui devront être enduites d'une préparation qui ressemble beaucoup à celle

dont on vient de parler. Après que l'on a fait mijoter dans un récipient sacré des substances aromatiques, il faut y verser une poudre obtenue en broyant des matières minérales, de l'or, de l'argent, du lapis-lazuli et de la turquoise et seize autres dont les noms ne sont pas traduits avec certitude à l'exception de la cornaline, des poudres verte et noire, de l'albâtre, de l'émeraude du sud et de l'émeraude du nord.

Il me paraît incontestable que ces deux opérations ont entre elles et avec les dépôts de fondation une certaine similitude de but et de méthode. Dans un cas il faut sanctifier un terrain, le rendre propre à recevoir la maison du dieu. Dans les deux autres cas il faut communiquer à des statuettes une force surnaturelle. On sanctifie le terrain en y déposant de petits échantillons de roche et de métaux. On donne à la préparation toute son efficacité en y incorporant des métaux et des roches réduits en poudre. Les listes sont partiellement identiques. C'est un résultat que l'on peut dès maintenant considérer comme acquis, bien que tous les échantillons des dépôts n'aient pas encore été identifiés, chose relativement facile, qui dépend des Musées où sont conservés les dépôts de fondation, et bien que notre connaissance des noms de pierre en égyptien soit imparfaite.

Il me semble que les Égyptiens n'ont pu agir ainsi que parce qu'ils attribuaient aux métaux et aux pierres qu'ils se procuraient si difficilement dans les déserts ou qu'ils faisaient venir de pays lointains des vertus surnaturelles. Ces vertus pouvaient être la conséquence des affinités qui existaient entre les pierres et les astres. Autrement dit, les superstitions si répandues à la basse époque sur les vertus des pierres et qui viennent selon le R. P. Festugière soit de prêtres égyptiens hellénisés, soit de Grecs établis en Égypte, ces superstitions existaient déjà au début du Ier millénaire. Nous les voyons en application sous le règne de Siamon, puis sous celui d'Apriès, avant d'être sous Nectanébo et sous les Ptolémées tout à fait générales.

Cette explication n'est sans doute pas valable pour les deux

morceaux de quarztite, le triangle et rectangle, qui figurent dans un dépôt à Tanis, pour la première fois, sous Apriès et n'en seront plus absents. Ces morceaux sont beaucoup plus gros que les plaquettes et sont toujours laissés bruts, tandis que les plaquettes ont une forme géométrique définie et ont été soigneusement polies. Il s'agit là d'une pierre employée aussi bien par l'architecte que par le sculpteur. Mais, ce qui me paraît présentement inexplicable, c'est la présence de deux pierres de formes différentes et toujours les mêmes, c'est leur aspect brut. Il est impossible d'y voir des outils. Serait-ce un moyen d'appeler sur le temple la protection de la déesse Hathor, Dame de la Montagne Rouge, d'où venait le quartzite ? Si cette protection avait été spécialement désirable, il était plus indiqué d'introduire dans les dépôts, comme on l'a fait sous Ptolémée IV, des *menat* de céramique. Ce point reste donc douteux, mais nous espérons avoir expliqué d'une façon satisfaisante le problème des dépôts de fondation.

CHAPITRE X

ROIS TANITES

Chepseskarê

Jusqu'à notre dernière campagne de fouilles ce roi n'était pour les égyptologues que le numéro 28 de la liste de Saqqarah. Les blocs du Lac Sacré nous ont fait connaître trois éléments de sa titulature : Il est l'Horus Sankh-taoui « celui qui fait vivre les deux terres ». Comme roi il peut ajouter à son nom officiel de Chepseskarê une épithète, Irenrê « créé



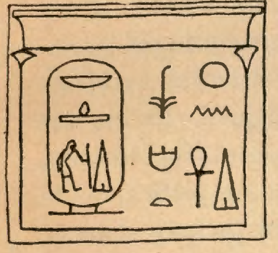
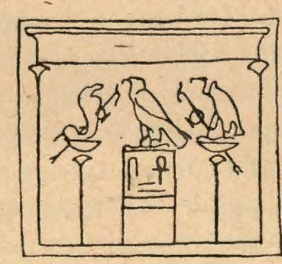
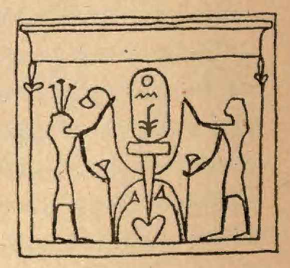





Fig. 35. — Petits cubes de bronze mentionnant le roi Chepseskarê (d'après Mariette, Monuments divers, pl. 103-4).

par Râ », qui convient admirablement à une dynastie dont les trois premiers souverains étaient nés de la femme d'un prêtre de Râ que le dieu avait aimée. Enfin son nom personnel montre l'affection qu'il portait à Chonsou ; il est allé le chercher dans le IVe nome de la Haute-Égypte, lui a construit un monument à Sân et consacré une paire de statues (fig. 9 et 9 bis).

Sans le savoir nous possédions déjà toute une série de docu-

ments se rapportant à ce roi, sous la forme de cubes de bronze que Mariette a trouvés en un endroit non spécifié du temple de Sân, peut-être dans le grand temple, peut-être dans le vaste sondage qu'il a creusé dans un terrain que nous savons maintenant faire partie du temple de Nectanébo, et qui sont publiés à la fin des Monuments divers. Sur quelques-uns de ces cubes la bannière de Sankh-taoui est encadrée par le vautour et le cobra dressés sur leur colonne (fig. 35). Parfois un cartouche contenant le nom de Chonsou, qui représente évidemment le nom complet de Gemenef-Chonsou-Bak, préside à la réunion des plantes symboliques du sud et du nord. Sur d'autres cubes on peut lire les noms d'Amon, de Mout ou de Chonsou liés parfois à des noms propres, l'épouse royale « Neb-hotep donne la vieillesse » ou la fille royale Hesit, que nous devons, semble-t-il, considérer comme l'épouse et la fille de Chepseskarê.

H. Gauthier a cité ces cubes au tome II de son Livre des Rois à propos d'un roi de la XIIIe dynastie, qui a en effet comme nom d'Horus Sankhtaoui. Il est évident que cette attribution ne peut-être maintenue. Quant aux cubes de bronze leur date reste indécise. On hésitera beaucoup à les attribuer à Chepseskarê lui-même, moins à cause de la mention d'Amon-râ, Seigneur de Nesout taoui qu'à cause de certaines bizarreries d'orthographe qui avaient frappé Maspero. Ils ont été exécutés, j'imagine, par un des adorateurs récents de Chonsou, Psousennès ou Chéchanq V, en témoignage de piété pour le vieux Pharaon qui avait introduit un dieu thébain dans le fief du dieu Seth.

Ramsès II

Ce n'est pas le lieu de tenter le portrait du plus illustre des Pharaons qui a couvert l'Égypte et la Nubie de ses monuments au cours d'un règne de 67 ans et qui vivant, ne comptait plus sa postérité. Mais nous savons que Ramsès II a construit à Sân sur les ruines d'Avaris une résidence que les scribes du temps ont célébrée comme la merveille de l'Égypte. Malgré

tant de destructions et de remplois nous sommes encore frappés par sa splendeur. Ce que nous voudrions expliquer, ce sont les raisons qui ont attiré Ramsès en une région un peu écartée, alors qu'il aurait pu vivre comme tant de ses ancêtres à Thèbes ou à Memphis. On a fait valoir qu'il lui était plus facile de surveiller les ennemis de l'Égypte et de parer leurs tentatives, mais les affaires d'Asie n'étaient pas moins importantes ni moins compliquées sous les Sesostris et les Thoutmosé. Ce qu'il gagnait d'un côté, il le perdait de l'autre, puisqu'à l'instar des autres Pharaons il dut guerroyer dans le sud aussi bien qu'en Syrie. Dans son Dictionnaire géographique, H. Gauthier qualifie Pi-Ramsès de résidence d'été. N'est-ce pas un anachronisme que de prêter à la cour pharaonique un genre de vie qui est celui des descendants de Méhémet-Ali ? Les textes prouvent d'ailleurs que le roi s'y trouvait en toute saison pour faire ce qui plaît aux dieux. La stèle de l'an 400 nous met sur la voie d'une explication. Descendant du vieux roi Seth-apehti Noubti qui avait régné plus de quatre cents ans auparavant, membre d'une famille où la dignité de grand prêtre de Seth était héréditaire, il a voulu se rapprocher à la fois du pays de ses ancêtres et du fief de son dieu favori, car il aimait Seth à tel point qu'il a érigé en un district indépendant le territoire de Noubit qui faisait partie du nome de Coptos. Le climat de Thèbes, nous ne prenons pas ce mot au sens naturel, ne devait pas lui plaire, non seulement à cause du voisinage des grands-prêtres d'Amon toujours prêts à faire la loi aux rois, mais parce qu'il y était prisonnier d'une foule d'usages et d'interdictions hérités de la dynastie précédente. A Pi-Ramsès, au milieu d'une compagnie de divinités qu'il avait élue lui-même, il se sentait libre, buvant à son aise du vin de Kenkémi doux comme le miel, et profitant largement des produits du pays et des produits exotiques que les bateaux ne cessaient d'apporter des pays du nord. A la satisfaction royale répondait la joie des habitants d'une région où il faisait si bon vivre.

On peut se demander pourquoi Ramsès Ier et Séti Ier n'ont

pas établi leur capitale à Sân lorsqu'ils ont fondé la XIXe dynastie. Ils avaient sans doute des ménagements à garder envers les Égyptiens du sud et les fidèles d'Amon. Après un début prospère et glorieux le successeur de Séti Ier n'avait plus rien à craindre. En l'an I, tout de suite après le deuil de la cour, il fait voile vers le nord et après un arrêt à Abydos où il fait terminer les édifices entrepris par son père, arrive à Pi-Ramsès où les travaux sont aussitôt commencés. En l'an 2 le roi est à Memphis où il reçoit les ingénieurs qui l'informent de la situation des mines d'or. La résidence n'était pas encore habitable, mais elle était prête en l'an 5 et put accueillir le roi quand il vint se reposer des fatigues de la bataille de Qadech.

Psousennès et son temps

Les abréviateurs de Manethos attribuent à Psousennès 41 ou 46 ans de règne, mais ce long règne était un des plus vides de l'histoire pharaonique. Sa titulature n'était même pas complètement connue. Nous la lisons tout entière sur le fermoir d'un collier qui a été retrouvé sur sa momie. Quand Psousennès l'a composée, il n'a dissimulé ni ses sentiments religieux, ni ses prétentions politiques :

L'Horus : Taureau vaillant par le don d'Amon, l'opulent qui paraît à Thèbes.

Le Vautour-Cobra : Grand de monuments à Opet-Esouit (Karnak) maître de vaillance qui châtie les deux terres et impose la royauté comme Râ dans le ciel.

L'Horus d'or : Qui assemble les terres, maîtrise les Neuf Arcs et prend par sa force tous les pays.

Le Roi : Akheperrê-Sotepenamon ou Premier prophète d'Amon.

Le Fils de Râ : Premier prophète d'Amonrâsonter, Psousennès-Miamoun.

Psousennès est un fidèle serviteur d'Amon, mais il n'entend pas être celui des grands-prêtres d'Amon. Sans doute Herihor qui pendant quelque temps a joué au Pharaon a pu transmettre à son fils aîné Païankh sa charge de grand prêtre et celui-ci l'a transmise à son fils Païnodjem, mais Psousennès montre par sa titulature qu'il est comme Pharaon le véritable grand prêtre. D'autre part il ne cessera de témoigner à Mout et à Chonsou les plus grands égards. Le prêtre de Chonsou Oundebaounded recevra même une dignité, chef des prophètes de tous les dieux, dont Païnodjem n'a pas manqué d'être jaloux. Plusieurs épithètes montrent clairement que Psousennès, l'étoile qui se lève de la ville, entend gouverner les deux moitiés du pays (pl. XV). En vérité le grand Ramsès n'aurait pas mieux dit.

Les parents de Psousennès furent son prédécesseur, le roi Smendès (en égyptien Nesbanibded) et la reine Moutnedjemi.

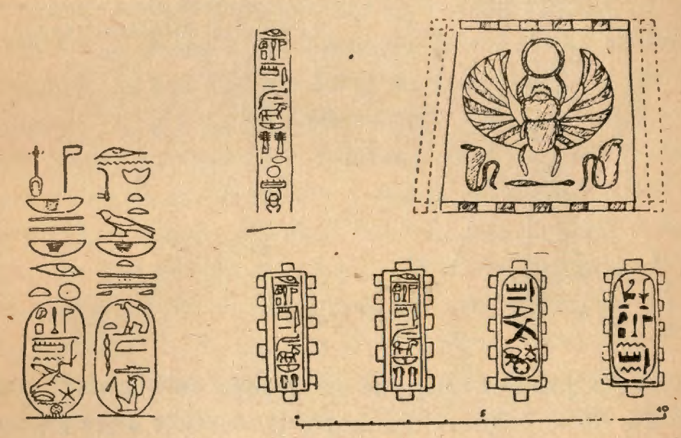


Fig. 36. — Inscriptions mentionnant les parents de Psousennès. (Pernette Montet-Lézine).

D'une part on lit sur des bracelets de genou trouvés en place sur la momie :

« Le premier prophète d'Amon Psousennès né du premier prophète d'Amon Nesbanibded »

et sur des bracelets de cheville :

« Akheperrê né du Premier prophète d'Amon Nesbanibded fils de Menkheperrê »

et d'autre part nous avons sur deux bracelets de poignet :

« Le roi Premier prophète d'Amonrâsonter, le fils de Râ

Psousennès, né de la première grande épouse royale de sa Majesté Moutnedjemi. »

Dans toutes ces inscriptions (fig. 36) nous avons traduit « né de » le groupe égyptien, *ir n*, qui se trouve toujours entre

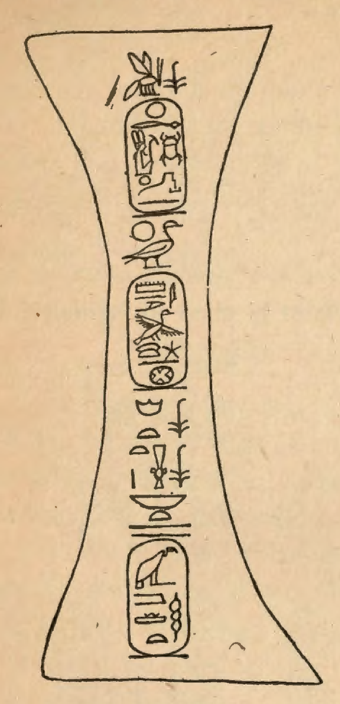


Fig. 37. — Queue d'aronde du tombeau de Psousennès (Pernette Montét-Lézine).

deux noms propres. Comme ce groupe se confond avec le passé du verbe « faire » une autre traduction a été envisagée pour cette dernière inscription :

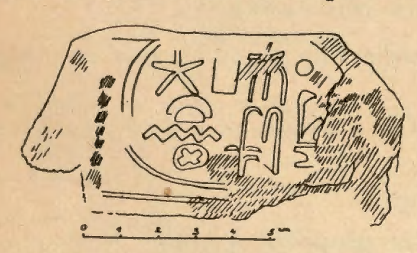


Fig. 38. — Cartouche de Ramsès-Psousennès (Pernette Montét-Lézine).

« A fait la première épouse royale Moutnedjemi pour Sa Majesté ». Si cette traduction était démontrée, il n'y aurait plus aucune raison de considérer Moutnedjemi comme la mère

de Psousennès, mais cette traduction soulève deux objections fondamentales. Tout d'abord le groupe *ir n* doit être traduit sur les bracelets de genou et de cheville comme sur les bracelets de poignet. Or Nesbanibded étant le prédécesseur immédiat de Psousennès nul ne s'étonnera d'apprendre qu'il est aussi son père. En second lieu on ne peut pas dissocier les mots « première grande épouse royale » de leur complément déterminatif « de Sa Majesté » parce que le groupe tout entier fait partie de la titulature de Moutnedjemi, intégralement gravée sur son sarcophage. Nous maintenons donc notre traduction. Smendès lorsqu'il équipa le vaisseau d'Ounamon avait pour femme une nommée Tentamon. Plus tard il épousa Moutnedjemi qui était fille royale et prit le titre de mère divine de Chonsou l'enfant lorsqu'elle eut mis au monde l'héritier du trône Psousennès. Devenue veuve, Moutnedjemi demeura près de son fils. La mère du roi a toujours été dans l'ancienne Égypte une personne très vénérée. Aussi Psousennès lorsqu'il prépara son tombeau a-t-il divisé le bâtiment de granit en deux chambres, l'une pour lui et l'autre pour sa mère. Les queues d'aronde du tombeau portent à la fois le nom de Psousennès et celui de Moutnedjemi (fig. 37). La titulature complète de la reine mère était gravée sur son sarcophage.

Depuis la découverte en 1950 d'un petit bloc de calcaire nous pouvons faire remonter au-delà du couple Smendès-Moutnedjemi la généalogie de Psousennès. Sur ce bloc les noms de Ramsès et de Psousennès sont unis dans un cartouche pour former un nom unique Ramsès-Psousennès (fig. 38). Ce nom qui surprend au premier abord s'apparente à des noms tels que Ramsès-Siptah, Merenptah-Siptah, qui désignent des rois dont le nom s'abrège souvent en Siptah. Un fils de Psousennès l'a imité et s'appelle tantôt Ramsès-Onkhefenmout tantôt Onkhefenmout. Il est évident que Psousennès n'a pu introduire le nom de Ramsès dans son cartouche que parce qu'il descendait de l'illustre famille qui a gouverné l'Égypte pendant deux siècles. Il en descendait sans doute par sa mère. Ainsi

s'explique au mieux l'extraordinaire déférence qu'il lui a témoignée. C'est là un fait d'importance. La XXIe dynastie qui a répudié la politique religieuse des Ramsès est pourtant une dynastie ramesside. Elle a gardé l'orgueil du nom de Ramsès et la résidence favorite du grand Ramsès est restée la capitale du royaume.

Parmi les objets les plus dignes d'attention qui paraient la momie de Psousennès il faut citer une boule de lapis-lazuli décorée d'une inscription cunéiforme. Un grand vizir met sa

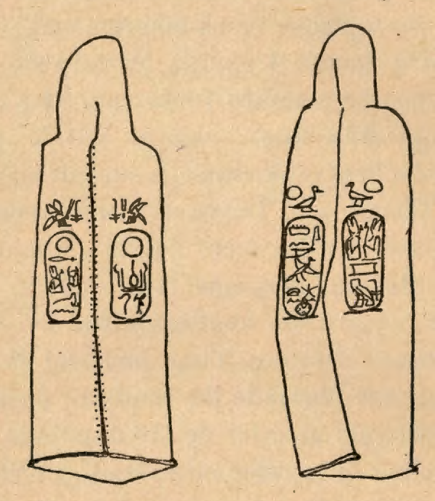


FIG. 39. — Les cartouches de Psousennès et de son associé Neferkarê Amonemsout.

fille aînée Napalté sous la protection d'Assur, d'Enlil et de Ninlil, dieux de la ville d'Enlil. Comment cet objet est-il venu en possession de Psousennès et pourquoi l'a-t-on inséré dans un collier destiné à sa momie ? Le commerce du lapis-lazuli était très prospère sous la XXIe dynastie, si l'on en juge par le nombre d'objets de cette matière conservés dans le tombeau. Les Égyptiens se procuraient cette pierre précieuse au pays de Tefrer, en Babylonie. Pharaon eut ainsi l'occasion d'entrer en relation avec de grands personnages de ce pays. Rien n'empêche donc de croire que Psousennès suivant l'exemple d'Amenhotep III et de Ramsès II ait épousé une princesse lointaine.

Les documents égyptiens sont muets à son endroit. Ils attribuent à Psousennès deux femmes. La plus connue est l'Adoratrice d'Hathor Hent-taoui qui fut mère de la princesse Makarê. Celle-ci quitta de bonne heure la cour de Tanis et alla à Thèbes où elle devint bientôt divine adoratrice d'Amon et femme du grand prêtre Païnodjem. Sa mère l'avait



FIG. 40. — Le caveau de Psousennès.

accompagnée et se consacra jusqu'à sa mort à des œuvres pieuses. La cachette de Deir el Bahari nous a rendu sa momie et celle de Makarê qui mourut jeune en mettant au monde un enfant qui n'a pas vécu. Païnodjem se consola en épousant une seconde fille de Psousennès Henout-taoui.

Païnodjem deux fois gendre du roi finit par être associé au pouvoir suprême. Il a une titulature à l'instar de Pharaon et ses descendants l'appellent toujours le roi Païnodjem. A Tanis

nous avons retrouvé quelques pierres d'un monument qui semble avoir été construit conjointement par Psousennès et Païnodjem. Le gendre mourut avant le beau-père, si nous interprétons bien l'inscription d'un calice d'or dépoés dans

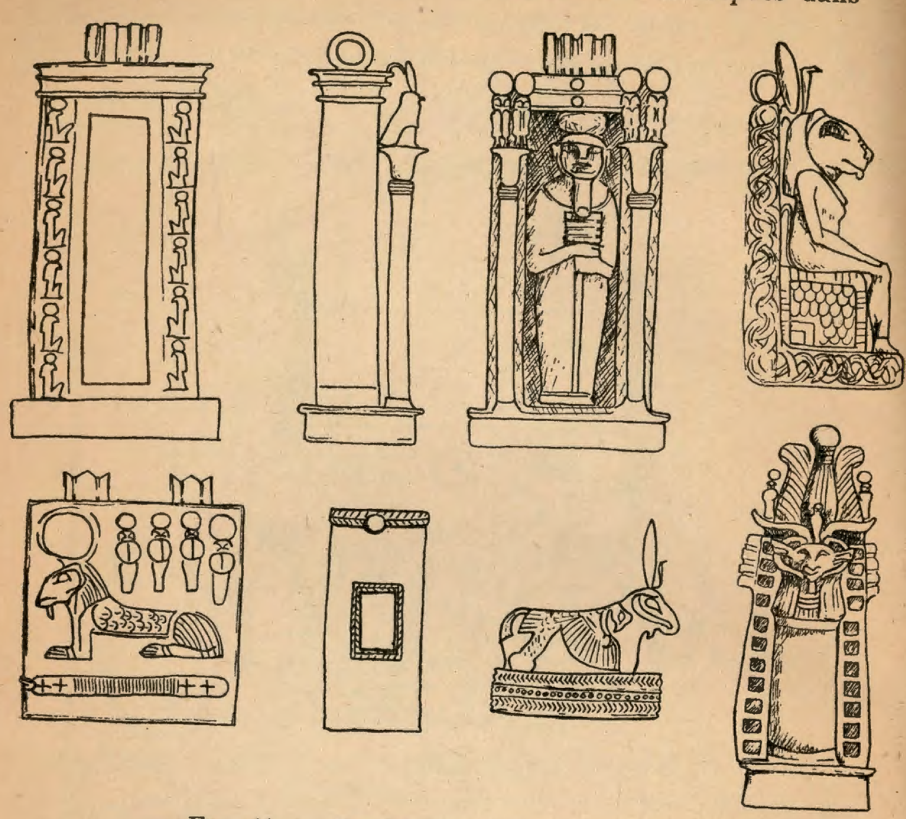


FIG. 41. — Pendeloques d'Oundebaounded.
(Pernette MONTET-LÉZINÉ).

le caveau du roi qui fait suivre le nom de Païnodjem fils de Païankh de l'épithète *imy ta* « en terre » autrement dit défunt.

Psousennès éprouva alors le besoin de se donner un deuxième associé nommé Neferkarê Amonemsout, à qui Manethos donne un règne personnel de quatre ans. Jusqu'en 1940 on n'avait aucune trace en langue égyptienne de ce Pharaon, si bien que quelques égyptologues avaient accusé Manethos de l'avoir inventé. Le chroniqueur eut sa revanche lorsque nous trouvâmes sur deux manchons en or (fig. 39), dans le caveau de Psousennès, les cartouches de Neferkarê et d'Akheperrê d'une part et de l'autre ceux d'Amonemsout et de Psousennès.

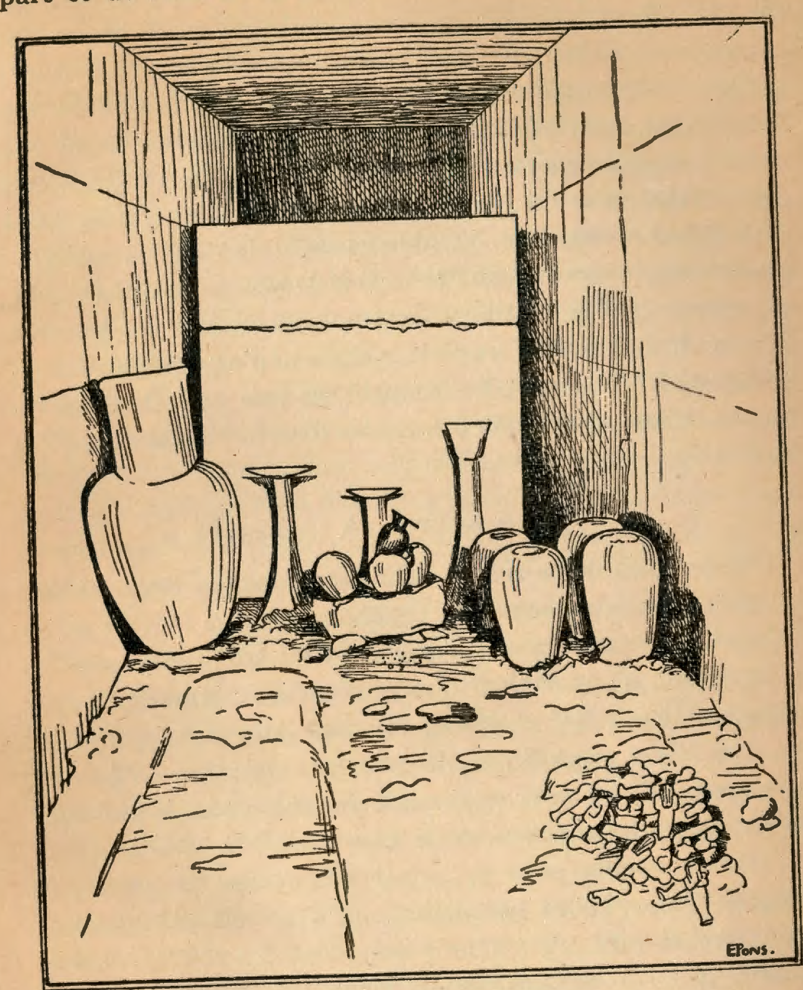


FIG. 42. — Le caveau d'Amonemopé.

De Psousennès nous avons à Tanis une puissante enceinte de brique, les restes d'un temple, quelques inscriptions et surtout son tombeau demeuré miraculeusement intact entre d'autres tombes violées. Le roi l'avait destiné en premier lieu à lui-même et à sa mère. Puis il le fit agrandir et aménagea

deux chambres, l'une pour son fils Ramsès-Onkhefenmout et l'autre pour un de ses compagnons d'armes Oundebaounded. De ces quatre caveaux deux ont été trouvés intacts, celui du roi (fig. 40) et celui d'Oudebaounded, qui contenaient des merveilles d'orfèvrerie (fig. 41). Le caveau de la reine fut ouvert quelques dizaines d'années après la mort de Psousennès. On martela ses inscriptions, sauf une qui fut oubliée et on mit dans le sarcophage à la place du cercueil de Moutnedjemi dont le sort nous est inconnu, le cercueil du roi Amonemopé (fig. 42). La chambre d'Onkhefenmout fut également profanée, mais le sarcophage débarrassé de son contenu resta vide, cependant que le vestibule du tombeau destiné en principe à contenir du mobilier recevait le cercueil d'argent d'un Heqa-kheper-rê Chéchanq et les cercueils en bois doré de deux inconnus, ainsi que des canopes et plus d'un millier de statuettes funéraires.

Heqa-kheper-rê Chéchanq

L'apparition de ce roi en 1939 causa quelque surprise aux égyptologues, car aucun des Chéchanq connus n'avait eu ce prénom. Le beau cercueil d'argent et les admirables parures de la momie n'apportaient d'ailleurs qu'un minimum de renseignements (pl. XV et XVI), et nous laissaient ignorer les trois premiers noms de sa titulature et de toute sa famille. Le nouveau Chéchanq compliquait singulièrement le problème déjà difficile des successeurs de Chéchanq Ier.

Cette trouvaille nous apportait néanmoins de précieuses reliques. Au cylindre accadien dont il a déjà été question s'ajoutent en effet un pectoral nommant les ancêtres de la famille, Nemrot et Chéchanq le vieux (pl. XVI), tous deux grands chefs des Mâ, une paire de bracelets ayant appartenu au vainqueur de Jérusalem (pl. XVI) et deux scarabées de particuliers dont les noms sont attestés au début de l'époque bubastite. Ces objets prouvent que le nouveau roi avait le culte de la famille, mais ils ne donnent pas d'indication positive.

La seule chose que nous puissions faire est de chercher si un des princes Chéchanq de la XXIIe ou de la XXIIIe dynastie, a pu accéder à la royauté. Nous avons retenu le Chéchanq, fils d'Osorkon Ier et de la reine Makarê, elle-même fille du dernier Psousennès, qui a cumulé la dignité de premier prophète d'Amonrâsonter et le commandement de l'armée. Sur sa statue du Musée britannique, il entoure son nom du cartouche et prend l'épithète aimé d'Amon qui est réservée au Pharaon. Nous pouvons par hypothèse lui attribuer un règne éphémère entre Osorkon Ier et Takelot Ier, dont la mère Ta-Ched-Chonsou n'était pas d'aussi bonne famille que Makarê. Heqa-kheper-rê devient ainsi Chéchanq II ; Ousimarê, constructeur de la porte monumentale de Tanis et possesseur du tombeau V devient Chéchanq III. Le numéro IV appartient à un Akheperrê Sotepenamon, dont l'an 6 correspond à l'an 12 de Pamaï. Son quasi homonyme Akheperrê Sotepenrê (Chéchanq V) eut un règne beaucoup plus long. C'est lui qui construisit les deux édifices dont nous retrouvons petit à petit les pierres dans le Lac Sacré.

Osorkon II

Les rois bubastites n'ont pas en général une personnalité bien définie. L'historien n'a presque jamais rien à en dire quand il a relevé leur titulature et qu'il les a mis à leur rang. Osorkon II est un peu mieux connu de nous grâce à ses grandes constructions de Tanis et de Bubaste et aux mentions de son nom que l'on a recueillies par toute l'Égypte.

Le fondateur de la XXIIe dynastie avait trouvé un excellent moyen de mettre fin au conflit qui opposait si fréquemment la famille royale et les grands prêtres d'Amon. Il avait nommé son fils, à la première occasion, grand prêtre d'Amon et il avait attribué les plus hautes charges du royaume à ses autres enfants. Cette politique se retourna rapidement contre son auteur, car les fils de Chéchanq Ier cherchèrent à léguer leur emploi à leur fils aîné. Cependant Osorkon II a essayé de la pratiquer. Dès que cela fut possible il nomma grand

prêtre le prince Hornekhti qui n'avait pas neuf ans, mais celui-ci mourut presque aussitôt et la charge revint à un descendant de Chéchanq II.

Osorkon II qui avait vécu principalement dans son temple de millions d'années à Tanis désirait être enterré le plus près possible de son palais. Sa mère Kapous lui prépara un tombeau contre celui de Psousennès, utilisant peut-être un tombeau antérieur. Il y avait un parti qui poussait la famille royale à renouveler l'ancienne tradition d'enterrer les rois à Thèbes, mais ce parti échoua grâce à un dévoué serviteur du roi Psè-

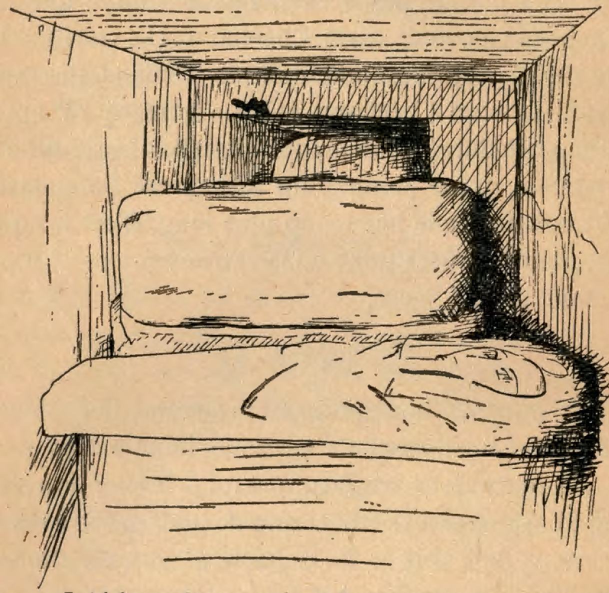


Fig. 43. — Intérieur du caveau d'Osorkon II avec le sarcophage royal et au premier plan celui d'Hornekhti (Pernette Montet-Lézine).

nisis, chef des armées et des équipages du sud et du nord. C'est Psènisis qui installa son maître dans le tombeau préparé par Kapous, pour que son âme ait la faculté de monter à son temple de millions d'années. Le caveau royal fut agrandi pour recevoir le sarcophage du petit prince Hornekhti (fig. 43). Des trois autres chambres du tombeau deux furent converties en chambre funéraire, l'une au bénéfice de Takelot II successeur d'Osorkon, l'autre au bénéfice d'un inconnu, par

décision de Chéchanq III. Nous connaissons le nom de l'épouse d'Osorkon, Karoamâ qui lui donna au moins trois filles et trois fils. Elle semble avoir aimé tendrement le petit prince Hornekhti. Le tombeau de cette reine n'a pas été retrouvé. Il semble bien qu'aucune reine ni princesse n'ait été enterrée dans la nécropole de Tanis. Moutnedjemi qui y reposa quelque temps par la volonté de Psousennès en fut bientôt enlevée.

Petoubastis

Les Annales d'Assurbanipal et l'Emprise de la Cuirasse mentionnent un roi Petoubastis qui régna à Tanis vers le milieu du viie siècle. Une très jolie statuette de bronze que le Musée britannique a acquis d'une collection particulière représente un roi Ousirmarê Petoubastis qui est probablement plus ancien. Et voici que nous avons retiré du Lac Sacré quelques pierres d'un édifice élevé par un Petoubastis dont nous n'avons pas la titulature complète, mais seulement la fin du nom d'Horus ...taoui, ce qui n'est pas bien caractéristique. Les pierres de ce Petoubastis ont toutes été remployées à côté de celles de Chéchanq V. Nous le placerons par conséquent dans les derniers temps de la XXIIe dynastie, vers 750 avant J.-C., plutôt qu'à l'époque d'Assurbanipal.

Là-dessus nous avons fait connaissance, toujours grâce aux pierres du Lac Sacré, avec un roi ami de Chonsou qui s'appelle comme Horus d'or Sehetep-neterou et comme roi du sud et du nord Sehetep-ib-taoui. Ces noms ont déjà été enregistrés, mais séparément. Désirant faire l'économie d'un nouveau Pharaon, j'ai supposé d'abord que ce roi ne faisait qu'un avec le Petoubastis du Lac, dont la titulature pouvait être ainsi reconstituée :

Horus : ...taoui ;
Nebti : inconnu ;
Horus d'or : Sehetep-neterou ;
Roi : Sehetep-ib-taoui-rê ;
Fils de Râ : Petoubastis.

Mais je ne connaissais pas à ce moment la statuette du Musée

Britannique. Il vaut mieux, semble-t-il, attribuer les pierres du Lac à cet Ousirmarê Petoubastis et réserver en attendant mieux la place de Sehetep-ib-taoui-rê.

Cet exemple montre cruellement combien nous sommes encore mal informés de certaines périodes de l'histoire pharaonique. La fin de l'époque bubastite est incontestablement une des moins bien connues. Nous attendons justement de l'exploitation complète du Lac Sacré les documents qui nous éclairciront à son sujet.

BIBLIOGRAPHIE

P. Montet, *Le Drame d'Avaris.*

Mission Montet, *La nécropole royale de Tanis,* I — *Les constructions et le tombeau d'Osorkon II,* surtout le premier chapitre et la conclusion.

II — *Les constructions et le tombeau de Psousennès* ; voir tout spécialement les notes de Et. Dhorme et P. Amiet, le premier chapitre, la fin des chapitres IV et VI et la conclusion.

ÉPILOGUE

Les problèmes étudiés dans ce livre ne sont pas les seuls qui provoquent à Tanis l'attention des historiens et des archéologues. Ils ont été choisis pour que le public puisse se représenter ce qui a été fait à Tanis et ce qu'il faudrait faire dans les prochaines années. La tâche la plus urgente est d'enlever les déblais de Mariette qui couvrent le mur nord du grand temple depuis la première cour jusqu'à l'édifice de Nectanébo. L'exploitation du Lac Sacré devra être poursuivie jusqu'à l'eau. Quelques terrae incognitae, principalement au nord du temple de l'Est, au sud du temple d'Horus, autour du temple de Ptolémée IV devront être fouillées. On aura ainsi tout ce qui subsiste dans la partie centrale du tell des édifices élevés à Tanis depuis la XXIe dynastie, avec leurs remplois et leur mobilier. On sera alors aux prises avec un autre problème. Nous avons admis pendant très longtemps que le niveau des temples était resté constant. Les premiers édifices ayant été posés sur le sable de la *geziret,* quand il a fallu les refaire, on a mis de côté ce qui pouvait servir encore et l'on a élevé un nouvel édifice, toujours sur le sable, avec les matériaux anciens et ce qu'il fallait de matériaux neufs. Les choses se sont passées de la sorte en plusieurs endroits, mais ailleurs, par exemple entre la façade du grand temple et la porte de Chéchanq III, devant cette porte, derrière la porte de Siamon, le niveau a été exhaussé par des apports de terre et de sable. Des murs de brique crue d'époque indéterminée ont été rencontrés bien au-dessous du niveau général de la XXIIe dynastie. Il conviendra par conséquent d'entreprendre de larges sondages en vue de retrouver quelques vestiges en place des plus anciens édifices, à la condition, toutefois, que ces vestiges ne soient pas noyés dans la nappe d'eau souterraine.

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

La photographie reproduite sur la couverture est tirée de l'ouvrage : LES CONSTRUCTIONS ET LE TOMBEAU DE PSOUSENNÈS A TANIS, récemment publié par la mission Montet. Elle représente la tête du cercueil d'argent qui contenait la momie de Chéchanq III (voir les chapitres VII et X).

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Bussière, Saint-Amand (Cher). France. — 30-4-1952.
Dépôt légal : 1er trimestre 1952. N° d'impression : 667.

GEORGES BOULIGAND, professeur à la Sorbonne, correspondant de l'Institut.
JEAN DESBATS, professeur agrégé au Lycée Saint-Louis.

La Mathématique et son Unité

Introduction aux éléments de l'analyse et à la philosophie des sciences déductives

In-8 de la *Bibliothèque Scientifique*, avec 185 figures.

Dr G. CONTENAU, Conservateur en chef honoraire des Antiquités orientales au Musée du Louvre, professeur à l'Université de Bruxelles.

La Magie chez les Assyriens et les Babyloniens

In-8 de la *Bibliothèque Historique*, avec 25 figures et 18 gravures hors texte

---

TH. W. DANZEL.

Magie et Science secrète

La Magie primitive. - La Magie au Mexique et au Pérou. - La Magie dans la Civilisation assyro-babylonienne. - Doctrines religieuses et magiques dans l'ancienne Egypte. - La Magie en Chine. - La Magie en Inde. - Cabale et Alchimie. - Art divinatoire.

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

ÉTIENNE GILSON, de l'Académie Française, professeur au Collège de France.

La Philosophie au Moyen-Age

Des origines patristiques à la fin du XIVe siècle

(3e édition)

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

Sir William DAMPIER, Senior Tutor of Trinity College, Cambridge

Histoire de la Science

et de ses rapports avec la philosophie et la religion

In-8.

LOUIS RENOU, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Anthologie sanskrite

Textes de l'Inde ancienne traduits du sanskrit

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

W. E. SOOTHILL, professeur de chinois à l'Université d'Oxford, président de l'Université de la province du Chen-Si.

Les Trois Religions de la Chine

Confuciisme. Bouddhisme. Taoïsme

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

PAYOT, 106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

R. BERTHELOT, membre associé de l'Académie de Belgique.

La Pensée de l'Asie et l'Astrobiologie

In-8°.

V.-GORDON CHILDE, professeur d'archéologie préhistorique de l'Europe à l'Université de Londres.

L'Aube de la Civilisation européenne

Traduction et préface de Louis CHATELAIN
Ancien professeur à l'Université de Rennes,
Inspecteur général honoraire des Antiquités du Maroc

In-8°, avec 159 cartes et figures.

O.-E. BRIEM, professeur d'Histoire des religions à l'Université de Lund.

Les Sociétés Secrètes de Mystères

Traduit du suédois par E. GUERRE
Diplômé d'Etudes scandinaves de l'Université de Paris

In-8°.

J. H. HUTTON, professeur d'anthropologie à l'Université de Cambridge.

Les Castes de l'Inde

Préface de Louis RENOU, membre de l'Institut,
professeur à l'Université de Paris

In-8°, avec 1 carte et 3 figures.

P. LAVIOSA ZAMBOTTI, professeur à l'Université de Milan.

Les origines et la diffusion de la Civilisation

Introduction à l'Histoire Universelle

Préface de Mircea ELIADE
Ancien professeur à l'Université de Bucarest
Traduction de Jean GOUILLARD
Docteur en théologie

In-8°, avec 64 figures.

M. PALLOTTINO, professeur à l'Université de Rome.

La Civilisation Étrusque

Traduction et préface de Raymond BLOCH
Directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des Hautes Etudes

In-8°, avec 6 dessins et 35 photographies.

Steven RUNCIMAN, chargé de cours à l'Université de Cambridge, ancien professeur d'histoire et d'art byzantins à l'Université d'Istamboul.

Le manichéisme médiéval

Traduction de Simone PETREMENT, docteur ès lettres
et Jacques MARTY, docteur en théologie.

In-8°.

V.-V. BARTHOLD, professeur à l'Université de Pétrograd.

La Découverte de l'Asie

Histoire de l'Orientalisme en Europe et en Russie.

In-8°.

A. FOUCHER, membre de l'Institut.

La Vie du Bouddha

D'après les textes et les monuments de l'Inde.

In-8°, avec 4 croquis.

G. MARGOULIES, ancien chargé de mission en Chine.

Anthologie raisonnée de la littérature chinoise

In-8°.

A. LODS, professeur à l'Université de Paris, membre de l'Institut.

Histoire de la Littérature Hébraïque et Juive

depuis les origines jusqu'à la ruine de l'État Juif (135 après J.-C.)

Préface d'André PARROT, conservateur en chef du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre

In-8°.

L. RENOU, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, et **J. FILLIOZAT**, directeur d'Études à l'École pratique des Hautes Études, avec le concours de **P. MEILE**, professeur à l'École des Langues Orientales, **A.-M. ESNOUL** et **L. SILBURN**.

L'Inde classique

Manuel des Études indiennes.

In-8° de 672 pages, avec 23 croquis et une carte hors texte.

TSUI CHI.

Histoire de la Chine et de la Civilisation chinoise

Préface de Laurence BYNION, conservateur au British Museum.

In-8°, avec 10 cartes et dessins.

ARTHUR WALEY.

Trois courants de la pensée chinoise antique

In-8°.

IMP. GROU-RADENEZ, 11, RUE DE SÈVRES, PARIS. — 84035 4-52